

RÉGION OCCITANIE

Pyrénées - Méditerranée

Assemblée plénière du vendredi 16 juillet 2021
Parc des Expositions de Pérols

La **Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée**, régulièrement convoquée, s'est réunie au Parc des expositions de Pérols, le 16 juillet 2021 à 13 h 30, sous la présidence de Madame Carole DELGA, présidente.

Présent(e)s :

Madame ABADIE, Madame ADROIT, Monsieur ALLIES, Monsieur ANDRIEU, Monsieur ASSAF, Monsieur ASSIE, Monsieur BACOU, Monsieur BADENAS, Madame BAKIRI, Monsieur BARAILLE, Monsieur BARTHES, Monsieur BASTIDE, Monsieur BAUBAY, Monsieur BAUDRY, Monsieur BAYLE, Monsieur BENABDILLAH, Madame BENAMMAR KOLY, Monsieur BERARD, Monsieur BERMAND, Madame BERNOT, Monsieur BIAU, Madame BLANC, Monsieur BORT, Madame BOSSIS, Madame BOUDARDPIERRON, Monsieur BOUNES, Madame BOURGADE, Monsieur BOURGI, Madame BOURGUET, Monsieur BRIANCON, Monsieur BRIAND, Monsieur BRIN, Madame BRUTUS, Monsieur CADORE, Madame CALLEJON, Madame CANAL, Monsieur CANAYER, Monsieur CARAYON, Madame CARCHON, Monsieur CARLES, Madame CARMONA, Monsieur CASES, Madame CASTRO, Monsieur CHERUBIN, Monsieur CHIBLI, Monsieur CODORNIU, Madame COLLARD, Monsieur COSTE, Monsieur COTELLE, Madame COUVREUR, Madame D'ETTORE, Madame DALIX, Monsieur DE ALMEIDA CHAVES, Monsieur DE COMARMOND, Monsieur DELAHAYE, Madame DELALONDE, Monsieur DELAPIERRE, Madame DELGA, Madame DELRIEU, Monsieur DENAJA, Monsieur DEVILLE, Monsieur DONADA, Madame FALIERES, Madame FAUCON-MEJEAN, Madame FITA, Madame FRANCOIS, Madame GARDET, Monsieur GAREL, Madame GARONZI, Monsieur GARRAUD, Monsieur GARRIGUES, Madame GAS, Madame GATECEL, Madame GAYET, Madame GAZEL, Madame GENOLHER, Monsieur GIBELIN, Monsieur GILLET, Monsieur GIRAL, Monsieur GOURIER, Madame GUINLE, Madame GUYOT, Monsieur HAMAMI, Monsieur HELARY, Madame HOFFMANN, Madame JARYCKI, Monsieur JAUZION, Monsieur LABARTHE, Madame LACAZE, Monsieur LACAZE, Monsieur LAFFORGUE, Monsieur LAMOTTE, Madame LANGEVINE, Madame LAPEYRONIE, Madame LASFARGUES, Madame LAVERON, Monsieur LELEU, Monsieur LEONARDELLI, Monsieur LESGOURGUES, Monsieur LODA, Madame LUCAZEAU, Madame MADER, Madame MAGNE, Madame MAILLOLS, Monsieur MANAS, Monsieur MANOGIL, Madame MATHERON, Madame MAUREL, Monsieur MAZET, Madame MERCIER, Monsieur MOLI, Monsieur MONAMY, Monsieur MONTEIL, Monsieur MORENO, Monsieur NODARI, Madame NOVARETTI, Monsieur PALACIN, Madame PAROLIN, Madame PELE, Madame PELLEFIGUE, Madame PERALDI, Madame PHILIPPE, Madame PIGNIER, Madame PINATEL, Madame PIQUE, Madame PIQUEMAL, Madame PLANE, Monsieur PORTOLES, Monsieur PRADIE, Monsieur PY, Monsieur RECOULES, Monsieur REGOURD, Monsieur RIVENQ, Madame RIVIERE, Monsieur ROMERO GAYO, Monsieur ROSSIGNOL, Madame ROUQUETTE, Madame SAHUET, Monsieur SANCHEZ, Madame SENSE, Madame SOLIER-ASSIER, Madame SOLIMAN, Monsieur SZTULMAN, Monsieur TAUPIAC, Madame TEMPESTA, Madame THOMAS, Madame TISNE-VERSAILLES, Madame TROISE, Monsieur VERDIER, Madame VILAS, Monsieur VIVANCOS.

Absent(s), ont donné procuration :

Monsieur YELMA a donné délégation à Madame PLANE
Monsieur CAZAUBON a donné délégation à Monsieur BAUBAY
Monsieur DUBRAC a donné délégation à Monsieur BRIAND
Monsieur MATHIEU a donné délégation à Monsieur ASSAF
Monsieur KEROSLIAN a donné délégation à Madame SOLIER-ASSIER
Monsieur MASSIE a donné délégation à Madame FITA
Madame GAIRAUD a donné délégation à Monsieur MORENO

LISTE DES RAPPORTS

| | |
|---|----|
| Module 1 - Finances..... | 10 |
| 2021/AP-JUILL/01 – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1 ^{er} janvier 2022..... | 10 |
| Module 2 – Mesures de préparation de la rentrée | 21 |
| 2021/AP-JUILL/17- La Région protège : nouvelles mesures en faveur de la santé, du pouvoir d'achat et de la sécurité des habitants-e-s de l'Occitanie..... | 21 |

| | |
|--|----|
| Module 3 – Moyens des élu-e-s et CESER | 46 |
| 2021/AP-JUILL/10- Indemnités des élu-e-s du Conseil régional | 46 |
| 2021/AP-JUILL/11- Indemnités de déplacement et remboursement de frais des élu-e-s du Conseil régional | 46 |
| 2021/AP-JUILL/12- Indemnités de fonction, modulation des indemnités en fonction de la présence aux réunions, indemnités de déplacement et remboursement de frais des membres du conseil économique social et environnemental régional (C.E.S.E.R)..... | 46 |
| 2021/AP-JUILL/13- Formation des élu-e-s du Conseil régional | 46 |
| 2021/AP-JUILL/14- Equipement des élu-e-s du Conseil régional..... | 46 |
| 2021/AP-JUILL/15- Moyens des groupes | 46 |
| | |
| Examen des points d’actualité..... | 59 |
| Point d’actualité n° 1 : Groupe CRC – Sur de nombreuses usines en Occitanie frappées par des plans de licenciements et des menaces de délocalisations | 59 |
| Point d’actualité n° 2 : Groupe RN – Sur la LGV Perpignan Montpellier | 61 |
| Point d’actualité n° 3 : Groupe OPCE – Sur les actualités des politiques nationales et européennes agricoles en lien avec le projet agroécologique | 63 |
| | |
| 2021/AP-JUILL/06 – Adoption du règlement intérieur | 65 |
| 2021/AP-JUILL/07 – Élection des membres du conseil régional appelés à siéger au sein des commissions d’appel d’offres et jury de concours, et de la commission de délégation de service public | 72 |
| 2021/AP-JUILL/08 – Composition et missions de la Commission consultative des services publics locaux | 72 |
| 2021/AP-JUILL/09 – Formation des commissions sectorielles | 72 |
| 2021/AP-JUILL/16 – Élection des membres appelés à siéger au sein des commissions départementales de la coopération intercommunale..... | 76 |
| 2021/AP-JUILL/18 – Procès-verbal de l’assemblée plénière du 25 mars 2021 | 76 |
| | |
| Examen des vœux | 77 |
| Vœu n° 1 déposé par le groupe CRC : pour la levée des brevets concernant les vaccins anti-Covid-19 et la réindustrialisation des territoires | 77 |
| Vœu n° 2 déposé par le groupe CRC : relatif à l’impact de la crise sanitaire sur les finances de la région | 79 |

—————

La séance est ouverte à 13 h 30, sous la présidence de Madame Carole DELGA

LA PRÉSIDENTE

Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux, bonjour et merci de bien vouloir prendre place.

Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux, nous allons procéder à l'appel et je vais désigner monsieur le secrétaire de séance : M. Guillaume DE ALMEIDA CHAVES.

Merci à lui de bien vouloir faire l'appel.

Il est procédé à l'appel.

Merci. Le quorum est largement atteint.

Mesdames, messieurs les conseillers régionaux,

Notre assemblée plénière se tient ce vendredi, au moment où notre région vient de franchir le seuil d'alerte de 59 de cas de covid pour 100.000 habitants ; comme l'Hérault, la Haute-Garonne, l'Ariège, les Pyrénées orientales qui sont maintenant en zone rouge, et avec ce dernier département des Pyrénées-Orientales, la multiplication des cas par sept en une semaine, ce qui inquiète légitimement élu-e-s et populations, alors que la saison touristique bat son plein.

Soyons clairs, nous n'en avons pas fini avec la covid et je vous confirme, au vu des chiffres de propagation du variant Delta, qu'une nouvelle étape de la lutte contre l'épidémie est engagée sans délai avec détermination, responsabilité et que notre région va prendre toute sa part dans ce combat pour la vie, comme nous l'avons fait depuis mars 2020.

Le président de la République a annoncé de nouvelles mesures lundi soir, avec notamment la vaccination obligatoire des soignants d'ici le 15 septembre ou le renforcement du pass sanitaire au mois d'août. Chacun sait ici les nombreux désaccords que j'aie avec le président de la République depuis 2017 sur sa politique et sa vision de la France, mais il ne s'agit pas de cela, ni ici ni maintenant. Tout comme il ne s'agit pas d'un débat philosophique sur la liberté individuelle, il s'agit d'agir en responsabilité et en efficacité avec l'État, et comme de nombreux Français d'ailleurs, je suis choquée d'entendre des mots comme apartheid ou dictature depuis quelques jours, à propos de notre pays.

Revenons à l'essentiel. On parle ici de vies humaines. On parle d'une épidémie qui a déjà fait plus de 4 millions de morts dans le monde, dont plus de 111.000 en France et plus de 4.600 dans notre région. Une épidémie qui tue chaque jour, qui menace les plus fragiles d'entre nous, notamment nos aînés, mais avec, ces derniers jours, une propagation importante chez les jeunes. Une épidémie qui met en péril nos sociétés et leurs difficiles équilibres économiques et sociaux. Il n'y a donc pas de place pour la polémique politicienne.

Oui, nous sommes une société et ce qui fonde une communauté humaine, et singulièrement dans notre République, c'est ce principe qui fait que l'intérêt général est tout sauf la somme des intérêts particuliers. Et l'intérêt général aujourd'hui commande de se faire vacciner. En Occitanie, ce sont plus de 5,4 millions d'injections déjà réalisées, près d'un adulte sur deux est aujourd'hui complètement vacciné avec les deux doses, mais il faut encore accélérer. L'intérêt général, c'est que chaque soignant de ce pays soit vacciné pour ne pas mettre en danger et sa vie et la vie de ses patients. L'intérêt général, c'est faire en sorte que dans une petite entreprise, une grande entreprise, un commerce, un restaurant, il n'y ait pas la moitié des salariés vaccinés et l'autre non. Je pourrais ainsi multiplier les exemples au quotidien pour démontrer toute la pertinence de la vaccination.

Au fond, l'intérêt général, c'est d'abord de penser aux autres avant de penser à soi. C'est préférer le pragmatisme au dogmatisme. Je suis du parti de la vaccination, car le vaccin garantit à 95 % d'éviter les formes graves de la covid. Je suis du parti de la vaccination, car ce pays, c'est celui de Pasteur, c'est celui de la confiance à la recherche scientifique et de la foi dans le progrès.

Je le réaffirme donc : la région continuera de tout faire pour protéger les habitants d'Occitanie. Ainsi, nous renforçons depuis le début de cette semaine notre dispositif de vaccination mobile Proxivaccin dans les secteurs ruraux pour permettre aux personnes isolées d'avoir accès à la vaccination avec un deuxième camion que nous allons donc mettre en complément par la région. Ce sont déjà près de 12.000 personnes qui en ont déjà bénéficié et de plus, avec la Croix-Rouge, avec l'Agence régionale de santé et la Fédération de l'hôtellerie de plein air, nous allons déployer des centres de vaccination mobiles dans les campings.

Afin de préparer ces semaines à venir, Vincent BOUNES, vice-président en charge de la santé, est en lien étroit avec l'Agence régionale de santé, et Kamel CHIBLI, vice-président à l'éducation, portera pendant l'été aux côtés du rectorat la préparation des campagnes de vaccination dans les lycées, tout comme nous allons déployer des opérations d'incitation à la vaccination auprès de nos agents des lycées en lien avec la médecine de prévention et également les organisations syndicales. Enfin, j'ai proposé à l'Agence régionale de santé de participer à une campagne d'information de proximité, notamment dans nos Maisons de région, mais également dans les transports en commun gérés par notre collectivité.

Protéger, c'est aussi anticiper et j'ai proposé durant ma campagne un projet clair, précis sur la santé, avec notamment le recrutement de 200 médecins et infirmiers salariés afin de lutter contre les déserts médicaux. Cet engagement, il est tenu sans attendre. Nous votons aujourd'hui la préfiguration d'un groupement d'intérêt public qui sera mis en place en 2022, qui sera la première pierre de ce service public, mais qui nous permettra surtout de pouvoir être opérationnels dès cet automne. La première étape sera consacrée au lancement d'un appel à candidatures dès la rentrée auprès des collectivités déficitaires en médecins. Ainsi nous identifierons les collectivités prêtes à accueillir sur leur territoire un centre de santé géré par le GIP et donc des médecins et des infirmiers rémunérés par cette structure. En parallèle et en vue de la création du GIP, des concertations seront menées avec, bien sûr, l'Agence régionale de santé, l'Assurance maladie, les départements, les collectivités locales, les représentants des professionnels de santé, l'APEC, les pôles de santé, les universités, la fabrique des centres de santé ainsi que les 14 groupements hospitaliers de territoire dans l'objectif de développer l'exercice ville/hôpital. Grâce à cette synergie public-privé, l'objectif est de déployer un réseau de centres de santé pertinents en lien avec les besoins des territoires afin qu'aucun habitant d'Occitanie ne soit à plus de 15 minutes d'un professionnel de santé. Vous le voyez, c'est du concret.

C'est la même méthode qui prévaut aussi concernant la partie de notre projet consacré à la sécurité du quotidien. Là aussi, l'engagement sera tenu, car, pour moi, la sécurité est un droit fondamental. Je rappelle donc que depuis 2016, notre action est constante sur ce sujet avec 65 M€ investis, ce qui a permis l'équipement de 90 % des lycées en clôture périphérique, 80 % des lycées d'un système de vidéoprotection des entrées principales et des services et 77 % exactement des places de train liO sont couvertes par la vidéoprotection. Je propose aujourd'hui d'aller plus loin et,

dès le mois de septembre, la région accompagnera les communes et les intercommunalités dans leurs actions de prévention des violences et de la tranquillité publique. L'objectif est de mener un projet partenarial avec les élu-e-s locaux, l'État, la population ainsi que l'ensemble des acteurs du territoire, en particulier la communauté éducative et le tissu associatif local.

La région propose d'intervenir sur trois axes :

- la création d'aménagements spécifiques de l'espace public pour répondre aux besoins de prévention et de sécurité,

- l'acquisition de postes de police municipale mobiles, comme a pu le faire la commune de Montpellier, facilement déployables et permettant une meilleure couverture du terrain.

- La rénovation et/ou la création de locaux de police municipale ou intercommunale, ainsi que l'implantation de nouvelles unités en proximité des populations confrontées à l'insécurité du quotidien, donnant ainsi de meilleures conditions de travail aux policiers municipaux.

Je souhaite également que nous intervenions dans la formation continue des agents de police municipale et intercommunale. À ce titre, la région soutiendra les actions de formation en Occitanie du Centre national de la fonction publique territoriale qui assure seul cette compétence et je sais pouvoir compter sur le délégué régional du CNFPT, Hussein BOURGI. Ainsi, elle investira pour adapter son outil de formation des policiers municipaux en Occitanie en finançant la rénovation de l'école de police municipale de Montpellier et en étudiant aux côtés du CNFPT la possibilité de créer une école à l'ouest du territoire.

Enfin, j'aurai d'ici quelques jours un échange avec monsieur le Premier ministre sur la création d'une zone de défense propre à notre territoire régional.

Pour un meilleur suivi de l'avancée des différents aspects de ce plan régional de protection des personnes vis-à-vis des violences, j'ai souhaité la création d'une délégation spécifique. Thierry MATHIEU est ainsi nommé conseiller régional délégué à la sécurité et il me sera rattaché directement. Il travaillera aux avancées des différents aspects de notre plan régional, participera au suivi du Plan régional de lutte contre le racisme et l'antisémitisme et veillera à l'aide apportée aux victimes. Il coordonnera ainsi un grand plan d'investissement dans les infrastructures de prise en charge et d'éloignement des conjoints violents.

Pour l'accompagner dans ses missions, la création d'un poste de directeur/directrice de Projet Sécurité, rattaché directement au directeur général des services, sera proposée au vote lors de la prochaine réunion de la commission permanente, le 23 juillet. Elle ou il devra adopter une approche transversale de tous les enjeux stratégiques en matière de sécurité : sécurisation des lycées, bien entendu, et des centres de formation et de leurs abords, déploiement du plan de sécurisation des transports régionaux, sécurité des bâtiments administratifs, des élu-e-s, des services, et sécurité également économique pour les entreprises régionales ou de sensibilisation et de prévention en lien avec les territoires.

Notre autre grande priorité, c'est la relance et elle sera au cœur de notre commission permanente du 23 juillet prochain, mais je veux aujourd'hui vous donner le cap de notre action.

D'abord, répondre à l'urgence. Et là aussi, mon engagement de campagne sera tenu avec la mise en place dès la rentrée du fonds anti-faillite de 100 M€. Il sera le complément indispensable du fonds souverain régional, doté de 150 M€, déjà en activité et composé de l'Agence régionale des investissements stratégiques, la région actionnaire, d'Épargne Occitanie, la plateforme de financement citoyen participatif et du Fonds de rebonds Impulsion géré par IRDI Capital investissement.

Nous devons tout faire, tout faire pour que la crise sanitaire ne soit pas aggravée par une crise économique et sociale sans précédent. Il en va également de la vie de nos concitoyens, de l'avenir de leurs enfants.

Concernant le plan de relance gouvernemental, je crois que là aussi, il faut plus associer les élu-e-s locaux à cet élan national et singulièrement les régions, chefs de file du développement économique. Ce plan doit, à mon sens, remplir une mission historique, celle de permettre à notre économie de se transformer afin de lutter en actes contre le réchauffement climatique, dont nous pouvons voir chaque jour les terribles effets sur le quotidien des gens, en plusieurs endroits de la planète, encore récemment au Canada ou, plus près de chez nous, avec les inondations meurtrières en Allemagne ou en Belgique.

Cette transformation de notre modèle nécessite de l'accompagnement, du soutien et, disons-le, du courage politique. Accompagnement de nos entreprises pour revisiter leur modèle, ce que nous ferons avec notre contrat « Entreprise durable ». A cet effet, une expérimentation sera conduite à l'automne auprès de 100 entreprises, évaluation verte de leurs activités, définition de leurs axes de progrès, ainsi que les impacts sur leurs besoins de compétences et de formation.

C'est aussi le soutien de la puissance publique pour permettre la remise à niveau des filières traditionnelles et ainsi faire émerger de nouveaux secteurs porteurs d'emplois de qualité demain. Je pense ici, en Occitanie, au domaine de la santé, des biomédicaments, des énergies renouvelables bien sûr, comme l'hydrogène, de l'écoconstruction ou des mobilités du futur.

Je dis emplois de qualité, car nous ne pouvons pas offrir comme horizon à notre jeunesse que des métiers ubérisés où derrière le beau mot d'entrepreneur se cache en fait une précarité brutale et dévastatrice. La société de services ne peut être une société de serviteurs. Ce nouveau modèle doit être durable et juste à la fois, sinon il ne sera pas.

Je le dis aussi, il ne peut se concentrer uniquement sur nos métropoles et c'est le combat que nous menons, par exemple aux côtés des salariés de l'usine Bosch, en Aveyron, pour laquelle la région est prête à accompagner sa diversification. Je l'ai redit mardi au PDG de Bosch France, Heiko CARRIÉ, et également à la ministre Agnès PANNIER-RUNACHER. Je n'oublie pas non plus la SAM et nous avons une réunion de travail pour la SAM de Decazeville la semaine prochaine.

Voilà pourquoi je parle de courage politique. Je crois que cette crise doit en effet nous permettre de regagner de la souveraineté pour notre pays, pour l'Europe également, souveraineté énergétique, sanitaire, alimentaire, industrielle. Cette souveraineté passe donc par de la relocalisation de savoir-faire sur nos territoires et, là aussi, les régions sont le bon échelon pour agir.

Les régions sont nécessaires pour faire avancer la France. Et si je crois en la région comme moteur de ce nouveau modèle de développement, c'est parce que j'ai de l'ambition pour notre pays. C'est le sens de mon élection à l'unanimité comme présidente des régions de France, avec Renaud MUSELIER comme président délégué. Chacun sait que je suis une décentralisatrice convaincue, non par dogmatisme, mais par expérience. Que serait aujourd'hui l'état de nos lycées, de nos ports, de nos trains, au quotidien si la région n'avait pas pris ces compétences voilà plusieurs décennies ? Voilà pourquoi j'ai accepté l'expérimentation proposée par monsieur le Premier ministre sur les routes nationales, tout comme je propose de permettre aux régions de prendre en charge cette santé de proximité que souhaitent ardemment nos concitoyens avec l'investissement dans les hôpitaux locaux.

J'ai lu dans un commentaire que cette élection à la tête de Régions de France est une mauvaise nouvelle pour Emmanuel MACRON. Au fond, la seule vertu de cette polémique politicienne, c'est de permettre à beaucoup d'éviter de parler des vrais problèmes des gens et surtout de trouver de vraies solutions. Je l'ai prouvé depuis six ans maintenant à la tête de cette région Occitanie, je suis du côté de la France du faire, pas du côté de la France de la palabre.

Entourée bien entendu de mes équipes, entourée de mes collègues présidents de région, notamment lors du prochain Congrès des régions qui se déroulera ici à Montpellier, fin septembre, nous n'avons qu'une ambition : faire avancer notre pays et faire gagner notre équipe de France sur tous les terrains. Pour cela, oui, je le dis, l'État doit retrouver de la puissance et il ne la retrouvera pas dans une recentralisation brutale et verticale. Il la retrouvera en étant fort sur ses sujets régaliens et en permettant de libérer les énergies sur les territoires et en faisant confiance au terrain. Quand l'État recule, ou ne remplit plus sa mission, c'est une véritable machine à fabriquer du renoncement, du désespoir, de l'extrémisme qui se met en marche dans toute la société.

Chacun le sait, le renoncement et la fatalité ne font pas partie de notre vocabulaire politique. Je ne crois qu'à l'éducation pour tous, au travail, à la fraternité, au dialogue, et à l'intelligence collective. C'est ma méthode ici en Occitanie, et ce sera bien sûr ma méthode en tant que présidente de Régions de France dans les trois années qui viennent.

Mesdames et messieurs les conseillers régionaux, nous nous étions engagés pour être au travail très rapidement. C'est ce que nous faisons avec des actions que nous allons voter aujourd'hui et vendredi prochain pour la santé, la sécurité et bien sûr, l'emploi et l'économie. Je tiens à remercier le cabinet et mon nouveau directeur de cabinet, Pierre FOURNEL, mais également les services et bien entendu, Simon MUNSCH, directeur général des services. Merci à eux parce que si nous avons pu être aussi rapides, c'est parce que nous avons une équipe, une administration, un cabinet solide, dévoué et compétent.

Alors, au travail, au travail pour servir la population et aider ceux qui souffrent, soutenir ceux qui créent, avec détermination, avec passion et bon sens. Je vous remercie.

Applaudissements.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'installer Jérôme MONAMY.

Applaudissements.

Jérôme MONAMY a succédé à Chrystel GOMBERT qui a démissionné pour raisons personnelles, et je pense tout particulièrement à elle, j'espère que tout ira mieux.

Il était premier candidat non élu-e sur la liste l'*Occitanie en commun* pour la section départementale de la Haute-Garonne, et donc Jérôme MONAMY nous a rejoints.

Je vous informe que six groupes politiques ont été déposés le 2 juillet dernier :

- Le groupe Socialistes et Citoyens d'Occitanie, composé de 69 membres et présidé par Christian ASSAF (Vice-Présidente : Claire FITA)

- Le groupe Radicaux de Gauche et Citoyens composé de 18 membres présidé par Vincent GAREL (Vice-Présidente : Florence BRUTUS)

- Le groupe Communiste, Républicain et Citoyen, composé de 15 membres et présidé par Pierre LACAZE (Vice-Président : Éric CADORÉ, Vice-Présidente : Sylvie VILAS)

- Le groupe Occitanie Pays Catalan Ecologie, composé de 7 membres et présidé par Benjamin ASSIÉ

- Le groupe Rassemblement national, composé de 28 membres et présidé par Jean-Paul GARRAUD (1^{er} Vice-Président Julien SANCHEZ)

- Le groupe Occitanie Courageuse, composé de 21 membres et présidé par Aurélien PRADIÉ.

Nous avons pour cette assemblée plénière 18 points inscrits à l'ordre du jour.

J'indique pour mémoire que j'ai inscrit à l'ordre du jour 3 rapports complémentaires qui ont été envoyés dans NOMAD le 13 juillet dernier :

- le rapport 09 - FORMATION DES COMMISSIONS SECTORIELLES

- le rapport 10 - INDEMNITES DES ELU-E-S DU CONSEIL REGIONAL

- le rapport 17 - LA REGION PROTEGE : NOUVELLES MESURES EN FAVEUR DE LA SANTE, DU POUVOIR D'ACHAT ET DE LA SECURITE DES HABITANTS-E-S DE L'OCCITANIE.

Par ailleurs, vous avez également reçu une mise à jour du rapport 06 sur l'ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR.

La Conférence des Présidents de groupes, réunie mercredi 7 juillet 2021, a évoqué l'ordre de passage des rapports, a défini 3 modules et les temps de parole des groupes :

MODULE 1 – FINANCES

MODULE 2 - MESURES DE PREPARATION DE LA RENTREE

MODULE 3 - MOYENS DES ELUS ET CESER

Puis nous poursuivrons notre ordre du jour après l'examen des points d'actualité.

A l'issue de l'examen des 18 rapports, les vœux, et il n'y a pas de questions orales.

Je rappelle que le temps d'expression des groupes est de 2 h 15 décliné comme suit :

- Groupe Socialistes et Citoyens d'Occitanie 49 minutes
- Groupe Radicaux de Gauche et Citoyens 18 minutes
- Groupe Communiste, Républicain et Citoyen 16 minutes
- Groupe Occitanie-Pays Catalan Ecologie 11 minutes
- Groupe Rassemblement national 24 minutes
- Groupe l'Occitanie Courageuse 20 minutes

Suite à la Conférence des Présidents de Groupe, et en application de l'article 12 du règlement intérieur, les Présidents de Groupe m'ont fait parvenir la répartition de leur temps de parole global. Par conséquent, je remercie les Présidents de Groupe de bien vouloir veiller au respect de la répartition des temps de parole telle qu'elle m'a été transmise.

Sur vos tables, il y a donc :

- » l'ordre du jour;
- » les temps de parole et l'ordre de passage,
 - » les 3 points d'actualités,
- » les 2 vœux,

» 1 amendement sur le rapport n° 6. Je précise, pour la bonne compréhension de chacun, que les amendements sont numérotés dans l'ordre de dépôt au Service des Assemblées (quel que soit le rapport sur lequel ils portent).

Comme je vous l'avais indiqué, nous déployons aujourd'hui le vote électronique sur la tablette qui a été mise à votre disposition. Je précise que les modules de vote électroniques sur tablette ont largement été développés pendant le confinement et même s'ils sont opérationnels à ce jour, ils sont en cours d'évolution.

Pour cette séance d'aujourd'hui, seuls les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée plénière qui ont été envoyés peuvent faire l'objet d'un vote électronique. Ce qui veut dire que le vote sur l'amendement et sur les deux vœux se déroulera à main levée.

Pour que l'on se familiarise tous avec cette nouvelle application, je vous propose de procéder à un vote test ; pour vous aider, un mode opératoire a été mis sur table et il va également être projeté. Pour voter, il vous faut cliquer sur « vote » en haut à droite, puis choisir votre vote et enfin cliquer sur « Enregistrer le vote ». Je précise que une fois le vote enregistré, il ne peut pas être modifié.

Nous allons donc commencer le test :

Le vote est ouvert...

Le vote est clôturé.

C'est adopté. Merci d'avoir bien voulu vous prêter à ce test.

Nous allons passer au premier vote, de façon réelle, sur l'adoption de l'ordre du jour.

J'ouvre le vote sur l'adoption de l'ordre du jour...

Je ferme le vote.

Adopté à la majorité : 110 pour ; contre 19 ; abstentions 28.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/00-2 - ORDRE DU JOUR | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 1 | 20 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 0 | 0 | 28 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 110 | 20 | 0 | 28 | 158 |

*Occitanie Courageuse
Pour : DEVILLE Thierry

M. RIVENQ

Désolé, Madame la Présidente, j'ai juste une question d'ordre technique : comment cela va-t-il se passer pour les procurations, sachant que chacun a sa tablette pour voter ? C'est inscrit ? Alors je n'ai pas suivi, merci. Et donc c'est nous qui renseignons nous-mêmes nos tablettes. Merci.

LA PRÉSIDENTE

Si tu as une procuration, tu votes deux fois.

Module 1 - Finances

2021/AP-JUILL/01 – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2022

Nous allons passer au module n° 1 « Finances » qui comprend les cinq premiers rapports, des rapports qui sont pour la plupart administratifs. Quatre rapports sont très techniques, mais un rapport est important, c'est la mise en place d'un programme d'émissions obligataires Euro Medium Term Notes. C'est aujourd'hui la possibilité d'ouvrir le recours à l'emprunt, parce que je souhaite que nous puissions, en septembre ou octobre, lancer ce dispositif là où les taux d'intérêt seront encore assez faibles. En fin d'année, je crains qu'il y ait beaucoup de demandes et là, les taux d'intérêt augmentent, sachant que la trajectoire budgétaire d'investissement et donc d'emprunt sera votée de façon complète sur la fin de l'année à travers et le DOB et le budget primitif. Mais que nous puissions avoir un premier engagement sur certains crédits dès le mois de septembre -octobre.

Nous allons passer à la discussion et le premier intervenant est M. CODORNIU pour trois minutes, qui sera suivi par Monsieur ASSIÉ pour trois minutes également.

M. CODORNIU

Merci, Madame la Présidente.

Chers collègues, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter à vous toutes et vous tous la bienvenue pour cette assemblée régionale, en souhaitant bien sûr réussite, dynamisme et peut-être un peu plus de sérénité pour mener à bien nos engagements, notre programme et que cela puisse se faire en toute concertation.

En ce qui concerne le premier volet de cette assemblée plénière, les rapports qui sont référencés, le groupe Radicaux de Gauche et Citoyens votera l'ensemble de ces rapports qui sont, comme vous venez de le dire, Madame la Présidente, techniques et financiers.

En ce qui concerne la nomenclature budgétaire, nous faisons le choix d'anticiper le dispositif trois ans avant l'échéance obligatoire pour les collectivités, tout cela pour une meilleure lisibilité des comptes publics. Cela nous permettra également de constituer des provisions dès lors qu'un risque apparaîtrait. Cela ne modifie en rien les finances de notre collectivité, mais cela nous apporte les options supplémentaires de prévision et de lecture pour les rapports 2 et 3.

Nous voterons les modalités obligatoires de présentation et de vote de documents budgétaires ainsi que le règlement budgétaire et foncier.

Le rapport 4, c'est l'intervention que vous venez de faire, Madame la Présidente, pour la mise en place d'un programme d'émissions obligataires, EMTN. Là aussi, c'est technique et surtout financier, le but étant de simplifier les démarches et donc faire des économies sur les emprunts, travailler sur les meilleurs taux en cours. Avec cette solution à moyen terme, nous allons faire appel à un arrangeur, donc une banque sélectionnée dans le cadre d'un marché public. Comme vous le savez, comme vous l'avez fait durant la dernière mandature, Madame la Présidente, il s'agit d'anticiper l'avenir, comme vous l'avez fait très, très bien durant cette dernière mandature. C'est en toute confiance et avec beaucoup d'ambition financière que le groupe Radicaux de Gauche et Citoyens votera ces cinq rapports.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

La parole est à M. ASSIÉ pour trois minutes, qui sera suivi par M. BRIAND pour trois minutes également.

M. ASSIÉ

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les vice-présidentes et vice-présidents, mes chers collègues, ce module financier peut apparaître comme un ensemble de délibérations purement

techniques et peut-être pour quelques-uns d'entre nous dont je suis, en première lecture de ces rapports, pour un moment plutôt austère. Mais vous l'avez dit, cher Didier, ce sont des outils politiques indispensables à la mise en œuvre et au contrôle de l'action publique qui va être menée dans le cadre du mandat régional qui s'ouvre.

En effet, l'adoption de la nomenclature budgétaire M57 dès le 1^{er} janvier 2022 va permettre une exigence comptable accrue, une meilleure compréhension du processus budgétaire, une évaluation permanente de l'action publique régionale et surtout, surtout, permettre une plus grande visibilité des choix politiques qui seront engagés pour l'avenir et la réussite de notre territoire et de ses habitants.

C'est parce que nous souhaitons nous engager de toutes nos forces pour contribuer aux projets portés par notre présidente et la majorité régionale en faveur d'une écologie des solutions concrètes, une écologie du faire au service de toutes et tous que les élu-e-s écologistes et citoyens que nous sommes avons décidé de nous rassembler au sein du groupe Occitanie-Pays catalan écologie dans le cadre de la majorité plurielle régionale.

De la même façon, la délibération autorisant la mise en place d'un programme d'émissions obligatoires peut être un outil structurant pour la transition écologique de notre région. Dès 2018, la région Occitanie a déjà décidé de satisfaire ses besoins de financement en ayant recours à une émission obligatoire verte et sociale. L'objectif est de mettre en adéquation les politiques publiques en faveur de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique et leur mode de financement. C'est donc la mise en place d'un cercle vertueux de l'économie de notre territoire. Avec ce recours à une émission obligatoire verte et sociale, la région Occitanie démontrait déjà son ambition d'amplifier sa lutte contre le dérèglement climatique dans un impératif constant de justice sociale. C'est le défi majeur auquel nous allons être confrontés lors des prochaines années.

Les habitants et les habitantes de notre région sont déjà durement et quotidiennement confrontés aux effets du dérèglement climatique. Ce sont les inondations qui ravagent chaque année des vallées entières et endeuillent malheureusement trop souvent des familles. Les sécheresses qui appauvrissent nos terres et celles et ceux qui les cultivent, les grêles, les canicules, les incendies qui se multiplient. Ces phénomènes naturels autrefois exceptionnels sont devenus notre quotidien. Moi-même, élu de l'Aude, département particulièrement meurtri par les effets du changement climatique, je peux témoigner qu'aucune parcelle de notre territoire n'est désormais épargnée.

Je suis d'une génération qui a été saisie par les mots de Nicolas Hulot prononcés par Jacques Chirac lors du quatrième Sommet de la Terre, en 2002 à Johannesburg : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Vingt ans après, la situation est plus que jamais alarmante et engage notre responsabilité d'élu-e-s. Le prérapport du GIEC qui vient de sortir en atteste cruellement, comme malheureusement, vous en avez parlé, Madame la Présidente, la tragique actualité en Belgique et en Allemagne. Où que nous soyons, nous devons agir.

Nous nous réjouissons de participer à un projet régional qui affirme que si la maison brûle, en Occitanie, nous ne regarderons pas ailleurs. Dans cette ambition à laquelle répond la recherche d'outils stratégiques pour les investissements à venir, notre groupe votera en faveur des délibérations du module 1. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à M. BRIAND pour 3 minutes, qui sera suivi par M. BERARD pour 3 minutes également.

M. BRIAND

Madame la Présidente, mes chers collègues, d'ores et déjà je vous précise que sur les délibérations très techniques, les trois premières, sur la M57, le règlement budgétaire et la présentation du vote des documents budgétaires, nous approuverons ces rapports qui ne portent pas de difficulté.

Cependant, et bien que nous aurions pu voter le programme EMTN, de même que la délégation qui en découle, nous serons contraints de voter contre ces deux délibérations, non pas sur la volonté de diversification des ressources de la région qui évidemment, dans le contexte particulier aujourd'hui, est tout à fait opportune, mais tout simplement parce que cette délibération annonce tout de go que la région lance un programme d'émissions obligataires - et non pas obligatoires - pour 1,5 milliard d'euros. 1,5 milliard d'euros sans durée maximale, pourquoi pas, même si l'on peut imaginer que ce programme colle aux perspectives de besoins de la région sur le mandat ou sur une période un peu plus significative. 1,5 milliard d'euros sans avoir d'information sur l'équilibre qui sera fait dans les ressources que nous pourrons mobiliser pour assurer le financement de nos investissements : ressources bancaires classiques, banque publique de développement et émissions obligataires.

Bref, le plus grand flou règne sur les conditions dans lesquelles la région entend mener son programme d'investissements et sa stratégie d'endettement sur le prochain mandat. C'est une question importante parce que sur le mandat passé, nous le savons, la dette a très fortement augmenté pour notre région. Cela correspond d'une part à une volonté en matière d'investissements que nous pouvons soutenir, cela correspond également aux conséquences de la crise que toutes les collectivités ont subies et la région n'est pas exempte, mais nous ne pouvons pas aujourd'hui, sans avoir aucune information sur la trajectoire budgétaire de la collectivité, sans n'avoir jamais eu, malgré de nombreuses demandes lors du précédent mandat, de communication d'une vision prospective, claire de la collectivité, nous ne pouvons pas souscrire à cette trajectoire qui est proposée les yeux bandés, sans aucune information et sans aucune capacité de contrôle dès lors que vous sollicitez, et

c'est naturel, dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, la délégation pour l'ensemble des opérations subséquentes.

Vous l'avez compris, notre position n'est pas sur l'outil, l'outil technique, mais sur les conditions dans lesquelles vous engagez aujourd'hui le mandat qui s'ouvre. Vous ne pouvez pas aujourd'hui lancer des opérations de ce type sans affirmer une trajectoire claire sur la dette, sur la politique d'investissement, et ces informations qui auraient pu être intégrées à un débat au sein d'une commission, naturellement la commission des Finances, qui auraient pu être intégrées dans ce rapport sont totalement absentes. Dans ces conditions, nous ne pouvons à regret que voter contre.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à M. BERARD, monsieur le Rapporteur général du budget, pour trois minutes, il sera suivi de M. GARRAUD pour 7 minutes.

M. BERARD

Merci, Madame la Présidente.

Chers collègues, je ne vais pas revenir sur effectivement les points réglementaires de ce rapport, uniquement m'attarder, comme beaucoup d'entre nous, sur le rapport n° 4 et plus particulièrement la mise en place du programme d'émissions de titres obligataires. Nous l'avons tous compris, dans le but de diversifier, sécuriser et optimiser ses sources de financement, la région Occitanie propose la mise en place, dès le second semestre 2021, d'un programme d'émission de titres obligataires. Je précise que cette démarche figurait dans le rapport sur les orientations budgétaires 2021 au titre de la stratégie de la dette.

Ce programme permettra à la région Occitanie de recourir de manière périodique, souple et agile aux marchés obligataires afin de lever des fonds dont les montants seront adaptés à ses besoins et notamment fixés et calibrés annuellement lors des budgets. Ces financements, complémentaires aux prêts bancaires souscrits auprès des banques commerciales ou des institutionnels, seront destinés à financer de manière pluriannuelle les investissements inscrits aux budgets successifs de la région. L'instauration de ce programme implique tout de même la production d'une documentation financière rendue publique par l'émetteur au profit des investisseurs potentiels. Ce document d'information définit les conditions d'émission des titres obligataires et présente de manière détaillée le profil de l'émetteur, c'est-à-dire la région. Ces financements totalement sécurisés seront conclus à taux fixe.

Je précise que depuis 2013, la région utilise un instrument financier similaire pour satisfaire ses besoins à très court terme dans le cadre de la gestion de la trésorerie. Mais pour mettre en place un programme EMTN, la région a fait appel à un arrangeur, une banque sélectionnée par le biais de

marchés publics, chargée de coordonner les travaux préparatoires ; la commercialisation des titres obligataires est assurée par des agents placeurs.

Ce programme, donc, est un outil financier. Il est établi, monsieur BRIAND, sans limites de temps et sans obligation d'engagement. Pour autant, un plafond, effectivement, doit être déterminé et il est proposé de fixer 1,5 milliard d'euros dans le but de contribuer au financement du futur plan pluriannuel d'investissement de la collectivité. Pour votre information, les deux tiers des régions ont recours à cet outil pour un montant identique, entre 1,5 milliard et 2 milliards d'euros.

Pour terminer, je préciserai le cinquième au point où il y a l'adaptation de la délibération de la délégation de la présidente qui concerne la mise en place du programme d'émission de titres obligataires ; il s'agit simplement d'inclure l'ensemble des actes associés à ce programme. Voilà, Madame la Présidente, les remarques sur ce rapport. Le groupe SCO votera favorablement l'ensemble de ce rapport.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

M. GARRAUD pour sept minutes qui sera suivi par M. LACAZE pour trois minutes.

M. GARRAUD

Merci, Madame la Présidente.

Mesdames et messieurs les conseillers régionaux, je rejoins ce qui a été dit en ce qui concerne les trois premiers points de ce module qui ne posent effectivement pas de problème particulier, puisqu'il s'agit de délibérations de principe.

Par contre, les points 4 et 5 fixés à l'ordre du jour représentent un réel enjeu, celui d'un possible endettement supplémentaire de la région pour un montant de 1 milliard et demi d'euros. Vous souhaitez ouvrir le recours à l'emprunt et il est naturel que nous vérifiions bien ce qu'il en est.

Alors sur ce dossier et sur le dossier numéro 5 qui suit donc celui sur le programme d'émissions obligataires, vous demandez une délégation du conseil régional à vous-même, à l'exécutif régional, ce qui veut dire que vous aurez toute marge de manœuvre pour mettre en place cet endettement supplémentaire de 1 milliard et demi d'euros.

Il s'agit, je pense, dans un premier temps, de revenir sur le côté technique, peut-être un peu fastidieux, mais le côté technique est important, financier, et je ne partage pas ce qui a été dit sur ce que j'ai entendu par la majorité sur : « Il s'agit de faciliter les démarches, il s'agit d'avoir beaucoup d'ambition financière », il s'agit aussi surtout d'aggraver l'endettement de la région.

En ce qui concerne ces programmes EMTN, Euro Medium Term Notes, qui sont en réalité des titres de créance émis par des banques de financement et d'investissement à destination d'investisseurs professionnels, institutionnels ou banques privées, leur fonctionnement est calqué sur

celui des Medium Term Notes américains, c'est-à-dire des bons à moyen terme qui sont utilisés sur ces marchés.

Je relève d'abord un point en fin de la page 4 de votre rapport, il y a un élément, à savoir que les EMTN ne sont pas notés par les agences de notation financière, comme vous l'écrivez, « seul l'émetteur fait l'objet d'une notation ». Donc, ces programmes présentent des caractéristiques très diverses, que ce soit en termes de rémunération ou de garantie du capital, il faut donc bien comprendre le fonctionnement de ces produits avant toute décision d'investissement. Les termes et conditions de vente de EMTN mentionnent généralement le nom de l'émetteur, le droit et la fiscalité applicables, la devise utilisée, le montant de champ de coupure, le montant total de l'émission, la date de départ et la date d'échéance, le coupon servi, les conditions de remboursement et les frais de sortie avant échéance ! Nous n'avons sur tous ces éléments, en l'état, aucun élément d'information pour l'instant.

Dans le rapport, il est précisé que ce programme est établi sans limites de temps, que le plafond d'encours est de 1 milliard et demi d'euros, que la maturité des émissions obligataires est de 40 ans maximum, que les taux peuvent être variables. Nous n'avons strictement aucune précision sur les différents emprunts qui seront mis en œuvre et nous devrions vous faire confiance par rapport à un tel engagement.

Nous ne le souhaitons pas. Pourquoi ? Parce que ces EMTN sont de manière simpliste un moyen d'aller toujours plus haut et plus vite dans l'endettement. Je rappelle que 300 M€ ont déjà été souscrits et s'y ajouterait donc, c'est possible, un milliard et demi d'euros. Alors, cet élément est un peu technique, mais il convient de l'observer de près, car il permet, après l'enregistrement du programme d'émission, d'accéder aux marchés pour les montants de son choix, en émettant des titres dont les caractéristiques peuvent varier suivant ses besoins de financement et la tendance du marché. En règle générale, la maturité de ce type de produits peut atteindre 10 ans. Cependant, là, vous prévoyez 40 ans dans ce projet, ce qui est une durée qui, en termes financiers, est considérée comme risquée. Par exemple, sur ce milliard et demi d'euros sur 40 ans, cela représente pour la région plus de 4 M€ de remboursement mensuel alors que nous avons une démographie avoisinant les six millions d'habitants en Occitanie. Il faut également intégrer le remboursement du premier EMTN, donc de 300 M€, et nous avons un remboursement mensuel de 816.000 € supplémentaires. C'est donc à près de 5 M€ de remboursement mensuel sur 40 ans que vous souhaitez, peut-être, vous engager, ce qui est évidemment énorme !

Je rappelle aussi un certain nombre d'obligations dont, manifestement, vous vous êtes pour l'instant affranchie : suivant l'article L.412-1 du Code monétaire et financier, vous devez rédiger un document d'information dit « prospectus ». Ce document harmonisé par une directive européenne doit faire l'objet d'actualisations régulières sur les EMTN, comme doit le faire la région pour le premier EMTN dont j'ai parlé. Nous devrions donc être informés de l'intervention des différents agents chargés d'organiser le fonctionnement de ce programme ; à ce jour, nous n'avons aucune précision là-dessus.

La préparation de ce prospectus doit être visée par l'AMF, l'Autorité des marchés financiers, c'est obligatoire ; là aussi, nous n'avons aucun élément en l'état. Quant à la décision et la mise en place d'un tel programme d'émissions obligataires, il est proposé de confier à l'exécutif régional, par une modification de la délibération de l'assemblée plénière du 2 juillet, pour vous confier cela de votre seule compétence. Pourtant, lorsque l'assemblée délibérante délègue sa compétence en matière d'EMTN à l'exécutif, elle doit fixer avec précision la durée et le champ de la délégation, en particulier les caractéristiques essentielles des contrats que l'exécutif est autorisé à souscrire dans la perspective de financer les investissements prévus ; là aussi, nous n'avons aucun élément d'information.

Il est important d'avoir à l'idée que les contrats relatifs à l'émission obligataire sont des contrats de droit privé qui n'entrent pas dans le champ d'application du Code des marchés publics. La délibération ou la décision de souscrire ces EMTN ou des produits financiers en cas de délégation est un acte unilatéral qui précède la signature du contrat sous peine de nullité ; nous n'avons pas ces éléments également. Le contenu doit être suffisamment précis pour apprécier la légalité de ce programme.

Alors, dans ce flou total pour lequel vous nous demandez de voter, je rappelle aussi un contexte particulier : vous avez augmenté d'un milliard d'euros l'encours de la dette de la région sur les cinq dernières années, vous avez augmenté de 10 points le taux de cartes grises en Midi-Pyrénées, vous avez augmenté de 22 % les dépenses de personnel, vous avez augmenté de 47 % les frais d'administration générale et nous n'avons maintenant sur ces points 4 et 5 aucune véritable information sur les motifs de la délibération, sur ce que vous souhaitez faire, avec un certain nombre de conditions légales qui, à mon sens, ne sont pas réunies.

Nous ne sommes pas là pour cautionner vos promesses de campagne aux frais des contribuables de l'Occitanie. Vous voulez nous embarquer dans des aventures financières risquées et durables, et, pour nous, il n'en est pas question. Nous voterons donc contre ces deux délibérations 4 et 5.

LA PRÉSIDENTE

La parole est à monsieur LACAZE pour trois minutes, s'il vous plaît.

M. LACAZE

Madame la Présidente, mesdames et messieurs, je veux, Madame la Présidente, vous exprimer les félicitations des élu-e-s du groupe Communiste, Républicain et Citoyen pour votre élection à la présidence de Régions de France, une élection qui est l'aboutissement de la belle victoire de notre liste, de plusieurs autres listes de gauche, dont celles de mes camarades en Guyane et à la Réunion. C'est un rôle important qui va permettre de porter les réflexions et les propositions des

régions, notamment sur les enjeux budgétaires. Nous comptons sur vous pour avoir beaucoup d'ambition pour les services publics régionaux et le débat sur les moyens qui les accompagnent.

Dans notre engagement politique, nous voulons être utiles et permettre aux citoyens de comprendre et de contrôler les politiques publiques pour pouvoir s'engager et agir. La présentation du budget à partir du référentiel M57 et d'une présentation en fonction est un moment démocratique important pour tous nos concitoyens. Sa compréhension, sa transparence permet de donner à voir à quelles réalisations va l'argent et comment est financée la région. Cette maîtrise budgétaire permet de comprendre les enjeux et de s'y retrouver dans le débat local et national. Quand Bruno LE MAIRE, aujourd'hui à Toulouse, affirme qu'il est toujours opposé à l'impôt, il oublie de dire que l'impôt, c'est la solidarité. Les 500 fortunes les plus importantes de France se sont enrichies de 30 % cette année et depuis 2017, leur fortune est passée de 570 milliards à 1.000 milliards d'euros. Et quand on est sur le site d'Airbus, on n'oublie pas le milliard, chacun, empoché par Lagardère et Daimler lors de la recapitalisation. Ces milliards étalés sous nos yeux, on en fait quoi ? On n'en parle pas, on ne les taxe pas.

Nous sommes loin des 3 milliards de notre budget. Ce débat sur les recettes, sur la fiscalité, sur l'impôt des grandes fortunes n'est pas tabou ou obsolète. Nous voulons, nous, que les plus fortunés payent gros et que les petits payent petit et pas l'inverse, comme l'applique Emmanuel MACRON depuis 2017.

L'effort réalisé par l'administration et les collectivités pour rendre plus lisibles les budgets est à saluer. Notre groupe, dans chaque département, travaillera dans les six années à venir à une présentation budgétaire en amont des budgets primitifs et à un bilan des réalisations. Cela pour développer les axes en faveur d'une région sociale et solidaire qui crée du commun, qui répond aux besoins.

Face à la crise sanitaire, économique et sociale, nous pensons que l'austérité imposée ces dernières années aux services publics et aux collectivités a démontré sa nocivité et sa violence pour nos territoires. Il faut changer de logiciel vis-à-vis de la fermeture des entreprises publiques et des services publics qui sont de formidables atouts pour notre économie et notre compétitivité. C'est cette puissance publique qui a sauvé le pays en lien avec les entreprises privées, notamment les plus petites comme les artisans et les commerçants.

Notre groupe défend la volonté de la région d'être à l'offensive sur les sources de financement qui permettront de remplir les objectifs fixés sur le mandat. Nous approuvons de recourir à des émissions obligataires dans un cadre sécurisé afin que l'emprunt finance un haut niveau d'investissement. Mais cette capacité d'emprunt ne peut mettre de côté le débat sur les recettes et sur les besoins de service public.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. LACAZE

Nous voterons l'ensemble des délibérations de ce module. Il faut avoir de l'ambition pour notre vaste programme auquel participeront activement les communistes pour réussir à l'échelle de l'Occitanie le défi des jours heureux.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Pour répondre aux différentes interventions, rappeler que le 1,5 milliard d'euros, c'est un plafond et qu'il n'y a vraiment aucun engagement ce jour sur ce 1,5 milliard.

Également sur la question de la trajectoire budgétaire et de la capacité d'emprunt, je rappelle qu'elle est autorisée dans le cadre du vote d'un budget primitif, ce qui a été fait, cela a été mentionné dans les orientations budgétaires. Donc, Monsieur BRIAND, je vous engage à vous reporter à ces documents que vous avez eus en fin d'année dernière.

Je vais demander à Monsieur le Directeur général des services de bien rappeler que les obligations légales ont, bien entendu, été réalisées et d'amener une actualisation juridique aux propos de monsieur GARRAUD. Merci.

M. MUNSCH

Merci, Madame la Présidente.

Simplement pour préciser, comme le dit le rapport, il y a bien une documentation financière qui est produite et qui est assortie à toute émission et à l'ensemble du programme d'émissions obligataires, que cette documentation est validée par les banquiers et par l'AMF. En revanche, elle n'est plus depuis janvier 2019 de par la loi soumise à visa préalable de l'AMF, ceci par modification législative. Merci d'en prendre note.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Nous allons passer au vote et donc nous prenons la tablette. Nous allons passer au vote du premier rapport : le vote est ouvert pour le rapport n° 1...

Le scrutin est clos.

Adopté à l'unanimité, je vous remercie.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 | | | | | |
| AU 1er JANVIER 2022 | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 21 | 0 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 28 | 0 | 0 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 158 | 0 | 0 | 0 | 158 |

Nous passons au second rapport. Le vote est ouvert...

Le vote est clos. Adopté à l'unanimité des votes exprimés, je vous remercie.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/02 - MODALITES DE PRESENTATION ET DE | | | | | |
| VOTE DES DOCUMENTS BUDGETAIRES | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 21 | 0 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 28 | 0 | 0 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 158 | 0 | 0 | 0 | 158 |

Nous allons donc passer au rapport n° 3 et donc le vote est ouvert...

Merci. Le vote est clos : pour 130 ; 2 contre ; abstentions 27.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/03 - ADOPTION DU REGLEMENT | | | | | |
| BUDGETAIRE ET FINANCIER | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 21 | 0 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 1 | 0 | 27 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 130 | 1 | 0 | 27 | 158 |

*Rassemblement National
Contre : DONADA Gilles

Nous passons au rapport n° 4. Le vote est ouvert...

Adopté à 109 voix pour ; contre 49.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|--|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/04 - MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'EMISSIONS OBLIGATAIRES - EURO | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 0 | 21 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 28 | 0 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 109 | 49 | 0 | 0 | 158 |

Nous passons au rapport n° 5. Le vote est ouvert...

Le vote est clos. Le rapport est adopté avec 109 voix pour et 49 contre. Je vous remercie.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| DELEGATION DU CONSEIL REGIONAL A LA PRESIDENTE | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 0 | 21 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 28 | 0 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 109 | 49 | 0 | 0 | 158 |

Module 2 – Mesures de préparation de la rentrée

2021/AP-JUILL/17- La Région protège : nouvelles mesures en faveur de la santé, du pouvoir d'achat et de la sécurité des habitants-e-s de l'Occitanie

Nous passons au rapport n° 17 avec toutes les mesures que nous mettons en œuvre sur la santé et la sécurité, et bien sûr, sur la question de la rentrée scolaire. Tout d'abord, rappeler que dès cette rentrée scolaire, c'est la gratuité des transports scolaires pour l'ensemble de nos enfants, les 180.000 enfants que nous transportons quotidiennement sur les 13 départements.

C'est ensuite une rentrée où monsieur le vice-président CHIBLI travaille avec le Rectorat pour avoir les mesures de la part du Ministère pour la question des vaccinations. Quelles seront les modalités de vaccination de nos lycéens ? Nous n'avons pas encore les instructions, mais pour autant, nous nous organisons auprès de nos agents régionaux des lycées pour que dans la prérentrée qu'ils vont effectuer, ils puissent avoir accès à la vaccination pour celles et ceux qui ne l'auront pas encore fait.

Nous avons également mis en place tout un dispositif, comme je l'ai indiqué dans mon discours, autour de la santé, avec l'augmentation de la vaccination mobile, avec notre camion bus mobile pour pouvoir aller dans les territoires ruraux. Vaccination aussi, donc itinérante, avec les campings, puisque nous rappelons que nous sommes la première région en France sur l'hébergement de plein air ; nous avons pu travailler avec la Fédération de l'hôtellerie de plein air et je tiens à la remercier parce qu'elle a été très réactive, mais également la Croix-Rouge et l'ARS.

Nous avons maintenant la mise en place d'un GIP de préfiguration, mais je vais laisser monsieur le vice-président BOUNES le présenter.

Et sur toute la question de la sécurité, il s'agit de porter toujours cette zone de sécurité qui permettra d'avoir un commandement militaire aux côtés de monsieur le préfet de région et de ne plus dépendre des décisions et des effectifs de Marseille.

Enfin, un appel à candidatures auprès des communes et intercommunalités, selon que la police est communale ou intercommunale, pour tout ce qui concerne les locaux, la formation et également les camions mobiles.

Je propose à monsieur le vice-président BOUNES de bien vouloir présenter tout particulièrement le dispositif sur le recrutement des 200 médecins et infirmiers. Merci.

M. BOUNES

Merci, Madame la Présidente.

Je vais être bref, l'objectif étant d'aller vite, vous l'avez compris, la santé étant l'une des préoccupations majeures des Français, surtout en cette période assez troublée. Vous le savez, la région a décidé d'investir le terrain des soins primaires avec le programme « Un médecin en moins de 15 minutes ». Ce GIP est donc nécessaire, puisque c'est le GIP qui va porter l'embauche et l'animation des personnels et des centres de santé qui seront répartis dans la région. Il se veut ouvert avec les collectivités territoriales et il devra, dès le début de 2022, embaucher les médecins que nous avons d'ores et déjà identifiés.

Je tiens à préciser qu'il est largement plébiscité par les acteurs existants de la santé et les soins primaires, en particulier l'Agence régionale de santé, l'URPS Médecins, le Syndicat des médecins, et le Conseil régional de l'Ordre qui ont été consultés et qui ont accepté d'en faire partie, en tout cas, d'être partenaires forts de ce GIP. L'objectif, à terme, est d'embaucher 200 médecins et infirmiers au travers de cette structure.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Indiquer que la rémunération pour le GIP sera assurée par les crédits de l'Assurance Maladie et la part restante sera assurée aux deux tiers par la région et pour un tiers par les collectivités locales, sachant que dès la semaine dernière, certains départements nous ont contactés pour indiquer qu'ils

étaient intéressés pour que, justement, vraiment même le coût le plus faible qui soit ne soit pas à la charge des communes ou des intercommunalités. Nous avons donc une prise en charge de l'Assurance Maladie qui varie entre 70 et 82 % au maximum et donc, dans le pire des cas, sur les 30 % restants, les deux tiers seront pris en charge par la région. Il ne resterait plus que 10 % localement et nous sommes en train de travailler sur ces sujets où nous vous donnerons bien sûr des informations sur l'avancée, à la prochaine commission permanente de la rentrée, parce que je pense que d'ici une semaine, il n'y aura pas encore eu de décision des départements, mais à la rentrée, en revanche, nous en aurons.

Merci, Monsieur le Vice-président.

Le premier intervenant est M. MAZET pour deux minutes trente qui sera suivi par M. ASSAF pour 8 minutes, s'il vous plaît.

M. MAZET

Madame la Présidente, chers collègues, dans ce contexte si particulier de crise sanitaire, au nom des élu-e-s du groupe Communiste, Républicain et Citoyen, je tiens tout d'abord à adresser nos plus sincères salutations à l'ensemble des personnels soignants et non soignants de toutes structures confondues, privé et public. Depuis le début de cette pandémie, ils sont les véritables héros de notre République et tiennent les lignes de défense sanitaire qui permettent à notre pays de ne pas basculer dans une immense catastrophe.

Nous tenons également à saluer l'ensemble des agents des services de la région particulièrement mobilisés dans le cadre des opérations de vaccination. Ce sens du service public est la valeur fondamentale qui permet à notre collectivité de prendre toute sa place dans la lutte que mène notre pays face à ce virus. L'action de la région en matière de santé n'a d'ailleurs pas débuté avec la pandémie et notre assemblée, depuis déjà de nombreuses années, a aussi fait le choix de jouer un rôle dans la lutte contre la désertification médicale, même s'il est impossible de passer outre le constat, que nous sommes aujourd'hui nombreux à partager, de la marchandisation de la santé entreprise depuis plusieurs années dans notre pays qui entraîne une dégradation inexorable de l'offre de soins. Les soignants comme les patients en sont les premières victimes.

En ce sens, et malgré toutes les promesses du président MACRON et autre Ségur de la Santé, force est de constater que la pandémie n'a pas entraîné un quelconque réveil du gouvernement. Entre ces femmes parfois obligées d'accoucher dans les camions de pompiers, ces personnes âgées en situation de maltraitance institutionnelle dans certains EHPAD et cette part grandissante de la population qui n'a plus accès à un médecin, il est malheureux de constater qu'aujourd'hui, ce sont des territoires entiers qui sont laissés à l'abandon par ce gouvernement.

Dans ce contexte très anxiogène, les élu-e-s communistes tiennent à saluer le volontarisme politique dont fait preuve la majorité régionale en annonçant dès aujourd'hui son intention d'impulser un véritable service public régional de santé de proximité avec le recrutement de médecins salariés

et un soutien accru au développement des centres de santé publique dans nos territoires ainsi que dans nos hôpitaux. Nous pouvons être fiers de faire de l'Occitanie un véritable laboratoire d'innovation en termes d'accès aux soins pour tous. Bâtir ce réseau régional de centres de santé, c'est s'assurer à l'avenir de pouvoir apporter plusieurs niveaux de réponse en la matière : pour les professionnels qui demandent de nouvelles conditions d'exercice, pour les territoires qui ont besoin de reprendre la maîtrise de l'offre de soins sur leur bassin de vie et pour les patients qui doivent avoir droit à un véritable service public de médecine générale, de qualité et de proximité.

Madame la Présidente, vous pouvez compter sur le soutien plein et entier des élu-e-s communistes pour développer un tel projet.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. MAZET

Cependant, il nous apparaît également très important de poursuivre et amplifier la mobilisation pour exiger que l'État prenne toute sa part dans cette démarche et assume le caractère régalién de la santé. Nous devons rester unis et mobilisés afin de mener ensemble la bataille pour un financement fort de l'État du service public de médecine générale, sa complémentarité avec le service public hospitalier et pour la création d'un véritable statut pour les centres de santé, d'établissements publics de médecine générale ainsi que pour les médecins exerçants de praticiens généralistes. Vous pouvez compter sur le soutien des élu-e-s communistes pour mener ces batailles à vos côtés.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à M. ASSAF pour huit minutes, qui sera suivi par Mme CARMONA pour quatre minutes, s'il vous plaît.

M. ASSAF

Madame la Présidente, mes chers collègues, les 20 et 27 juin, les habitantes et les habitants d'Occitanie ont reconnu votre capacité d'engagement et votre volonté à intervenir, même dans des domaines où la région n'a pas ses compétences premières. Ce fut notamment le cas, souvenons-nous, chers collègues, sur les questions de masques, de tests, de vaccination dès les premiers jours de la crise sanitaire que nous traversons et où l'utilité de l'action régionale ne s'est jamais démentie. Votre présence, votre sens de l'anticipation, votre capacité à agir et à réagir, votre habitude à ne pas rester dans la zone de confort des compétences régionales gérées technocratiquement, c'est probablement cela que vos collègues présidentes et présidents de région ont reconnu récemment en vous investissant comme la présidente de l'Association des Régions de France, autrement dit, la

présidente des Régions de France, responsabilité pour laquelle nous tenons à vous féliciter et qui honore notre région et qui nous honore tous. *Applaudissements.*

Ce que je dis là est vrai aussi dans le domaine de la sécurité, cette thématique, objet de bien de fantasmes et de caricatures de la part de nos adversaires. Parce que vous seriez une femme pour certains, parce que vous seriez de gauche pour d'autres, vous n'auriez pas d'appétence pour une intervention dans les dossiers liés à la sécurité. Et pourtant, c'est bien l'inverse que vos actes et que les décisions régionales prouvent. Cette assemblée plénière, si mes collègues approuvent ce rapport, ce dont je ne doute pas, le démontrera une nouvelle fois.

Comme vous, nous sommes convaincus que la sécurité est un droit fondamental pour les citoyens et qu'elle est indispensable pour qu'ils puissent vivre librement. Comme vous, même si la région n'a pas de compétence particulière en la matière, nous souhaitons que son action soit possible et, depuis 2016, nous œuvrons pour la protection des personnes. Ainsi, la région Occitanie a consacré 24 M€ aux opérations de mise en sûreté des 226 lycées publics dont elle a la responsabilité. Monsieur CHIBLI, grâce à nos choix, aujourd'hui, 89 % des lycées sont équipés de clôtures périmétriques continues, 43 % en 2016 ; 80 % des lycées sont équipés d'un système de vidéoprotection des entrées principales et de services, 39 % en 2016 ; 70 % des lycées bénéficient d'un contrôle d'accès avec la Carte Jeune, seulement 31 % en 2016 ; 68 % des lycées sont équipés d'un système de mise à niveau de sonorisation du plan particulier de mise en sûreté, seulement 17 % en 2016. Le Plan régional de protection des personnes vis-à-vis des violences que nous avons adopté le 19 novembre 2020 prévoit de porter ces taux d'équipement à 100 % sur l'ensemble des lycées et établissements de la région d'ici 2023, autrement dit, demain. Nous y consacrerons 30 M€.

Il faut préciser que nous faisons preuve du même volontarisme, Monsieur le Vice-président GIBELIN, pour équiper en vidéoprotection les transports ferroviaires et les lignes régulières dans les car liO.

En complément, et même si c'est de la responsabilité de l'État, nous appelons et agissons pour maintenir et renforcer les moyens humains dans les lycées et les transports.

Mais nous voulons, cela ne vous surprendra pas, nous voulons aussi aller plus loin en soutenant l'action des polices municipales et intercommunales qui assument de plus en plus de missions de prévention et de sécurité, en investissant dans les outils de formation pour les policiers municipaux et intercommunaux et en soutenant cette même formation, en demandant - et vous l'avez dit, Madame la Présidente - une zone de défense Occitanie, ce que vous faites depuis 2015 et que vous avez récemment renouvelé auprès du président de la République.

Et maintenant notre action de promouvoir la citoyenneté et pour lutter contre les violences faites aux femmes en créant une délégation, une mission spécifique pour la mise en œuvre du Plan régional de protection des populations, un élu, vous l'avez dit, Thierry MATHIEU en l'occurrence, aura la responsabilité et sera accompagné d'un directeur de projets sécurité.

Permettez-moi de revenir un instant sur l'aide que nous voulons apporter aux communes et aux intercommunalités : elles concerneront plus spécifiquement et de manière expérimentale des engagements spécifiques dans l'espace public, l'acquisition de postes de police municipale mobiles facilement déployables et permettant une meilleure couverture du terrain, la création et la rénovation de locaux pour les polices municipales et intercommunales, tant pour offrir de meilleures conditions de travail aux agents que pour les rapprocher des populations. Le résultat de cette expérimentation permettra, si cela a été positif, d'intégrer la sécurité du quotidien dans nos différents contrats territoriaux.

Alors que l'État charge toujours plus la barque des communes et de leur police, la région, vous le constatez, vient en soutien et en accompagnement. Nous invitons donc l'État à faire de même ainsi qu'à renforcer ses propres effectifs de police et de gendarmerie sur notre territoire, ce territoire que nous voulons cohérent, et c'est la raison pour laquelle nous demandons, avec force, nous demandons une zone de défense Occitanie. Alors qu'il a créé de grandes régions, l'État doit mettre en cohérence ses zones de défense. Nous devons avoir une zone de cohérence propre. Nous ne pouvons plus continuer à être rattachés à Bordeaux et à Marseille. Les décisions concernant la sécurité dans notre région doivent se prendre sur notre territoire régional, au sein d'une zone de défense en Occitanie. Cela est vital !

Nous pensons donc qu'avec cette zone de défense d'Occitanie, des moyens humains supplémentaires pourraient être entièrement dévolus à la gestion des menaces dans notre région. Nous pensons notamment à la nomination d'un préfet délégué à la sécurité dont l'intégralité du travail sera dédiée à la coordination des missions de sécurité pour les 13 départements de la région ainsi qu'à l'installation d'états-majors militaires et policiers affectés sur place, soit près de 40 personnes au total 100 % dédiées à la sécurité des habitants et des habitants d'Occitanie. Ils le méritent.

Madame la Présidente, comme vous, nous pensons que prévention et sécurité vont de pair.

Comme vous, nous pensons et nous estimons que l'intervention de la région peut être un atout dans ces domaines.

Comme vous, nous souhaitons allier les moyens modernes et les moyens humains pour toujours plus renforcer la proximité et la sécurité pour toujours mieux permettre à chacun d'exercer ses limites, ses libertés. Nous soutenons donc vos propositions présentes dans ce rapport et dans la lignée de nos actions depuis 2015. C'est la raison, bien évidemment, pour laquelle nous voterons avec enthousiasme ce rapport n° 17, mais nous appelons aussi l'État à soutenir la sécurité dans les territoires et à renouer avec l'exercice plein et entier de ses compétences, en donnant notamment des moyens nouveaux aux collectivités locales, en renforçant les moyens des forces de sécurité nationale et en octroyant à l'Occitanie une zone de défense propre.

Mes chers collègues, je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur le Président. La parole est à Judith CARMONA pour quatre minutes, qui sera suivie par Mme NOVARETTI pour trois minutes, s'il vous plaît.

Mme CARMONA

Madame la Présidente, chers collègues, je choisis d'intervenir sur deux points de ce module : la santé et les dispositifs en direction des jeunes.

Concernant la rentrée santé, l'accès au vaccin covid dont nous allons favoriser l'accès et dont l'obligation fait débat n'est pas la seule réponse à cette pandémie. Les variants risquent malgré tout de continuer à proliférer, il est grand temps de lutter contre les causes conduisant à l'expansion de cette pandémie. Je veux parler de la perte de biodiversité, du dérèglement climatique, de la mondialisation des échanges, de l'affaiblissement immunitaire des populations par la sédentarisation, de la malbouffe. La région, nous le souhaitons, continuera à s'y atteler dans ses programmes.

Une rentrée santé qui prévoit de salarier 200 médecins et infirmiers. Je fais partie d'un territoire de montagne qui, en vingt ans, a perdu la possibilité pour les femmes de mettre au monde leurs bébés à 15 km, aujourd'hui, c'est 60 km ; qui a un centre de santé, mais peine à remplacer ses médecins, pour autant, les patients sont là. Le salarier est une option que choisit la région, pour autant, elle doit s'accompagner d'une politique globale d'attractivité des petites et moyennes villes, comme le permettent déjà nos dispositifs bourgs-centres, « petites villes de demain » et nos contrats de territoires en général. Emplois, offre culturelle pour tous, loisirs, offre d'éducation, qualité environnementale, tout ce qui rend un espace agréable à vivre est susceptible d'accueillir aussi ces futurs médecins et leurs familles.

Une rentrée améliorée pour les jeunes et les familles. Nous aimons cette Carte Jeune qui est enrichie, enrichie de la gratuité des transports, d'offre culturelle et de loisirs, de tourisme, d'aide aux formations des premiers secours pour les lycéens dès l'automne, de soutien scolaire pour les jeunes les plus en difficulté. Nous aimons aussi le Fonds régional d'aide à la restauration qui vise à assurer le paiement des factures des cantines par des aides financières versées aux lycées. Il y a des difficultés dans les lycées : rappelons que 28 % des lycéens sont boursiers et que nous avons mis en place une opération « Bien manger pour tous » dernièrement.

Notre groupe est satisfait aussi du Programme d'amélioration de la qualité des repas envisagé, en fixant un objectif à 75 % de produits bio et locaux de qualité dans la restauration scolaire. Ce programme déjà bien engagé ou soutenu dans la précédente mandature doit bénéficier d'outils importants tels les plateformes départementales et régionales qui recensent l'offre des produits locaux et bio, « Occitanie, plateforme régionale », formation et accompagnement des gestionnaires des cantines, lutte contre le gaspillage et doit être un levier pour les productions agricoles régionales à condition, bien sûr, que les prix payés aux agriculteurs soient justes et rémunérateurs.

Le dispositif « Un stage pour tous » amélioré, soutenir la recherche de stages pour les jeunes répond à des objectifs de formation, certes, mais aussi, pour nous, à des objectifs à plus long terme de découverte des métiers. Je pense particulièrement à l'agriculture qui a besoin de renouvellement, mais aussi à d'autres métiers qui peinent aujourd'hui à trouver des salariés ou porteurs de projets.

Notre groupe votera ce rapport.

M. CODORNIU

Merci, Madame CARMONA.

La parole est à Mme NOVARETTI, suivie de M. MONTEIL et de M. PRADIÉ.

Mme NOVARETTI

Madame la Présidente, chers collègues, un premier mandat vient de s'achever pour la nouvelle région Occitanie, avec tout ce qu'il a fallu mettre en place au début de l'exercice. Nous avons une fusion à gérer au niveau humain, au niveau des territoires, au niveau des valeurs qui nous sont chères. Le groupe des Radicaux de Gauche avait alors à cœur de mettre en avant une politique de proximité afin de réduire les inégalités sociales et territoriales par le biais, entre autres, du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'innovation, du tourisme, tout en tenant compte du respect de l'environnement et de l'épanouissement de tout un chacun. Une fois élu-e-s et dans une majorité, nous avons tout de suite connecté nos ambitions pour ce qui allait devenir très rapidement l'Occitanie. Durant plus de cinq ans, c'est main dans la main et d'une seule voix, sans faille et sans aucun accroc, que le groupe des Radicaux de Gauche a travaillé aux côtés de la présidente, aux côtés des élu-e-s et des concitoyens.

Pour ce mandat qui commence, c'est en poche un bilan salué par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux. Nous allons devoir, entre autres, continuer à gérer la crise sanitaire et économique due à la covid. Vous nous l'avez rappelé tout à l'heure, Madame la Présidente. Nous, élu-e-s régionaux, avons été présents dès le début de la crise en réaction au contexte qui se créait et avec tout le sens des responsabilités, le groupe Radicaux de Gauche et Citoyens est prêt à affronter la suite et ce qui nous attend.

Nous sommes ici pour faire des choix, des choix de raison, des choix de cœur, des choix politiques. Nous sommes prêts à les assumer, car nous sommes profondément convaincus que ce sont les bons, tout comme les concitoyens qui nous ont porté leurs suffrages sur la liste Occitanie en commun ; nous savons qu'ils nous soutiennent et qu'ils nous font confiance. Ensuite, parce que depuis 2015, et bien plus encore depuis le début de cette crise, nous sommes soudés tous ensemble pour relever ce défi important, à l'échelle des élu-e-s derrière la présidente Carole DELGA. Enfin, parce que tous les indicateurs socioéconomiques nous donnent raison quant à notre gestion, que ce soit en termes d'investissements, d'enseignement, de formation professionnelle, de politique agricole, de tourisme, de recherche, d'aménagement du territoire, de culture, de sport, d'environnement et de

développement durable. C'est un modèle de gestion ambitieuse et volontariste, rigoureuse et réaliste, dynamique et humaniste, c'est tout simplement la volonté de mettre le service public au service du public pour que chaque habitant de notre région Occitanie se sente chez lui où qu'il travaille, où qu'il vive afin qu'il puisse s'épanouir pleinement dans chacun de nos territoires.

Malgré le fait que l'Occitanie soit une immense région, nous souhaitons que cette collectivité incarne la proximité, la solidarité et la citoyenneté. Carole DELGA a fait preuve de courage durant la campagne électorale. Elle a affiché clairement ses idées pour l'Occitanie et d'après crise et pour demain. Notre volonté et notre engagement pour l'Occitanie sont au cœur du projet et de ce rapport pour ceux qui souhaitent plus de respect des personnes et des règles, plus de solidarité et de responsabilité, plus de cohésion et d'unité, plus d'efficacité et de justice, plus d'action et de participation, plus de proximité et d'ambition. Ce sont des dispositifs qui donnent un cap où transigent l'espoir, l'anticipation, la solidarité et l'action. Ils portent attention aux femmes et aux hommes de notre région et à l'ensemble des territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains. Ils donnent confiance et c'est là l'essentiel. Je vous remercie.

M. CODORNIU

Merci.

La parole est à M. MONTEIL pour six minutes.

M. MONTEIL

Madame la Présidente et chers collègues, tout d'abord, je tiens à souligner que ce rapport 17 est en infraction avec le règlement intérieur, nous y reviendrons d'ailleurs dans le courant de l'après-midi, puisqu'il a été transmis totalement hors délai. Le ton de ce nouveau mandat est donc déjà donné d'emblée, avec un vrai mépris que vous affichez pour les élu-e-s et pour leurs droits, droits que vous bafouez allègrement dès la première séance plénière.

Ce rapport 17 affiche le titre trompeur de « La région protège » qui s'inspire d'ailleurs d'un slogan du Rassemblement national. La sagesse vous aurait-elle donc enfin touchée ? Faux espoirs, bien sûr, à la lecture de ce rapport qu'il aurait été plus juste de nommer « La région communique » ou bien « La région brasse de l'air », ce qui correspondrait davantage au contenu. En effet, comment qualifier autrement que d'affichage un rapport qui ne décline aucun chiffre des mesures proposées, à l'unique exception de la gratuité du transport scolaire ?

Malgré tout, ce rapport n'est pas totalement mauvais, mais il souffre de nombreuses défaillances. Sur l'axe santé, tout d'abord, nous ne ferons pas le reproche d'agir sur la santé, certes hors compétences, mais qui est en effet un enjeu majeur actuel, et pourtant vous préconisez de travailler en partenariat avec l'ARS, l'Agence régionale de santé, dont on sait toute la désorganisation, l'incompétence qu'elle a montrée durant la gestion de la crise de la covid au printemps 2020. Quelle très mauvaise idée de recourir aux responsables mêmes de la faillite et des manques de lits, quand

même moins 70.000 lits en treize ans, des manques de masques, de tests, de respirateurs, etc., résultat de choix technocratiques et irresponsables des ARS.

Vous prétendez aussi promouvoir des campagnes d'incitation à la vaccination. Vacciner au plus près des habitants avec l'opération Proxivaccin, pourquoi pas ? Cela peut être utile. En revanche, multiplier la propagande pour inciter à la vaccination auprès des lycéens et des personnels, c'est abusif. Le gouvernement en a fait suffisamment sur ce sujet. Les Français sont informés, ils sont majeurs et ils sont responsables. A cet égard, si nous respectons bien sûr le choix de se faire vacciner, nous refusons catégoriquement toute obligation de vaccination. Nous ne sommes pas en Chine ni en Corée du Nord. L'autorisation de mise sur le marché des vaccins n'étant actuellement que provisoire et expérimentale, la liberté de choix de se vacciner ou pas est une liberté non négociable et nous la défendons quoi qu'il advienne.

Vous vous attaquez aux déserts médicaux, c'est une bonne intention, c'était d'ailleurs une de nos priorités de campagne, mais vous proposez des solutions inopérantes. Le recrutement de 200 médecins et infirmiers salariés est une fausse bonne idée. Au contraire des pratiques libérales, le salariat induit un rythme d'activité soumis à des horaires des agents de l'État peu compatibles avec les interventions d'urgence. De plus, le salariat se pratique à court terme, souvent en CDD, dégradant mécaniquement les liens médecins/patients par le turnover qu'il génère. La vraie solution réside avant tout dans la révision du *numerus clausus* qui n'est plus adapté à la population française et aggrave le déficit de médecins, mais évidemment, ce n'est pas du ressort de la région.

Défaillance aussi sur l'axe rentrée scolaire, la rentrée « la moins chère de France », dites-vous. Ce n'est qu'un slogan qui cache mal l'inefficacité et l'échec, notamment en matière d'accès à l'emploi, par exemple des écoles dites de la deuxième chance que vous voulez encore développer. Ce slogan cache mal aussi la gabegie financière de la distribution de l'Ordi, cet ordinateur coûteux autant que de mauvaise qualité qui, dans les foyers, devient juste un outil de loisir parmi d'autres et certainement pas un outil scolaire efficace. Si la région veut aider nos jeunes étudiants, qu'elle mette donc de côté ces inutiles Maisons de l'orientation et qu'elle laisse faire les professionnels des équipes pédagogiques des lycées. Qu'elle mette donc de côté ces sempiternels poncifs gauchistes du transport gratuit pour tous, mais qu'elle agisse pour créer des résidences étudiantes abordables pour nos jeunes.

Sur la protection des personnes, totalement absente du domaine de la sécurité depuis cinq ans, vous n'apportez ici pas d'innovation, puisque vous vous contentez de poursuivre votre timide plan de protection des lycées de 2016, mais vous ignorez toujours et totalement la réalité de la montée du radicalisme islamiste et du trafic de drogue dans les lycées ; et vous ne proposez strictement rien pour y répondre.

J'ai bien noté pourtant que vous aviez lu avec intérêt le programme de la campagne de Jean-Paul GARRAUD, en particulier son plan sécurité qui prévoyait la création d'une vice-présidence à la

sécurité et aux victimes, mais vous vous contentez de désigner un conseiller régional délégué à la sécurité et un vague directeur de projet. Ça fait un peu *rikiki*.

Le soutien à l'action des polices municipales faisait également partie de notre programme, c'est déjà bien de l'avoir lu pour le reprendre, mais alors que nous avons nous-mêmes chiffré cette mesure, vous n'avancez aucun chiffrage dans ce rapport. Rien de concret, donc.

Vous avez refusé et refusez toujours la création d'une police régionale des transports, seule à même par une présence humaine indispensable à répondre à la criminalité croissante dans nos transports régionaux.

Vous avez refusé et vous refusez toujours notre proposition de gratuité des transports pour les forces de l'ordre et les pompiers alors que vous l'accordez sans vergogne aux clandestins demandeurs d'asile. Piètres ambitions, courte vue et petit bras.

On voit bien que, contrairement au Rassemblement national, vous ne faites pas et n'avez jamais fait de la sécurité une priorité. Vous en êtes bien évidemment incapable puisque vous passez votre temps à encourager les pires politiques laxistes et immigrationnistes qui, sous couvert de pseudo-vivre-ensemble, empoisonnent la vie des Français et participent largement à l'insécurité et à l'ensauvagement de la société française. Merci de votre attention.

M. CODORNIU

Monsieur PRADIÉ, pour trois minutes.

M. PRADIÉ

Monsieur le Vice-président, mesdames et messieurs les élu-e-s régionaux, il y a quelques années, je quittais cette assemblée pour rejoindre une autre assemblée, l'Assemblée nationale, et je me disais en écoutant les débats que plusieurs choses avaient changé et que d'autres n'avaient pas changé.

Ce qui n'a pas changé, c'est sûrement le goût que nous partageons les uns les autres pour faire en sorte que demain, les habitants de cette région vivent mieux que ce n'est le cas aujourd'hui. Ce goût-là, c'est celui pour l'intérêt général qui, au-delà de nos différences, de nos écarts, de nos différences plus ou moins grandes entre les uns et les autres, doit commander à l'action publique, et je constate qu'au-delà des divergences que nous aurons nombreuses, sur lesquelles je serai avec mon groupe de la plus grande fermeté, nous retrouvons ce souci de l'intérêt général ici, dans cet hémicycle.

Ce qui n'a pas changé, c'est aussi la caricature de certains, et je suis au fond assez heureux de voir qu'ils n'ont rien appris des échéances électorales passées.

Ce qui n'a pas changé non plus, c'est le stock de flatteries et d'autocongratulations dont le président du groupe socialiste est capable. Et donc, Madame la Présidente, comme il me semble que

l'espace d'autosatisfaction est désormais totalement saturé, vous comprendrez que je ne m'y prête pas.

Ce qui a en revanche changé, c'est le fait que désormais, dans cet hémicycle, nous abordions deux sujets qui, jusque-là, étaient absents des politiques publiques de la région : la question de la sécurité et la question de la santé. Je pense que ces deux sujets, si aujourd'hui ils sont au cœur des débats régionaux, c'est aussi parce que les oppositions, depuis plusieurs années, ont martelé l'importance essentielle de traiter ces questions. Voilà pourquoi, Madame la Présidente, je pense qu'il faut que vous aussi acceptiez de considérer que si vous avez progressé positivement sur ces sujets-là, c'est grâce au travail des oppositions et que vous aurez, demain comme hier, encore besoin d'avoir une opposition solide, ferme et exigeante.

Sur les deux sujets qui nous intéressent dans ce rapport, je voudrais faire deux remarques. La première : il n'est pas acceptable, Madame la Présidente, que nous recevions la veille au soir un rapport aussi important sur des sujets qui, financièrement et politiquement, vont engager l'avenir de la région. Le respect que vous devez à cette assemblée nécessite que sur des sujets aussi essentiels, vous trouviez un consensus. Le consensus ne peut pas se trouver si vous méprisez les règles élémentaires de consultation de l'assemblée régionale.

Enfin, je veux vous dire que la méthode qui consiste à mettre dans un rapport tout un tas de mesures qui n'ont rien à voir les unes avec les autres ne permet pas un débat démocratique sain. Traiter de la question de la gratuité des transports scolaires, en passant par la question de la sécurité jusqu'à la question de la santé ne nous permet pas d'approfondir totalement les propositions.

Et puis je vous dirai un mot de la question de la santé : nous aurons l'occasion dans les mois qui viennent de vous dire toute notre hostilité à cette idée, qui est inopérante en réalité, de recruter 200 médecins et infirmiers. Ce n'est pas en créant 200 médecins, infirmiers fonctionnaires que vous réglerez la question des déserts médicaux. J'ajoute à cela que la création d'un groupement d'intérêt public qui semble banale et presque normale est en fait la réalité de la création d'un outil d'administration publique supplémentaire qui dit bien que, demain, vous ferez de la santé une grosse administration qui ne réglera pas les problèmes du quotidien ; pour les régler, il faut s'appuyer sur la médecine libérale. De tous ces sujets, nous aurons l'occasion de reparler, je l'espère, dans des rapports qui permettront d'approfondir chacune de ces questions parce que c'est un impératif pour les habitants de notre région.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à M. LACAZE pour 2 minutes 30, qui sera suivi par M. ANDRIEU pour 4 minutes.

M. LACAZE

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les élu-e-s respectueux de la République et de son histoire révolutionnaire, Mesdames et Messieurs,

Madame la Présidente, depuis la Révolution de 1789, la prise de la Bastille et l'instauration de la République que nous venons de fêter, le peuple de France rejetant la monarchie a porté au niveau international le respect des droits fondamentaux des peuples, le refus de l'oppression, sa haine des racismes et sa soif de justice. Justice et sécurité ne s'opposent pas, mais sont indissociables comme le triptyque de notre République. Cette révolution, au nom de la liberté, s'est faite aussi au nom du droit de vivre en toute sécurité.

Pour le groupe des élu-e-s Communiste, Républicain et Citoyen, les sécurités sont partie prenante des valeurs de la Révolution française et de la République. Il n'y a point de liberté sans sécurité. C'est avec cette conviction que nous voterons l'ensemble des délibérations proposées. Pour nous, la sécurité physique des personnes va de pair avec une sécurité emploi formation tout au long de la vie, la Sécurité sociale face à la maladie, les accidents du travail, le handicap et la vieillesse, la sécurité sanitaire et alimentaire ou la sécurité de l'emploi et du logement. Ce sont les populations les plus fragilisées par le système économique ou social qui subissent le plus l'insécurité physique. Nous approuvons l'aide aux communes, les mesures prises dans les lycées ou les trains et les gares, comme la lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous ne faisons pas commerce du thème de la sécurité. Nous voulons dans le débat aller au bout des choses, trouver des solutions. La sécurité des uns passe par la sécurité de tous à l'échelle nationale et internationale. La sécurité, c'est la paix, la tranquillité, le bien-être, la garantie d'une vie digne, ce n'est pas l'oppression et la répression, ni la misère. Je veux ici clairement indiquer notre boussole sur ces questions de sécurité. On parle d'une réponse globale de la puissance publique dans laquelle notre collectivité a un rôle à jouer. Nous proposons un chemin pour la société française, un chemin émancipé de la violence du système capitaliste. Cette exigence de sécurité que notre peuple porte depuis la révolution doit être entendue par l'État au-delà de la création d'une zone de défense Occitanie que nous approuvons avec des moyens nouveaux. Il faut allier liberté et sécurité, prévention et capacité de répression, lutter contre les trafics et s'attaquer au blanchiment d'argent, à la délinquance à col blanc trop rarement emprisonnée.

Nous voulons augmenter les effectifs de la police nationale avec une police de proximité, des gardiens de la paix et revenir sur la casse des services publics mise en œuvre par les droites.

Nous avons aussi besoin de plus de contrôleurs dans les trains, de guichetiers dans les gares, d'éducateurs de jeunes enfants, de juges, d'enseignants, de personnels techniques, administratifs, d'emplois, d'entreprises et de services publics dans les villages et les quartiers. Le problème de notre société, le problème de la police, ce n'est pas la justice, comme le clament à tort les hurleurs de l'extrême droite, mais c'est l'injustice, la violence de tous contre tous et les milliards d'euros et de dollars, des trafics, des vols et des meurtres qui, sans bruit et sans odeur, participent du système économique mondial.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. LACAZE

Madame la Présidente, nous soutenons ces objectifs de sécurité qui répondent aux difficultés de nos concitoyens et qui sont accompagnés de politiques de solidarité et de défense des droits.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à M. ANDRIEU pour quatre minutes, qui sera suivi par M. CHERUBIN pour 3 minutes, s'il vous plaît.

M. ANDRIEU

Madame la Présidente, mes chers collègues, s'il est bien une politique en faveur de laquelle cette majorité souhaite poursuivre son action volontariste et ambitieuse, c'est bien la politique éducative. L'accès à l'éducation, et nous le savons tous, est un droit fondamental dont dispose chaque enfant. Cela constitue un enjeu primordial, tant en matière d'émancipation individuelle qu'en termes de développement collectif. Il est de notre responsabilité de proposer une action publique visant à permettre à chaque jeune Occitan ou Catalan de s'élever socialement, quelles que soient ses origines. C'est pourquoi, pendant six ans, la politique menée par cette collectivité s'est donné comme objectif de lutter contre les déterminismes sociaux et d'améliorer le pouvoir d'achat des familles des quelque 228.000 lycéens d'Occitanie.

Notre stratégie s'est notamment appuyée sur la fourniture d'un ordinateur portable pour les élèves de seconde, sur l'accès à l'espace numérique de travail et donc sur le numérique éducatif. Si certains ont durement critiqué cette politique, voyant là matière à s'opposer, d'autres ont pu s'interroger légitimement sur la pertinence de cette orientation. La crise sanitaire s'est malheureusement chargée d'apporter les réponses aux plus sceptiques et nous avons tous pu constater combien ces outils ont été essentiels à la continuité pédagogique et à la réussite des jeunes.

Désormais, nous souhaitons aller plus loin, conformément aux engagements que nous avons pris. Il est en effet indispensable de renforcer notre action afin de proposer de nouvelles chances au plus grand nombre. Nous vous proposons donc ici d'améliorer la situation de décrocheurs en créant quatre nouvelles écoles de la deuxième chance, en doublant le nombre d'étudiants sur les campus connectés des petites villes universitaires, notamment en zones rurales, et en ouvrant dix nouvelles écoles de la transition écologique. Cela permettra de doter chaque département d'Occitanie d'une telle école dans laquelle des jeunes pourront se remobiliser, acquérir des compétences et favoriser leur insertion en construisant des projets d'avenir autour des enjeux du développement durable.

Par souci d'équité vis-à-vis des élèves inscrits dans nos écoles de la deuxième chance, cela passera également par l'élargissement des dispositifs tels que l'Ordi, la Carte Jeune et la prise en charge de la restauration de midi à destination des jeunes engagés dans le dispositif d'accompagnement Déclic dont l'objectif est de préparer au mieux le retour en formation.

Et parce que l'éducation, c'est aussi la lutte contre la fatalité liée aux conditions matérielles des familles, nous vous proposons de conforter leur accompagnement social autour de trois axes.

Le premier, c'est celui de la mobilité : dès la rentrée de septembre, les 180.000 élèves relevant de la compétence région bénéficieront d'un transport scolaire gratuit, ce qui représente un gain de pouvoir d'achat de 45 € par enfant. Dans ce même registre, nous vous proposons de délibérer en faveur de l'amélioration de l'accès au service public ferroviaire régional pour les jeunes dans un triple objectif d'autonomisation, de réduction de l'empreinte carbone et de fidélisation à l'usage des transports collectifs.

Le deuxième axe, c'est celui du renforcement de la Carte Jeune. Cet outil qui contribue à faire de la rentrée dans notre région la rentrée la moins chère de France permet déjà d'accéder gratuitement aux manuels scolaires, aux équipements techniques pour les élèves des lycées professionnels et à l'Ordi. Mais parce que l'émancipation ne se résume pas qu'à l'école, la Carte Jeune permet également d'économiser 20 € pour l'achat de livres ou 15 € pour une licence de sport UNSS. Au-delà de ces aspects, nous proposons que cette carte permette également l'accès à de bons plans en matière culturelle, sportive ou touristique, à du soutien scolaire et parce que la citoyenneté est au cœur de notre ambition pour la jeunesse, à des aides en termes de formation aux premiers secours.

Enfin, le troisième axe vise à répondre à une difficulté qui touche les familles les plus modestes : l'accès aux stages. Nous savons tous combien les déterminismes sociaux peuvent conditionner la réussite ou l'échec de ces périodes, et ce, dès la classe de troisième. Nous vous proposons donc de renforcer la plateforme dédiée, d'étendre le réseau d'aide à la recherche de stages en y associant les personnels de nos maisons de région et de maisons de l'orientation, de mobiliser les employeurs de la région via une campagne téléphonique et d'étendre l'accompagnement des publics de la 3e à bac +5.

Telles sont les actions que nous vous proposons de mettre en place afin de poursuivre et d'intensifier l'accompagnement de nos jeunes et de leurs familles qui, pour nombre d'entre elles, sont touchées par les conséquences de la crise sanitaire et qu'il est de notre responsabilité de soutenir. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à M. CHERUBIN pour trois minutes, qui sera suivi par M. ROSSIGNOL pour deux minutes, s'il vous plaît.

M. CHERUBIN

Madame la Présidente, chers collègues, la santé a toujours été la principale préoccupation de tout un chacun. Cette fatalité qui peut tomber sur n'importe qui a pris une ampleur encore plus importante avec la crise mondiale que nous vivons, notamment durant la crise à la covid. Les dispositifs présentés dans la première partie de ce rapport en appellent à nos responsabilités d'élus et nous les assumons.

En lançant ces nouvelles mesures en faveur de la santé, nous demandons à nos concitoyens d'aller se faire vacciner et nous leur donnons les moyens. Dans la continuité de cette politique volontariste insufflée par l'exécutif face à la crise, le groupe Radicaux de Gauche et Citoyens valide à 100 % les propositions qui nous sont faites dans l'ensemble de ce rapport. Cela témoigne de notre engagement, mais aussi de nos inquiétudes, inquiétude liée au manque d'action gouvernementale et inquiétude par rapport à ce virus qui persiste et qui met à mal notre société. La santé de nos concitoyens est notre économie. Nous nous soucions de la logistique concernant la vaccination. Nous nous soucions du dépistage. Nous nous soucions de formation. Nous nous soucions des entreprises mobilisées, de l'égalité des territoires face à la crise de la covid. Nous nous soucions de la prévention, de la lutte contre les déserts médicaux et le recrutement de 200 médecins et infirmiers salariés par la région et nous nous soucions, bien entendus, de l'après-crise.

Nous agissons contre le déterminisme avec la rentrée scolaire, en proposant la rentrée la moins chère de France, avec la gratuité des transports scolaires, la Carte Jeune Région qui en moyenne affiche 400 € de pouvoir d'achat supplémentaire par famille, grâce aussi à la mobilité, en privilégiant l'accès aux services publics ferroviaires régionaux.

Nous nous soucions de la sécurité et la protection des personnes, notamment des lycées, des usagers des transports ferroviaires.

En soutenant les polices municipales et l'intercommunalité, nous sommes aussi dans l'action.

Nous agissons aussi afin d'obtenir des créations de zones de défense Occitanie et avec la volonté de promouvoir la citoyenneté et de lutter contre les violences faites aux femmes.

Ainsi, nous agissons clairement nos intentions et notre volonté d'agir. Nous y mettons notre énergie, nous y mettons les moyens. Nous avons le devoir de contribuer au bien-être de la population. Nous mettons sur la table des propositions et des solutions fortes pour le court, le moyen et le long terme. C'est tout simplement la volonté de mettre le service public au service du public pour que chaque habitant de notre région Occitanie se sente chez lui, où il vit et où il travaille afin qu'il puisse s'épanouir pleinement dans chacun de nos territoires. A travers ses engagements, nous nous mobilisons pour que les troisièmes décennies de ce siècle concentrent toutes nos énergies pour encore et toujours plus d'efficacité.

Alors, on vous le dit, le groupe des Radicaux de Gauche et Citoyens votera bien évidemment en faveur de ces rapports. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à M. ROSSIGNOL pour deux minutes, qui sera suivi par Mme ROUQUETTE pour 2 minutes 30.

M. ROSSIGNOL

Madame la Présidente, mes chers collègues, le Plan régional de protection des personnes qui nous est présenté est conforme, dans ses grandes lignes, aux propositions que nous avons développées et défendues pendant notre campagne électorale et qui faisaient partie intégrante de notre projet. Mais comme cela a été dit par notre président de groupe, Aurélien PRADIÉ, nous regrettons que ce rapport si important ne nous soit parvenu qu'hier soir. Toutefois, je me réjouis que la majorité régionale prenne enfin la mesure des menaces diverses qui pèsent sur nos concitoyens.

Notre région doit protéger, c'est un fait. Pour cela, il faut en effet la doter de moyens supplémentaires. Nos lycéens doivent être les premiers protégés dans ce cadre. La création de bulles sécuritaires autour des lycées était d'ailleurs une de nos propositions prioritaires en matière de sécurité.

En ce qui concerne le soutien à l'action des polices municipales et intercommunales, nous souscrivons aux objectifs définis, en espérant toutefois que les conditions posées ne soient pas trop restrictives, mais nous appelons au développement de la coproduction de sécurité entre les polices municipales et les forces de sécurité de l'État, ce qui est déjà fait dans un certain nombre de nos polices municipales.

La proposition de création d'une 8^e zone de défense participe à la lutte contre l'éloignement et des compétences régaliennes pour nos concitoyens. Espérons donc que vous soyez entendus par le Premier ministre.

Enfin, pour ce qui est l'un des sujets de société importants, la lutte contre les violences, dont celles faites aux femmes, vous n'êtes pas sans savoir que notre chef de file, Aurélien PRADIÉ, est à l'origine de la loi qui a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale ; nous ne pouvons donc que nous en honorer. Cette lutte était d'ailleurs l'une des trois grandes causes que nous souhaitions inscrire dans le marbre de notre politique régionale.

Mais voilà, ce rapport est un patchwork de mesures mises les unes derrière les autres et présentées sans aucune concertation et dans la précipitation. Vous le comprenez donc, nous le regrettons, cela ne nous permettra pas de le voter.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Mme ROUQUETTE pour 2 minutes 30, qui sera suivie de Sandrine SOLIMAN pour 4 minutes, s'il vous plaît.

Mme ROUQUETTE

Madame la Présidente, chers collègues, la jeunesse de notre région a, comme celle de notre pays, souffert cruellement de la crise sanitaire et sera sévèrement impactée par les suites économiques de la pandémie de covid-19, mais au lieu d'en faire une priorité, le gouvernement CASTEX et le président MACRON poursuivent sans relâche la politique de casse sociale à l'œuvre depuis bientôt cinq ans.

Non seulement l'État s'est déchargé sur les collectivités territoriales des mesures de protection en direction de la jeunesse en laissant aux communes, départements et régions fournir le matériel nécessaire à la reprise des cours, mais il a en plus refusé les aménagements de programmes qui étaient jugés indispensables par les enseignants, leurs organisations syndicales, les élèves et leurs familles. Les examens se sont tenus cette année dans des conditions indignes, car sans le cadre national et l'égalité républicaine jusqu'ici en vigueur pour le baccalauréat et les bacs pro, conséquence de réformes incohérentes menées à la hussarde. Et comme si cela ne suffisait pas, les élèves de terminale ont ensuite dû passer à la moulinette Parcours sup, summum de l'injustice et des aberrations du système actuel.

Face à cela, la région se doit de répondre aux urgences sanitaires et sociales, matérielles et pédagogiques pour la jeunesse. C'est pourquoi le groupe CRC approuve les mesures proposées dans le rapport.

Sur les mesures sanitaires, nous approuvons le choix de promouvoir et de faciliter la vaccination pour les personnels et pour les lycéens, seul moyen véritablement efficace pour endiguer la pandémie.

Sur les mesures sociales, nous sommes bien sûr favorables aux mesures qui font de l'Occitanie la région où les lycéens bénéficient de la rentrée la moins chère de France et approuvons la gratuité des manuels, des ordinateurs et les efforts faits en matière de transports. Cette dernière mesure revêt une importance particulière cette année, car de nombreuses familles ont vu leurs enfants affectés dans un établissement éloigné de leur domicile en raison des nouveaux modes d'affectation. Là encore, une innovation nuisible du ministère BLANQUER.

Nous approuvons évidemment les mesures élargissant la gratuité de la restauration scolaire.

Sur le soutien pédagogique, les élu-e-s du groupe Communiste souhaitent réaffirmer leur attachement au service public d'éducation nationale et leur conviction que le meilleur moyen de voir progresser et réussir les élèves est d'avoir des enseignants bien formés et en nombre suffisant dans les établissements. Malheureusement, cette année encore, la rentrée se fera avec des postes non pourvus et la réforme BLANQUER peine à masquer la pénurie de professeurs dans certaines disciplines en lycée. Face à cette situation inquiétante et scandaleuse, la région propose un soutien

gratuit pour tous. C'est utile, mais nous souhaitons que le soutien scolaire soit effectué par des étudiants qui se destinent à l'enseignement (Proposition des communistes pendant la campagne) ou par des associations à but non lucratif, et pas par des structures privées qui s'enrichissent sur les failles de l'Éducation nationale.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme ROUQUETTE

Pouvez-vous nous assurer, Madame la Présidente, que la région Occitanie n'aura pas recours à ce type de structures ? Merci.

LA PRÉSIDENTE

Mme SOLIMAN pour 4 minutes, suivie par M. CASES pour 2 minutes 30.

Mme SOLIMAN

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les élu-e-s régionaux, c'est avec une certaine émotion que je vais intervenir devant vous pour la première fois pour défendre le rapport 17. Ce rapport intitulé « La région protège » comprend trois parties : santé, sécurité et éducation.

Mon intervention portera sur les dispositifs que nous allons mettre en œuvre en faveur des familles dès la rentrée prochaine. Citoyenne active et engagée, notamment dans une association de parents d'élèves, j'ai pu mesurer le bien-fondé des actions mises en place depuis 2017 par la présidente Carole DELGA et sa majorité au profit de la jeunesse, des familles et des élèves. Plus de 228.000 lycéens et autant de familles ont pu bénéficier de l'Ordi, de la Carte Jeune, du prêt de manuels scolaires et du premier équipement.

Croyez-moi, la rentrée « la moins chère de France », ce n'est pas un slogan publicitaire, c'est une réalité. C'est une réalité d'autant plus nécessaire que nous subissons une crise sanitaire, sociale et économique qui creuse les inégalités. Le volontarisme politique affiché par la précédente majorité, notamment sur l'éducatif numérique, a permis à de nombreux enfants de ne pas subir un décrochage irrémédiable. Égalité des chances, réussite pour tous, préservation du pouvoir d'achat, lutte contre les déterminismes sociaux : ce sont des valeurs fortes, des valeurs qui sont le ciment de mon engagement politique, les valeurs que la majorité régionale portera tout au long de son mandat qui s'ouvre.

La rentrée prochaine verra la généralisation de la gratuité des transports scolaires sur l'ensemble de la région ; c'est une décision historique pour l'ensemble des familles. Couplée au maintien du Fonds régional d'aide à la restauration, nous permettons aux élèves et à leurs familles

de faire face aux difficultés, mais aussi de bénéficier des moyens de suivre une scolarité dans de bonnes conditions.

Je salue l'opportunité qui est laissée aux lycéens d'avoir accès à des formations de premiers secours par une prise en charge prévue dans la Carte Jeune. Cette formation est maintenant exigée pour de nombreux métiers ou formations professionnelles. L'amplification de l'appui de la région pour les recherches de stages est aussi un acte fort pour les familles. Nous ne savons que trop bien que ceux-ci sont un terreau aggravant du déterminisme social.

Le développement des parcours Déclic, la création de quatre nouvelles écoles de la deuxième chance, le déploiement sur l'ensemble des départements de la région des écoles de la transition écologique et le doublement des étudiants admis dans les campus connectés répondent à une forte demande des territoires et permettra d'apporter des réponses en proximité.

Mesdames et messieurs, c'est une politique forte et assumée de solidarité que nous mettons en œuvre, une politique dont je suis fière comme militante, comme mère, comme élue de cette assemblée. Que de choses avons-nous pu entendre durant la campagne depuis notre élection ! En tant qu'élue du Tarn, je ne peux que terminer ma première intervention avec une citation de Jean Jaurès, une citation qui peut être une mise en garde : « *La République doit être laïque et sociale, mais restera laïque parce qu'elle aura su être sociale* ». Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

La parole est à Patrick CASES pour 2 minutes 30, qui sera suivi par Julie DELALONDE pour quatre minutes, s'il vous plaît.

M. CASES

Madame la Présidente, sur le rapport « La région protège », je ferai un simple focus sur la lutte contre les déterminismes sociaux et le soutien aux familles, avec un zoom sur les transports scolaires.

Sur la généralisation de la gratuité des transports aux 180.000 élèves de la maternelle au lycée, rappelons que, déjà, nous avons divisé par deux le coût de la carte de transport. Le dispositif + = 0 dans les TER liO, « plus je voyage, moins je paye » sera accessible à tous les jeunes de moins de 26 ans. La rentrée scolaire 2021 ajoutera un nouveau gain de pouvoir d'achat aux familles ayant droit et, entre parenthèses, hors agglomération et métropole.

Je vais juste marquer le stop sur cette parenthèse parce que respecter l'arrêt, c'est utiliser l'épaisseur de la bande pour remplir d'explications. L'épaisseur des parenthèses hors agglomération dans les Pyrénées-Orientales représente sur le territoire une agglomération perpignanaise avec des communes satellites, des villages ruraux où les territoires se mélangent, où les bus des deux autorités de transport se croisent sous l'œil parfois incrédule des populations. Suivant que vous habitez sur

une partie du territoire ou l'autre, vos droits aux transports ne sont pas les mêmes. Cette situation est la résultante d'une approche politique différente, car nous n'avons pas tout simplement la même majorité.

Dans notre majorité, nous avons le commun chevillé au corps. Nous utilisons tous les moyens possibles pour favoriser les transports collectifs en les déclinant pour tous. L'Europe fixe à 2035 la disparition des moteurs à explosion ; sans rentrer dans les détails, cet enjeu ne pourra se faire sans une totale complémentarité des mobilités, des technologies, des énergies, des accompagnements sociaux de cette mutation. Les communistes sont attachés à cette démarche. Dans les Pyrénées-Orientales, nous avons déjà entamé des discussions pour faire parler les deux autorités de transport. Les différences de politique de transport ne doivent pas pénaliser les citoyens. Des échanges ont eu lieu, mais la pandémie a perturbé leur déroulement. Il faut donner plus d'importance aux comités des mobilités. Cela peut être le lieu où les lignes de stop se peignent avec des possibles.

La transition des mobilités est inéluctable. La gratuité fait partie du débat. 45 € en moins, ce n'est pas neutre. Plus d'argent pour le mieux vivre, ce ne sont pas des économies qui partent en fumée. Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Julie DELALONDE pour 4 minutes, suivie par Claire GATECEL pour 4 minutes également.

Mme DELALONDE

Madame la Présidente, mesdames et messieurs, chers collègues,

la crise sans précédent que nous affrontons depuis plus d'un an maintenant a placé la santé au cœur des attentes des Français. En Occitanie, nous n'avons pas attendu la pandémie pour prendre soin de nos concitoyens et la Région était déjà préalablement fortement mobilisée pour la santé des Occitanes et des Occitans. En effet, dès 2016, la majorité régionale a relevé le défi de mener une politique volontariste à travers plusieurs actions et dispositifs dans des domaines en lien plus ou moins direct avec la santé.

Je citerai en exemple, et ils ne sont pas exhaustifs, le Pass mutuelle étudiant, le soutien aux actions de sensibilisation et de prévention santé chez les jeunes, (avec notamment l'appel à projets Génération santé), l'appel à projets Handicap, les actions en matière d'accessibilité, le plan alimentation dit « bien manger pour tous » ou encore la démarche régionale pour une Occitanie sans perturbateurs endocriniens.

Le secteur de la santé occupe une place majeure dans le développement de l'Occitanie, avec 12 % des emplois régionaux pour 260 000 professionnels, 3 CHU de renommée nationale (à Nîmes, à Montpellier, à Toulouse) et près de 4.000 chercheurs mobilisés au sein de 70 laboratoires publics

et 2 unités mixtes de l'INSERM. Pourtant, les enjeux sanitaires demeurent prégnants en Occitanie, et ce, d'autant plus que les besoins se développent sous l'effet conjugué de la croissance démographique régionale, la précarité grandissante et le vieillissement de la population. Le territoire est vaste et varié, avec de nombreuses zones rurales, voire montagneuses, propices à l'isolement, et des inégalités existent et s'exacerbent quant à l'accès aux soins de premier recours. Elles induisent un réel risque de perte de chance, mais aussi un sentiment durable de fracture sanitaire.

C'est pour toutes les raisons précitées que notre majorité a souhaité faire de l'accès aux soins une priorité dans l'aménagement du territoire. Une politique de santé efficace est une politique qui repose sur une connaissance fine des enjeux économiques locaux, des besoins des territoires, mais aussi de l'évolution sociétale des citoyens, tout comme des professionnels de santé. C'est la politique que nous menons en Occitanie. Une politique proche des gens, proches des territoires, avec des actions concrètes et utiles. A titre d'illustration, ce sont ainsi 146 maisons de santé et 18 centres de santé qui ont été créés pour réduire les inégalités et renforcer l'offre de santé. Cet investissement représente un montant total de 18,3 M€. Nous allons poursuivre nos efforts dans ce domaine puisque, durant le mandat qui s'ouvre, ce sont 150 constructions/extensions de structures qui seront réalisées.

C'est aussi dans la gestion de la crise sanitaire que s'illustre la politique de santé volontariste menée par la région Occitanie. Ainsi, depuis le début de la pandémie, notre collectivité a su se montrer réactive et elle a démontré toute sa capacité à protéger et à prendre soin de ses concitoyens, que ce soit pour les commandes et la fabrication de masques, l'organisation des tests de dépistage, le transport à la demande gratuite pour rejoindre un site de vaccination et désormais, la vaccination elle-même, comme l'a rappelé Madame la Présidente avec la solution itinérante Proxivaccin renforcée, les centres de vaccination mobiles dans les campings et la participation active de la région aux campagnes d'incitation à la vaccination. Nous apportons la preuve que les solutions peuvent venir des territoires et des acteurs locaux.

La pandémie a enfin accéléré la prise de conscience du caractère vital de la présence de professionnels de santé dans l'ensemble du territoire et en quantité suffisante. La région a donc décidé d'amplifier son action et de lancer dès à présent les formalités permettant le recrutement de 200 médecins et infirmiers salariés dans les territoires dépourvus ou trop peu pourvus de ressources médicales et soignantes. L'ensemble de ces mesures démontre toute l'implication de la région pour le bien-être de ses concitoyens. La santé est un objectif politique prioritaire avec lequel notre présidente et sa majorité ne transigent pas, car il n'y a pas de territoires ni de citoyens de seconde zone. Nous prouvons ici une nouvelle fois que nous défendons dès aujourd'hui le bien-être durant toutes les étapes de la vie, une meilleure santé sur l'ensemble de la région pour les générations à venir, et ce, dans chacun de nos 13 départements. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Claire GATECEL, qui sera suivie de Sébastien DENAJA pour 4 minutes, s'il vous plaît.

Mme GATECEL

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les vice-présidents, chers collègues, tout d'abord, je tiens à vous dire le plaisir que j'ai à être aujourd'hui avec vous au sein de cette assemblée plénière. Je tiens à vous remercier, tout d'abord vous, Madame la Présidente, pour nous avoir amenés, mes collègues et moi, ce 16 juillet ici à vos côtés.

J'ai pu voir, au travers de nos profils de conseillères et conseillers régionaux d'Occitanie, que l'ensemble de notre société y est représenté. Je suis heureuse que le monde de la santé y soit incarné avec force, comme le prouve notre vice-président à la Santé, Vincent BOUNES.

Un travail important nous attend pour répondre à nos concitoyens et à nos concitoyennes. Cette crise a été un accélérateur, c'est évident, et a montré que l'action publique doit être organisée différemment, plus proche des citoyens. Participer à un déploiement organisé de l'hôpital et de la médecine de ville, c'est avant tout faire un constat : l'Occitanie est la plus grande région française en nombre de départements, la deuxième en superficie, la cinquième région la plus peuplée de France métropolitaine, avec une forte croissance démographique, un important vieillissement de sa population et un taux de précarité élevé, une offre de soins certes supérieure aux moyennes nationale, mais très inégalement répartie entre zones urbaines et zones rurales, entre littoral et arrière-pays.

La crise sanitaire a mis en lumière qu'il est urgent de rapprocher la décision des territoires pour plus d'agilité et d'aller visiter, la région Occitanie en a fait preuve depuis le début de cette crise. Elle a su prendre des initiatives en la matière. Elle a répondu à l'urgence. Elle a répondu à la réalité de son territoire et son bilan en témoigne.

Aujourd'hui, pour une santé de qualité, de proximité et une égalité pour tous dans l'accès aux soins, la région poursuit son engagement, comme mes collègues diverses et variées ont pu vous l'exprimer. Tout d'abord, l'urgence sanitaire : la région met toutes les ressources nécessaires pour l'accélération de la campagne de vaccination, car c'est bien maintenant le sujet, mais aussi l'accès aux soins de proximité pour tous à 15 minutes. La région s'engage à fédérer les acteurs de santé, les collectivités locales, les groupements hospitaliers de territoire, l'ARS sur des projets communs dans les territoires en manque ou en risque de manque de professionnels de santé. Le Groupement d'intérêt public, ou GIP, en est le bras armé permettant de construire un service public régional de santé de proximité.

Dans le même objectif, elle poursuivra et amplifiera son action en faveur du développement de la formation des métiers du sanitaire, du social et du médico-social. Je crois, comme l'a déclaré madame la présidente, que l'espace régional est l'espace pertinent pour l'organisation des soins au-

delà même de la proximité. Décentraliser, c'est pour moi mettre le citoyen au cœur de la décision publique, au plus près de son territoire et de son bassin de vie.

Nous serons attentifs à la loi 3DS (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) qui est actuellement en discussion au Sénat, car il est urgent de rapprocher la décision des territoires pour plus d'agilité. Je suis convaincue que pour une organisation des soins appropriée et réactive, il faut une région qui travaille avec ses territoires et ses acteurs, aussi bien les usagers, les professionnels de santé, les collectivités et l'Agence régionale de santé. Une région qui s'intéresse à l'accès aux soins dans la ruralité avec les représentants des territoires est une région qui sait avoir une articulation avec la formation des médecins, des infirmiers, de tous les professionnels de santé pour que les déserts médicaux disparaissent.

Il faut une région qui protège et nous sommes cette région. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est donc à M. Sébastien DENAJA, s'il vous plaît.

M. DENAJA

Merci, Madame la Présidente.

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les vice-présidents, mes chers collègues, le représentant de l'extrême droite, il y a quelques instants, a tenté laborieusement de pointer les défaillances de la délibération qui nous occupe. Je voudrais juste d'un mot lui rappeler le souvenir encore récent de la défaillance électorale majeure à laquelle il a été confronté et qui devrait l'inviter à un peu plus de modestie. Il a, je crois, usé du qualificatif de *rikiki* pour parler du conseiller régional délégué à la sécurité ; je crois que l'adjectif s'applique plus promptement à la taille de son groupe. Ce que je sais, en tout cas, c'est que Carole DELGA, elle, n'a pas été élue la présidente de région la mieux réélue de France pour rien. La raison essentielle, c'est qu'à la parole donnée, aux engagements pris correspondent toujours les actes parce que, vous l'avez dit, Madame la Présidente, nous croyons à la politique du faire, en la politique par la preuve.

Dans la campagne, nous avons dit ce que nous ferions et aujourd'hui nous faisons ce que nous avons dit : pour la santé, pour l'éducation, pour la sécurité, pour l'emploi, parce que nous sommes là pour servir nos concitoyens. Tout simplement, nous sommes au travail et pendant que l'extrême droite aboie, l'action régionale passe. Et alors que nous nous réjouissons que Carole DELGA ait été élue à l'unanimité à la tête des Régions de France, je veux aussi souligner que c'est une fierté que notre région soit une fois encore le fer de lance de l'action régionale parce que nous sommes quasiment le seul, je crois, conseil régional à avoir préparé, dès le mois de juillet, deux assemblées plénières, une commission permanente avec à l'ordre du jour, non seulement les votes

formels prévus par le Code général des collectivités territoriales, mais des actions concrètes pour nos concitoyens.

Nos concitoyens ont des attentes immenses et notre responsabilité l'est tout autant. Notre mission, c'est de trouver des solutions. C'est pourquoi nous allons sans attendre voter cette délibération pour poser la première pierre d'un service public de santé régional de proximité, pour amplifier la campagne de vaccination tout cet été, pour l'ouverture de quatre nouvelles écoles de la deuxième chance, pour amplifier notre politique qui permet d'avoir en Occitanie, et nous en sommes fiers, la rentrée la moins chère de France. Parce que oui, nous sommes du parti de l'égalité républicaine, de l'émancipation humaine et du pouvoir d'achat, parce qu'il n'y a d'égalité que si elle est une égalité réelle. Et nous voterons enfin, oui, pour protéger nos concitoyens avec toujours plus d'efficacité en lançant une grande expérimentation des projets d'investissement en matière de sécurité et de proximité.

Et je voudrais dire aussi d'un mot à M. PRADIÉ que ni la présidente de région ni la majorité ne l'ont attendu sur ces sujets pour se bouger, car nous avons aussi quelques souvenirs, et je crois savoir qu'il appartient à une famille politique qui, entre 2007 et 2012, a supprimé 12.000 postes de policiers et de gendarmes quand, lors du quinquennat qui a suivi, en ont été créés 9.000. Cela dit, je suis sûr que beaucoup de maires de la famille politique à laquelle vous appartenez sauront saisir l'utilité de ces dispositifs.

En tout cas, sur tous ces sujets, la marque de fabrique de la majorité est là : volonté et efficacité, concertation et rassemblement. En bref, Madame la Présidente, vous pardonnerez au Sétois que je suis de dire que ce rapport, finalement, c'est comme aux joutes : en avant, partout !

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Je n'apporterai pas de réponse aux propos caricaturaux menés par l'extrême droite parce que là, nous sommes en dehors vraiment de tout sérieux et de tout sens des responsabilités.

Concernant la santé, indiquer quand même que nous avons travaillé sur le précédent mandat et même sur les mandats précédents, que ce soit par Damien ALARY ou par Martin MALVY, et c'est quand même avoir une attitude assez méprisante pour le travail mené par Michel BOUSSATON qui était conseiller régional délégué à la santé, qui travaillait avec également Marie PIQUÉ en tant que vice-présidente. Et sur cette question de la santé, je n'ai jamais, jamais trouvé un seul interlocuteur qui m'a indiqué, que ce soit Michel BOUSSATON ou Marie PIQUÉ, être en deçà des responsabilités qui étaient les nôtres.

Et puis, en effet, bien sûr avec grand calme et sans aucune arrogance, Monsieur PRADIÉ, je vous indique que nous avons des divergences. Nous avons des divergences avec la question du recrutement des 200 médecins et vous avez aussi une divergence avec monsieur le président de la région AURA qui, dans son programme, prévoit en Auvergne-Rhône-Alpes de recruter des médecins

comme nous le faisons. Je pense qu'il est nécessaire de s'inspirer de toutes les mesures qui sont menées sur le territoire, que ce soit des maires de droite comme de gauche il y a de très bonnes initiatives, c'est ce que nous avons fait sur ce mandat qui s'achève et c'est ce que nous continuerons à faire sur ce mandat : de travailler sans aucun dogmatisme, mais avec respect pour ce qui est mené. Je pense que plusieurs conseillers régionaux de votre groupe pourront attester qu'ils ont pu faire l'objet de soutien et qu'il n'y a eu aucun clientélisme de notre part.

Je vous propose de passer au vote des rapports suivants.

Nous allons voter, il faut prendre les tablettes et je vous propose de passer au vote sur le rapport n° 17. Le vote est ouvert...

Le vote est clos. Le rapport est adopté par 107 voix, il faudra rajouter les votes de Mme BAKIRI et M. CHIBLI, puisque leurs tablettes sont bloquées. Je vous remercie.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/17 - La Région protège : nouvelles mesures en faveur de la santé, du pouvoir d'achat et de | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 0 | 21 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 0 | 28 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 67 | 0 | 0 | 0 | 67 |
| Total : | 107 | 21 | 28 | 0 | 156 |

Module 3 – Moyens des élu-e-s et CESER

2021/AP-JUILL/10- Indemnités des élu-e-s du Conseil régional

2021/AP-JUILL/11- Indemnités de déplacement et remboursement de frais des élu-e-s du Conseil régional

2021/AP-JUILL/12- Indemnités de fonction, modulation des indemnités en fonction de la présence aux réunions, indemnités de déplacement et remboursement de frais des membres du conseil économique social et environnemental régional (C.E.S.E.R)

2021/AP-JUILL/13- Formation des élu-e-s du Conseil régional

2021/AP-JUILL/14- Equipement des élu-e-s du Conseil régional

2021/AP-JUILL/15- Moyens des groupes

Nous passons au module n° 3 sur les moyens des élu-e-s et du CESER avec les rapports n° 10, 11, 12, 13, 14 et 15 qui sont des rapports classiques, que ce soit les moyens des groupes, les équipements des élu-e-s, la formation des élu-e-s, les indemnités de fonction, également la demande

de modulation des indemnités, les indemnités de déplacement et de remboursement, et les indemnités des élu-e-s du conseil régional.

Je vous propose, concernant les indemnités des élu-e-s du conseil régional, une augmentation de 9,8 % qui s'appliquera sur l'ensemble des deux mandats, puisque sur le précédent mandat nous n'avions pas augmenté. Cela correspond à l'inflation des six dernières années et à l'inflation prévisible des prochaines années, c'est-à-dire à peu près 12,5 % sur lesquels nous avons déduit la revalorisation du point qui était de 2,5 %.

Je vous propose que cette revalorisation s'applique pour l'ensemble des indemnités : conseiller régional, conseiller régional membre de la commission permanente, vice-président et également présidente, donc 9,8 %.

Nous serons en dessous du plafond autorisé par la loi, c'est-à-dire que nous n'atteignons pas les 100 %, nous n'utilisons que 94 % de l'enveloppe globale pour l'ensemble des élu-e-s, ce qui nous permettra de faire sur ce mandat une économie de 3 M€ et indiquer que nous sommes la quatrième région la plus économe pour les indemnités de ses élu-e-s après Normandie, Grand Est et AURA. Nous sommes quatrièmes et nous avons également la seule augmentation prévue sur le mandat.

Bien évidemment, toutes les mesures liées à l'assiduité continueront à s'appliquer, c'est-à-dire à partir d'un certain nombre d'absences, comme cela figure dans le règlement intérieur, il y aura une décote sur l'indemnité. Le règlement intérieur, on y arrivera tout à l'heure, sera retravaillé dans les prochains mois, mais sur ce sujet, je tiens déjà à indiquer que je suis très attachée à cette question de l'assiduité et de lier les indemnités à l'assiduité des élu-e-s.

Nous allons ouvrir la discussion et le premier intervenant est M. CADORÉ pour trois minutes, qui sera suivi par Séverine CARCHON pour trois minutes également.

M. CADORÉ

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les conseillers régionaux, je vous le dis d'entrée, le groupe CRC apporte son soutien aux propositions faites dans les différents rapports de ce module qui sont destinées à fournir aux conseillers régionaux et aux membres du CESER les moyens d'accomplir leur mandat dans des conditions matérielles satisfaisantes. L'évolution proposée, par exemple, concernant les indemnités des élu-e-s est une harmonisation avec les montants constatés dans des régions comparables. Ce rattrapage permettra aux élu-e-s d'assurer leur désignation et leurs réunions de terrain sans trop y mettre de leur poche.

Car vous avez insisté sur ce point, Madame la Présidente, et vous avez raison, nous serons des élu-e-s de terrain au service de la population et de tous nos territoires. C'est la conception que les communistes se font de leur rôle d'élu-e-s. Nous soulignons d'ailleurs la singularité de nos élu-e-s en matière de reversement des indemnités à leur parti. Nous l'affirmons : une grande défiance se fait jour chez nos concitoyens vis-à-vis de la représentation nationale alimentée par des politiques gouvernementales uniquement au service de la finance et des grands actionnaires. La désaffection

aux derniers scrutins nous interroge toutes et tous, collectivement. Pour autant, en Occitanie, les résultats sont nets et sans bavure.

Pour redonner du sens à la chose publique, les rapports présentés aujourd'hui concernant les moyens dédiés à la formation, à la fourniture d'équipements électroniques, aux moyens en personnel, en matériel des groupes politiques permettent effectivement de travailler pour l'intérêt général. Être élu-e local, c'est une tâche honorable, certes, mais c'est aussi et surtout une tâche exigeante. C'est un engagement, un mandat sur une durée limitée. Ce n'est pas un métier, même s'il y a de plus en plus de responsabilités, de complexité et de technicité dans l'exercice de la fonction.

Sans doute aigris par leurs résultats électoraux, ceux qui rabaissent cette fonction, qui tentent par tous les moyens de la dévaloriser, portent un mauvais coup à la vie démocratique de notre pays. Nous défendons au contraire un véritable statut de l'élu-e local pour permettre notamment aux actifs et aux citoyens modestes d'exercer des responsabilités électives et ainsi aux assemblées locales d'être plus représentatives de la diversité sociale. C'est une exigence incontournable.

Être élu-e ne doit pas être réservé à celles et ceux qui en ont déjà les moyens. Pas certain que le président MACRON s'engage dans cette voie, lui qui préfère consacrer les derniers mois de son mandat à accentuer sa politique de casse sociale généralisée. Les communistes d'Occitanie sauront combattre ces régressions en s'appuyant sur l'immensité des besoins populaires. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Mme CARCHON pour trois minutes, qui sera suivie par Mme MAGNE pour trois minutes, s'il vous plaît.

Mme CARCHON

Madame la Présidente, chers collègues, notre pays compte plus de 500.000 élu-e-s locaux. Cette particularité française symbolise la représentativité des concitoyens, des territoires, des collectivités de la République. Être élu-e, c'est un engagement personnel et pour assurer le bon déroulement de ce mandat, un élu-e a non seulement des devoirs, mais aussi des droits. Droit à une indemnité, droit à des moyens, droit à des formations, il en va du bon fonctionnement de notre vie démocratique et de notre intégrité.

La première assemblée plénière qui nous a réunis en ces lieux, il y a quinze jours, fut un moment solennel et rempli d'émotion. Il est maintenant temps de se mettre au travail. C'est un honneur pour moi d'être nouvellement élue dans cet hémicycle. Je prends la mesure de ce qui m'attend en termes de temps et de moyens. Si je suis ici devant vous, c'est que l'on m'a fait confiance pour réussir dans cette tâche, notamment grâce aux moyens mis à notre disposition. Le module sur lequel nous débattons actuellement nous concerne au plus près de notre action et de notre fonction.

Nous devons prendre position sur nos indemnités, nos remboursements de frais, les indemnités des membres du CESER, la formation des élu-e-s, nos équipements, les moyens de notre groupe politique. Dans quelques minutes, en tant que président du groupe, Vincent GAREL prendra la parole pour vous donner la position des Radicaux de Gauche et Citoyens. Ce groupe dans lequel j'évolue est composé de 18 personnes, onze femmes et sept hommes. Nous représentons l'ensemble des territoires de l'Occitanie. Nous avons clairement fait le choix, sans hésitation, d'appartenir à la majorité de la présidente Carole DELGA. Nous sommes sûrs, certains, convaincus de l'efficacité de son action, de la complicité et l'interactivité que nous allons mettre en place avec les 18 Radicaux de gauche et Citoyens, l'exécutif, l'ensemble des groupes de la majorité, le cabinet et les services de la collectivité. C'est un contrat de confiance avec les concitoyens également.

Les décisions que nous prenons sont réfléchies et prises pour l'intérêt général et le bien commun dans un souci d'efficacité pour l'ensemble des territoires. Ce contrat de confiance, c'est aussi un engagement de transparence. Qu'on le veuille ou non, nous sommes, de par notre fonction, des personnels publics. A ce titre, nous rendons ces comptes sur nos actions, mais aussi sur ce que nous sommes personnellement. C'est donc avec tout le sens des droits, des devoirs, des responsabilités que nous voterons en faveur de ces rapports. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Nous passons à Mme MAGNE pour 3 minutes, ce sera suivi par Mme la Vice-présidente FITA pour quatre minutes.

Mme MAGNE

Madame la Présidente, chers collègues, les rapports 10 à 15 concernant les moyens affectés à notre collectivité appellent de notre part plusieurs remarques et questionnements.

Sur les indemnités des élu-e-s d'abord, vous nous proposez très tardivement à notre étude la proposition d'une augmentation des indemnités des conseillers régionaux pour tenir compte, je vous cite, de leur non-revalorisation passée et future. Cela mérite de s'arrêter quelques instants pour essayer de comprendre la démarche proposée. En 2015, vous déclariez très fièrement vouloir maintenir les indemnités à leurs calculs précédant la fusion des régions pour accompagner l'effort de rigueur budgétaire nécessaire au bon accomplissement de vos projets pour la région. Soit. Et nous avons soutenu ce choix courageux. Le courage vous a-t-il quitté ? Les finances de l'État et de notre collectivité sont-elles tellement meilleures en 2021 qu'en 2015 ? Avec 9 % de déficit public pour l'État et une dette triplée en Occitanie, ce n'est sûrement pas le sujet. Ou peut-être pensez-vous qu'assise sur un socle électoral très confortable, vous pouvez vous permettre plus de choses qu'en 2015 ?

Vous citez 3 M€ d'économies par rapport au maximum atteignable ou utilisable de la dotation, mais vous oubliez de dire que la réalité, c'est que le choix dans lequel vous nous conduisez conduira

à une dépense supplémentaire de 3 M€, un peu plus de 3 M€ sur le mandat, et je rapprocherai ces 3 M€ à la somme que nous souhaitons consacrer chaque année pour une cause sociétale importante telle que la lutte contre la pauvreté, par exemple.

Enfin, Madame la Présidente, pourquoi cette délibération ne nous est-elle parvenue qu'hier, ou peut-être avant-hier soir ? Cette question posait-elle débat dans votre majorité ? Y a-t-il parmi vous des tenants de l'orthodoxie budgétaire et d'autres plus dispensieux ? Nous serons très sensibles, Madame la Présidente, à vos réponses sur ces points et voterons contre cette augmentation.

Il y a ensuite la question des frais de bouche des conseillers régionaux ; vous nous proposez que les frais de repas sur les mandats spéciaux soient remboursés sur la base des frais réellement engagés, à condition que les sommes engagées ne présentent pas un montant manifestement excessif. Qui va donc juger du caractère excessif de la dépense ? Est-ce que, par exemple, un repas à 30 ou 40 € vous paraît excessif ? Cela nous semble un mode de fonctionnement dangereux pour le contrôle de la dépense publique, et dans la plupart des entreprises, ces frais sont forfaitisés et c'est bien plus raisonnable. Pour cette raison, nous voterons également contre cette délibération.

A l'inverse du point précédent, le remboursement des frais de déplacement est bien plus strict pour les conseillers régionaux que pour les conseillers du CESER. Cela ne nous semble pas très logique. Les conseillers régionaux ne sont remboursés que sur les frais de mission concernant la présence aux commissions et aux sessions du conseil régional de la commission permanente ou des missions mandatées expressément par la présidente, alors que les conseillers du CESER sont remboursés sur leurs déplacements courants pour effectuer leurs missions. Considérant que vous ne nous mandaterez certainement pour rien, à part assister aux séances du conseil régional, nous ne toucherons pas de frais de déplacement pour tout ce que nous ferons par notre propre initiative au service de nos concitoyens, pour étudier leurs problèmes et proposer à notre assemblée des actions à leur service. C'est bien cela que vous nous proposez. Cela s'appelle museler l'opposition en ne lui donnant pas les moyens de remplir la mission pour laquelle les électeurs l'ont élue. Je vous remercie pour votre attention.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Mme la Vice-présidente FITA pour quatre minutes, ce sera suivi par Aurélie GENOLHER pour quatre minutes aussi.

Mme FITA

Madame la Présidente, chers collègues, ces rapports qui nous sont présentés sont des rapports qui concernent en effet l'organisation, notre organisation en tant qu'élus-e-s, les modalités de nos fonctionnements ainsi que les moyens de ce fonctionnement. Ce sont des rapports

incontournables d'une installation d'assemblée. Alors, cela donne l'occasion à quelques remarques que j'entends, notamment sur la gestion passée de notre collectivité, et je pense qu'il est important de remettre les choses en ordre, en tout cas dire la vérité, la vérité sur nos chiffres et sur le bilan qui a été celui de la mandature précédente.

La collectivité qu'est la région Occitanie, et ce n'est pas la majorité qui le dit, c'est la Chambre régionale des comptes, c'est la Cour des comptes, a été bien gérée et a eu une augmentation très maîtrisée de ses dépenses de fonctionnement. Nous avons été sur une moyenne de 0,9 % d'augmentation par an, donc rappelez-vous le montant de l'inflation durant la période.

Et en termes d'investissements, parce que là, c'est un point essentiel sur lequel, en effet, le volontarisme politique de notre présidente et sa majorité a été très affirmé, oui, nous avons été la région qui a investi le plus en France, investissements indispensables de réels besoins, et d'ailleurs, qui sont encore présents et qui ont amené la collectivité à augmenter son endettement.

De parler sans cesse d'encourt de l'endettement est un aspect, mais c'est oublier le principal indicateur qui représente, qui consolide la santé financière d'une collectivité, c'est la capacité de désendettement d'une collectivité, c'est-à-dire sa capacité à rembourser les emprunts qu'elle contracte. Notre capacité de désendettement est en deçà de la moyenne des régions en France et est bien éloignée du seuil d'alerte qui est bien entendu un point de vigilance essentiel pour nous, en responsabilité, est bien en deçà du seuil d'alerte. Cela nous permet d'appréhender sereinement ce nouveau mandat, notamment pour notre capacité d'investissement pour l'avenir, mais aussi de fonctionner avec des moyens tout à fait à la hauteur des besoins qui sont les nôtres.

Madame la Présidente, vous l'avez expliqué, l'augmentation de ces indemnités est extrêmement maîtrisée, en deçà de l'inflation sur les deux mandats, mandat passé et mandat à venir, que notre collectivité peut bien entendu assumer.

Je voudrais profiter de mon intervention pour exprimer le fait que nous évoquons le fonctionnement de nous en tant qu'élu-e-s, mais une collectivité, ce sont bien sûr des élu-e-s, mais ce sont aussi et surtout des agents, des agents au service de notre service public régional. Monsieur le Directeur général des services, Monsieur MUNSCH, je voulais saluer l'ensemble de vos équipes, leur engagement, leur professionnalisme qui, durant cette période difficile qui est la nôtre encore aujourd'hui et qui a commencé maintenant il y a trop longtemps, hé bien l'agilité et la réactivité de vos services a été au rendez-vous pour traiter encore plus de sollicitations, plus de dossiers avec plus d'urgences aussi, et nous savons pouvoir compter sur l'ensemble de nos agents régionaux.

Je voudrais avoir une pensée particulière pour le service à la direction des finances, avec laquelle j'ai extrêmement bien collaboré sur le mandat précédent, avoir une pensée pour notre précédent directeur des finances, Jean-Pierre PONCET-MONTANGE et notre actuelle brillante directrice, Elisabeth LASKAWIEC qui nous permet d'avoir une capacité de prise de décision éclairée avec une expertise sûre et surtout en confiance pour un mandat à venir avec de grands enjeux, mais toujours la même volonté politique. Merci à tous.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Mme GENOLHER pour quatre minutes, qui sera suivie par Mme BLANC pour 5 minutes.

Mme GENOLHER

Madame la Présidente, à force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel - Edgar Morin.

Nouveau mandat, nouveaux défis ou défis à continuer, accentuer, pérenniser pour les élu-e-s sortants dont je fais partie et les nouveaux. Défis au sujet des transitions, toutes les transitions : la transition énergétique et écologique, bien entendu, la transition démocratique assurément. Face à l'abstention lors des dernières élections, des questions sont à se poser, des avenir sont à écrire, à réécrire et des transitions sont à construire.

Le groupe Occitanie-Pays catalan Écologie dont je fais partie sera aux côtés de la majorité pour mettre l'écologie du concret, l'écologie du faire, l'écologie pour tous au centre de nos politiques régionales, au centre de votre politique régionale, Madame la Présidente.

Un petit groupe, le plus petit groupe, sept femmes et hommes, sept personnalités, sept parcours de vie, sept caractères. Oui, les écologistes sont là ! Sept élu-e-s régionaux, écologistes et des acteurs de l'écologie du faire au quotidien, si nombreux sur les territoires, du Larzac au chantier écologique du Vigan, en passant par nos producteurs de thé bientôt d'Occitanie. Oui, les écologistes sont là pour faire avancer. Ils sont là pour faire bouger les lignes. Ils sont là dans le positif et ils seront là pour titiller, parce que cela fait toujours du bien d'être titillé pour aller plus haut, pour aller plus loin et surtout, pour aller plus fort.

Madame la Présidente, certains vous diront - ils ont même tenté de le faire - que vous êtes entourée d'écologistes intégristes, mais personne ne s'y est trompé, ni vous, ni les élu-e-s de votre majorité, de notre majorité, ni les acteurs avec qui nous avons toujours travaillé dans l'intérêt et le bien commun. Répondre à l'urgence climatique, bâtir une région inclusive, continuer la feuille de route de l'Occitanie région à énergie positive, protéger l'agriculture paysanne en protégeant la paysanne et le paysan et en lui assurant un revenu juste et décent ; démontrer aux décideurs nationaux et européens qu'il ne faut pas confondre le label Agriculture biologique AB avec la certification HVE haute valeur environnementale ; optimiser la ressource en eau et mettre en relief les usages de l'eau, tout cela ne peut se faire qu'avec des moyens. C'est ce que nous allons voter aujourd'hui.

Les moyens, ce sont des collaborateurs, c'est du matériel qui nous permet de tout faire en dématérialisé, là aussi grande transition, et ce sont des indemnités de fonction qui nous permettent d'assurer nos missions d'intérêt général. Le groupe Occitanie-Pays catalan Écologie votera l'ensemble de ses délibérations pour pouvoir, durant ce mandat, travailler, travailler pour les territoires

et les populations, débattre toujours positivement, défendre collectivement les nécessaires transitions, voter et enfin, et peut être le plus important aujourd'hui, revenir vers le terrain pour expliquer, argumenter les décisions de nos politiques publiques régionales.

Nous, élu-e-s, avons besoin de moyens et surtout de formation, car les transitions, et en particulier la transition démocratique, passe par notre formation à de nouvelles pratiques, des pratiques qui donneront envie à tous de s'investir, de s'intéresser à la vie publique et de faire enfin de la politique autrement, basée sur le penser global / agir local. C'est l'ensemble de ces moyens qui nous permettra de rester vigilants sur la crainte d'Edgar Morin : « *Plus la politique devient technique, plus la compétence démocratique régresse* ». Merci.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

La parole est à Mme BLANC pour 5 minutes, qui sera suivie par M. GAREL pour 4 minutes.

Mme BLANC

Madame la Présidente, mes chers collègues, ce troisième et dernier module de cette plénière met en lumière les critiques déjà formulées par Jean-Paul GARRAUD, notre président de groupe, à savoir les attaques répétées contre la démocratie qui s'exprime ici par un non-respect des règles légales de transmission des rapports et des délibérations, ainsi que des atteintes au principe d'égalité entre élu-e-s dans le seul but de bâillonner l'opposition.

Premièrement, sur le non-respect des délais légaux de transmission des dossiers, le Code général des collectivités territoriales article L. 4132-17, et suivants pour être précise, indique que 12 jours au moins avant la réunion du conseil régional, le président adresse aux conseillers régionaux, sous quelque forme que ce soit, un rapport sur chacune des affaires qui doivent leur être soumises. En cas d'urgence, ce délai peut être abrégé par le président, sans pouvoir être toutefois inférieur à 1 jour franc. Or, le rapport sur l'indemnité des élu-e-s ne nous a pas été transmis dans les temps alors qu'il n'y avait pas urgence. Qu'est-ce qui peut expliquer ce retard de transmission, si ce n'est une volonté d'empêcher les élu-e-s de cette assemblée de délibérer valablement ? En effet, une grande partie des délibérations de ce module, notamment la délibération n° 12 sur les indemnités de fonction des membres du CESER, la n° 13 sur la formation des élu-e-s, et la n° 15 sur les moyens des groupes des élu-e-s du conseil régional repose sur la délibération n° 10 qui concerne les indemnités des élu-e-s du conseil régional, puisque ces indemnités du CESER et ses enveloppes sont d'abord calculées en fonction d'un pourcentage sur l'indemnité des élu-e-s. Ce non-respect des délais légaux du rapport 10 entache inévitablement les délibérations de ce module d'un vice de forme.

Le deuxième point concerne l'atteinte au principe d'égalité entre les élu-e-s. Il porte sur les rapports qui concernent la formation des commissions sectorielles et les équipements des élu-e-s. Le règlement intérieur de notre assemblée, alors imposé lors du dernier mandat, laisse à chaque élu-

e le soin de choisir entre deux ou trois commissions. Aujourd'hui, vous avez arbitrairement diminué le nombre de commissions pour nous contraindre à deux commissions seulement. Deux commissions compteront donc 21 membres, quand 16 autres n'en compteront que 16. Donc, l'atteinte au principe d'égalité est flagrante.

Troisièmement, pour les équipements des élu-e-s, la délibération n° 14 ne permet pas de respecter l'égalité de traitement entre les élu-e-s. En effet, certains élu-e-s se voient attribuer des smartphones avec abonnement, voix, data quand d'autres en sont privés. Nulle fonction, et surtout celle des présidents de commission, ne saurait justifier une telle discrimination quand les présidents de groupe en sont privés. Je profite d'ailleurs de cette délibération sur les équipements pour vous dire ma déception concernant le logiciel Nomad. Nous n'avons pas d'ordre du jour exportable, ni la possibilité d'exporter globalement un PDF de la séance avec toutes les délibérations et les annexes classées par ordre de présentation afin de travailler sur un ordinateur et de sauvegarder les séances. Là encore, cela va handicaper au maximum le travail des élu-e-s d'opposition, ce qui ne sera pas le cas des élu-e-s de votre majorité.

Et enfin, concernant la formation des élu-e-s, je déplore que l'enveloppe formation allouée ne cesse de diminuer. Elle était de 20 % à la création des conseillers régionaux, elle n'était plus que de 10 % au dernier mandat et elle ne sera plus maintenant que de 8,16 %. Là encore, c'est un recul démocratique qui, hélas, ne nous surprend guère.

LA PRÉSIDENTE

M. GAREL pour 4 minutes, puis M. VERDIER pour 4 minutes.

M. GAREL

Merci, Madame la Présidente.

Chers collègues, je vais probablement faire un peu plus court que les 4 minutes, et je voudrais d'abord vous indiquer mon bonheur de vous retrouver ici dans cet hémicycle, puisque j'avais le plaisir de participer à la précédente mandature dans votre majorité, Madame la Présidente, après la large validation de votre, de notre bilan, et le soutien qui a été apporté au projet de l'Occitanie en commun que vous avez présenté, je suis très heureux de me retrouver aujourd'hui dans cet hémicycle en tant que président de groupe.

Pour mettre en œuvre ces projets et ces idées qui ont été présentés à nos concitoyens, il nous faut des moyens pour travailler et je connais, Madame la Présidente, pour avoir été élu avec vous votre niveau d'exigence dans le travail des élu-e-s régionaux de votre majorité. Je connais votre demande d'implication sur le terrain : vous avez toujours considéré, et j'ai toujours personnellement souscrit à cette idée, que les élu-e-s régionaux, particulièrement de cette belle et grande région Occitanie, se devaient plus que jamais d'être des élu-e-s de territoire, des élu-e-s attachés aux structures des territoires, à la vie associative, à la vie économique, en cherchant à connaître les

besoins de nos concitoyens pour pouvoir y répondre au mieux. Et pour faire ce travail, pour faire ce travail quotidien, il nous faut des moyens. Il nous faut des moyens de groupe parce que ce sont nos collaborateurs qui nous permettent de travailler dans les meilleures conditions les dossiers, d'avoir ces relations avec l'ensemble des acteurs des territoires, et puis, il faut aussi des moyens pour les élu-e-s, des indemnités de fonction qui sont tout à fait encadrées par la loi, et nous sommes en dessous de ce que la loi permet, et cela permet ici, dans cet hémicycle, de retrouver des personnes issues de tous horizons professionnels qui, par le truchement des indemnités, arrivent à exercer au mieux ce mandat.

Bien sûr, la polémique sur les indemnités est toujours facile et c'est au moment de début de mandat que l'on entend des choses et d'autres sur ce sujet. J'ai deux réponses à faire sur ce sujet, c'est ce qui a été mis en œuvre dans le mandat précédent par la majorité régionale : d'abord, la transparence. Les choses étaient dites, elles étaient claires, elles étaient publiques.

Et puis l'assiduité ; vous l'avez dit, Madame la Présidente, vous êtes très attachée à cet aspect parce que oui, vous êtes attachée à notre présence sur le terrain, mais vous êtes aussi très vigilante sur notre assiduité lors des séances publiques, lors du travail en commission. Je ne veux pas être trop sévère, mais si mes souvenirs sont exacts, mais je peux me tromper, je ne suis pas infallible, ce n'est pas dans les rangs de l'ancienne majorité régionale que vous allez trouver ceux qui ont été le plus retenus pour des causes de manque d'assiduité. Je laisse le loisir à ceux qui ont la curiosité de chercher sur Internet qui était concerné par des retenues sur indemnités pour manque d'assiduité dans les réunions plénières et dans les réunions de commissions.

Et quand on nous explique que la délibération sur les indemnités est arrivée trop tard, je ne suis pas un grand comptable, je suis un petit commerçant de profession, mais je sais calculer des pourcentages. Quand vous avez une base et un pourcentage, vous arrivez assez facilement à calculer l'indemnité qui va en face quand même. Alors, s'il faut des jours et des jours de préparation pour juste calculer un pourcentage, c'est dire si les électeurs ont bien fait de vous choisir, vous, Madame la Présidente, pour gérer cette région.

Je ne vais pas être beaucoup plus long et juste vous affirmer, bien entendu, que le groupe des Radicaux de Gauche et Citoyens soutiendra l'ensemble des délibérations de ce module et vous apporte, comme toujours, son soutien et vous affirme de sa loyauté dans le début de ce nouveau mandat. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à M. VERDIER en conclusion.

M. VERDIER

Merci, Madame la Présidente.

Ces propositions de délibérations permettent à certains, avec peu de talent je dois dire, de faire preuve d'un peu de démagogie. D'abord, nous avons la chance d'être dans un pays démocratique et, la démocratie, il faut l'accepter, il faut l'honorer, il faut la soutenir. Elle a un coût et ce coût permet, quelle que soit sa situation matérielle, quel que soit son métier, quel que soit le lieu où on vit de pouvoir exercer dans de bonnes conditions son mandat. Nous devrions collectivement nous réjouir de cela et de façon très transparente, comme le propose la présidente, voter à l'unanimité cette délibération.

Ce qui compte finalement, c'est d'honorer son mandat et de justifier ses indemnités. C'est d'être aussi un peu cohérent. Comment peut-on accuser notre exécutif, la présidente, de bâillonner l'opposition alors qu'elle vous donne tous les moyens, les mêmes que ceux de la majorité, y compris dans vos indemnités, et puis nous attaquer en disant que, franchement, nous ne serions pas gentils, vous seriez bâillonnés ! Mais franchement, où est le bâillon ? C'est de la soie pour tout le monde.

Et puis, il y a un peu ce relent, je suis déçu, Madame MAGNE, il ne faut jamais essayer de copier l'original parce que, franchement, votre copie était bâclée. Il faut être très attentif à ces questions. Il est tellement facile, Monsieur PRADIÉ, dans cette assemblée, de faire croire à nos concitoyens qu'on serait opposé au taux maximum, ce qui n'est pas le cas chez nous, et puis dans d'autres assemblées de se taire quand on est dans l'exécutif, quand on est maire, adjoint pour avoir un taux maximum. On pourrait faire presque notre petite enquête et voir si ce discours que vous tenez ici, vous le tenez dans vos mairies, dans nos conseils départementaux ou à l'Assemblée nationale. Dans un moment où certains remettent en question notre démocratie, je crois que sur ces questions, il faut être sérieux, sérieux, comme l'est notre proposition.

Vous dire aussi, Monsieur PRADIÉ, vous qui êtes attaché aux communes rurales, que, très honnêtement, un élu-e de la majorité ou de l'opposition peut travailler dans de très bonnes conditions et que cet outil Nomad que vous critiquez, c'est honnêtement quelque chose qui serait envié de beaucoup d'exécutifs, de beaucoup de conseils municipaux : avoir accès à tous les rapports dans de bonnes conditions, je crois qu'au contraire, c'est une très bonne chose. Permettez-moi, Monsieur PRADIÉ, de répondre à l'ensemble de l'assemblée et pas uniquement à vous-même.

La proposition que fait la présidente à l'exécutif est juste, juste parce qu'on répond effectivement à une petite augmentation qui correspond à l'inflation équilibrée. Pourquoi ? Parce que l'on fait 3 M€ d'économie, Claire FITA l'a rappelé à juste titre, et je crois qu'en toute transparence on peut l'assumer auprès de nos concitoyens. Disons-nous qu'être dans une démocratie comme la nôtre, c'est une chance, avoir les moyens de fonctionner, c'est une chance.

Enfin, une collègue a dit, ce sera ma conclusion, qu'un mandat, ce sont des droits et des devoirs. Nous avons des droits, nous les exerçons, et il y a des devoirs. Je souhaiterais, Madame la Présidente, que chaque année on fasse publier le taux de présence de tous les élu-e-s de cette majorité et de l'opposition, et là, je crois qu'un certain nombre de nos collègues dans l'opposition auraient à rougir de leur assiduité. Ils n'auraient pas le même discours sur cette délibération. Je vous

invite au travail dans les commissions, au travail sur le terrain pour respecter nos électeurs et nos concitoyens. Merci.

LA PRÉSIDENTE

Je vais donner quelques compléments d'information par rapport aux questions ou aux critiques qui ont été formulées et indiquer que tous les conseillers régionaux ont les mêmes moyens de travailler. Le travail d'un conseiller régional de la majorité est quand même d'une tout autre nature, d'un tout autre volume aussi horaire qu'un conseiller régional d'opposition. Donc, en effet, nous proposons qu'un conseiller régional en net touche 2 029 €, mais je me permets de vous rappeler que, quand on est dans la majorité, c'est vrai aussi bien dans une commune, dans un département que dans une région, comme d'ailleurs à l'Assemblée ou au Sénat, il y a un travail de représentation, un travail de participation également à des groupes de travail qui est beaucoup plus fort que dans le cadre de l'opposition. Vous avez toutes et tous les mêmes moyens.

Sur la question de Nomad, cela a été bien expliqué. C'est un premier dispositif qui va être amené à évoluer, où il va y avoir des migrations du système que nous avons actuellement. Relever quand même que nous sommes le 16 juillet, qu'il y a déjà une nouvelle application, que tous les services informatiques l'ont mise en œuvre sur les précédents mois, que nous avons pu voir l'efficacité sur le vote et que cela va être enrichi au fil des mois.

Indiquer également que sur la question de l'assiduité, c'est 1,3 M€ qui a été récupéré sur le mandat précédent, sachant que les pénalités par manque d'assiduité ont été majoritairement appliquées à des élu-e-s d'extrême droite, je tiens à le rappeler et les tableaux le prouvent sur les précédentes années.

Je vous propose donc de passer au vote, nous prenons les tablettes et nous allons passer au vote. Sur le rapport n° 10, le vote est ouvert...

Le scrutin est clos. C'est adopté à une large majorité.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/10 - INDEMNITES DES ELU-E-S DU | | | | | |
| CONSEIL REGIONAL | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 0 | 21 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 27 | 1 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 68 | 0 | 0 | 0 | 68 |
| Total : | 108 | 48 | 1 | 0 | 157 |

*Rassemblement National
NPPV : DONADA Gilles

Nous passons au rapport n° 11. Le scrutin est ouvert...

Le vote est clos. Le rapport est adopté avec 136 voix.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|--|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| ET REMBOURSEMENT DE FRAIS DES ELU-E-S DU CONSEIL REGIONAL | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 0 | 21 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 28 | 0 | 0 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 68 | 0 | 0 | 0 | 68 |
| Total : | 136 | 21 | 0 | 0 | 157 |

Nous passons au rapport n° 12 concernant le CESER. Le vote est ouvert...

Le scrutin est clos. Le rapport est adopté à 108 voix, je vous remercie.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/12 - INDEMNITES DE FONCTION, MODULATION DES INDEMNITES EN FONCTION DE LA | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 0 | 0 | 0 | 21 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 28 | 0 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 68 | 0 | 0 | 0 | 68 |
| Total : | 108 | 28 | 0 | 21 | 157 |

Nous passons au rapport n° 13. Le scrutin est ouvert...

C'est clos. Le rapport est adopté à l'unanimité des votes exprimés.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/13 - FORMATION DES ELU-E-S DU CONSEIL REGIONAL | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 21 | 0 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 0 | 0 | 28 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 130 | 0 | 0 | 28 | 158 |

Nous passons au rapport n° 14. Le scrutin est ouvert pour le rapport n° 14...

Le scrutin est clos. Je vous remercie. Le rapport est adopté à la majorité.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/14 - EQUIPEMENTS DES ELU-E-S DU CONSEIL REGIONAL | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 21 | 0 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 28 | 0 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 130 | 28 | 0 | 0 | 158 |

Nous passons au rapport n° 15. Le scrutin est ouvert...

Le scrutin est clos. Adopté à l'unanimité des votes exprimés, je vous remercie.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/15 - MOYENS DES GROUPES | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 0 | 0 | 0 | 21 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 28 | 0 | 0 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 137 | 0 | 0 | 21 | 158 |

Examen des points d'actualité

Nous passons à l'examen des points d'actualité, le premier présenté par M. MAZET, s'il vous plaît.

Point d'actualité n° 1 : Groupe CRC – Sur de nombreuses usines en Occitanie frappées par des plans de licenciements et des menaces de délocalisations

M. MAZET

Je vais essayer de faire plus court que tout à l'heure.

Madame la Présidente et chers collègues, dans le département de l'Aveyron, plus de 370 salariés à la fonderie d'aluminium SAM Viviez-Decazeville, plus de 700 sur 1 200 à l'usine Bosch, Onet-le-Château, sont en danger imminent de licenciement. Les deux entreprises travaillant pour l'automobile, autant d'emplois, de savoir-faire et d'expérience professionnelle et même de vitalité de

nos territoires, y compris ruraux, qui risquent d'être sacrifiés au nom des choix économiques faits par les dirigeants de Renault et de Bosch.

Nombreux sont les groupes à se livrer à un sabotage en règle des sites industriels à travers le pays par la délocalisation programmée. Notre région n'est pas épargnée. L'avenir de milliers de familles est suspendu à des décisions prises à des centaines de kilomètres, sans considération pour les salariés et les territoires, mais les yeux rivés sur la rémunération des actionnaires, alors même que ces grandes entreprises ont bénéficié d'aides publiques de l'État.

La région investit fortement le combat pour la relance économique, pour la relocalisation des activités de production dans les secteurs stratégiques et pour une réindustrialisation équilibrée à l'Occitanie. Voilà quelques jours, Madame la Présidente, vous avez écrit au président de la République pour rappeler que la région est prête à accompagner un futur repreneur pour la SAM, société aveyronnaise de métallurgie, entreprise située à Viviez, à côté de Decazeville. Cette entreprise est placée en redressement judiciaire depuis vingt mois.

Depuis le retrait de l'offre de reprise du groupe espagnol CIE, Renault, principal client de la Fonderie, n'a toujours pas confirmé son volume de commandes. Il faut rappeler que l'État est actionnaire à hauteur de 15 % chez Renault. L'État, malgré l'engagement collectif de toutes les collectivités locales concernées, de la région ainsi que du CESER, continue à traîner des pieds, laissant planer la menace d'une fermeture sèche du site. L'État qui assure le sauvetage de Renault doit exiger de celui-ci le respect de son engagement à participer au financement nécessaire aux côtés de l'État pour le repreneur, quel qu'il soit.

Si fermeture il y avait, ce serait un désastre pour le bassin de Decazeville qui a très largement souffert depuis la fermeture de ses mines de charbon et de la sidérurgie.

Quant à l'usine Bosch, vous avez participé cette semaine, Madame la Présidente, à une réunion de travail avec la ministre de l'Industrie, qui avait pris des engagements en mars dernier pour la restructuration de l'usine. De leur côté, les organisations syndicales ont fait des propositions qui permettent d'éviter les licenciements forcés, mais la direction ne respecte pas le cadre de négociation fixé. Le groupe Bosch doit respecter l'engagement de ne procéder à aucun départ volontaire contraint jusqu'en 2027 et renforcer le site de Rodez par des investissements et des produits nouveaux dans la filière hydrogène.

La réindustrialisation au lieu de la délocalisation, c'est un enjeu pour notre pays, y compris pour notre région. Comment la région Occitanie peut-elle continuer à interpeller le gouvernement sur la situation de ces deux entreprises de l'Aveyron et, plus largement, sur le soutien à l'industrie régionale ? Dans ce combat pour la défense de l'emploi local, vous savez pouvoir compter sur le soutien des élu-e-s communistes qui sont présents également dans la lutte aux côtés des salariés. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La région, bien sûr, est mobilisée sur la question de Bosch. Nous avons rappelé les engagements qu'avait pris Heiko CARRIÉ, le président-directeur général de Bosch France Benelux, devant le gouvernement, devant Bruno LE MAIRE et Agnès PANNIER-RUNACHER et qu'il était inadmissible qu'il ne tienne pas parole sur ses engagements. Sur Bosch, il faut être très clair : nous avons un partenaire avec qui, malheureusement, nous n'avons pas un lien de confiance, avec le groupe Bosch. Plus les mois avancent et plus les preuves sont là, et nous devons également travailler sur le projet hydrogène que propose Bosch, qui est complètement appuyé par la stratégie hydrogène de la région, et tout particulièrement par le projet Corridor H2 soutenu par la Commission européenne. Je rappelle que nous sommes la seule région française à avoir été soutenue dans le cadre de ce programme. Et puis nous devons travailler aussi sur de la diversification et là, nous devons être lucides : si nous ne devons compter que sur Bosch, il n'y aura pas 500 emplois maintenus et nous allons aller vers une catastrophe encore plus forte que ce qu'elle est déjà aujourd'hui, parce que, je le rappelle, ce sont quand même 750 emplois supprimés en quatre ans, ce qui est un vrai péril pour les familles concernées, mais également pour l'économie aveyronnaise et aussi pour l'Occitanie.

Concernant la SAM, j'ai rappelé à Bruno LE MAIRE, puisque nous y avons travaillé hier, la nécessité d'avoir des engagements fermes de Renault, mais nous devons être aussi très vigilants sur les offres de reprise et nous devons bien les expertiser pour que nous soyons certains de leur sérieux et de leur faisabilité. C'est ce sur quoi nous travaillons et nous allons également, d'ici la fin du mois, avoir de nouvelles réunions sur ce sujet avec le gouvernement pour que nous puissions sauver cette fonderie qui est absolument indispensable pour la souveraineté industrielle et pour avoir toujours ses savoir-faire dans les questions de la filière de l'automobile.

Le point d'actualité n° 2 est présenté par M. BORT, pour trois minutes sur la LGV Perpignan Montpellier.

Point d'actualité n° 2 : Groupe RN – Sur la LGV Perpignan Montpellier

M. BORT

Madame la Présidente, chers collègues, je suis ravi d'intervenir sur ce sujet qui fait le lien d'ailleurs avec la thématique abordée précédemment, puisqu'on ne peut pas parler de ligne à grande vitesse sans parler d'emplois. Sur cette question, il faut se rappeler ce qu'avait fait votre prédécesseur, Georges FRECHE, le dernier au fond à avoir véritablement agi sur le dossier de la ligne à grande vitesse en poussant l'État à concrétiser le contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier. Depuis, que s'est-il passé ? Eh bien écoutez, l'état des lieux est simple à faire : il ne s'est rien passé. La situation est restée lamentablement la même qu'il y a une dizaine d'années maintenant.

Alors, quelles sont les raisons à cette situation ? Elles sont sans doute doubles : d'une part, évidemment, l'État qui, à un moment où la planche à billets ne fonctionnait pas, avait décidé de tenir ferme les cordons de la bourse et donc de ne pas investir sur les grands dossiers qui sont évidemment extrêmement coûteux. Et, d'autre part, l'attitude de votre majorité, Madame la Présidente, qui a consisté à ne pas vouloir privilégier tel ou tel tronçon pour des problématiques politiques que l'on peut aisément comprendre et qui, au final, n'a pas amené l'État à agir.

Le Premier ministre, pendant la campagne électorale, est intervenu d'une manière élégante pour vous apporter un peu d'air sur ce sujet et j'attendais de voir - et c'est pour ça que nous intervenons aujourd'hui - si vous allez réussir à prendre ce Premier ministre au mot alors qu'il lui reste à peu près neuf mois avant qu'il cède son maroquin. Il s'est engagé sur des sommes importantes ; nous attendons de voir de quelle manière la région Occitanie va mobiliser son budget sur ces questions, sachant bien sûr que cela amènerait une véritable révolution dans vos pratiques, parce qu'investir sur les grands dossiers, c'est décider de rompre avec le saupoudrage. C'est décider de faire des choix contraignants budgétairement qui vous amèneraient évidemment à réduire les multiples actions que vous êtes susceptible de mener pour remercier votre clientèle électorale et, bien sûr, pour changer d'attitude vis-à-vis de la population d'Occitanie, c'est-à-dire être davantage au service des gens de cette région qu'au service des élu-e-s de cette région.

Alors, Madame, je n'utiliserai peut-être pas nécessairement la totalité du temps qui m'est imparti, mais nous vous demandons quel va être votre cheminement d'actions pour faire en sorte que les engagements verbaux et écrits du Premier ministre deviennent un petit peu concrets, et sur ce sujet, vous pouvez avoir la certitude que le groupe Rassemblement national vous apportera le soutien nécessaire, surtout si nous avançons vers la création d'une gare du côté de Béziers, en espérant que vous n'aurez pas la même attitude à l'égard de Béziers que celle que vous avez eue à l'égard de Beaucaire.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur le Vice-président GIBELIN, merci.

M. GIBELIN

Merci, Madame la Présidente.

Il est toujours facile de faire des envolées lyriques dans une assemblée, il est plus important de travailler les dossiers et de porter des éléments précis. Dire qu'il ne s'est rien passé sur les questions de la LGV dans les années qui viennent de s'écouler, c'est tout juste être en dehors de la réalité. J'épargnerai la liste de tout ce qui s'est fait, les rassemblements qui ont eu lieu, les prises de position, les délégations et l'activité débordante de la présidente Carole DELGA vis-à-vis du gouvernement quand le Président de la République a décidé, de manière tout à fait scandaleuse, d'arrêter le financement de la LGV. Donc, tout cela a été fait et bien évidemment, la prise de position

du Premier ministre est une des conséquences de cette mobilisation. C'est bien parce qu'il y a eu cette mobilisation immédiate de la présidente Carole DELGA, d'abord toute seule, puis avec le président de la métropole de Toulouse et le président de la métropole de Montpellier, que le Premier ministre a répondu et s'est engagé sur ce financement. Donc, il y a aujourd'hui une avancée parce qu'il y a eu cette mobilisation de la majorité régionale.

La date cible pour l'ouverture de l'enquête publique demeure bien l'échéance du mois de décembre 2021. L'Autorité environnementale et le Secrétariat général pour l'investissement ont été saisis très logiquement pour mener à bien cette démarche. Il n'y a rien aujourd'hui qui permet de dire que l'engagement pris par le Premier ministre ne sera pas tenu. Il appartient à l'État de concrétiser ce qui a été avancé. La région a continué de mener ses différents engagements.

Ensuite, vous venez de terminer votre intervention qui, je le répète, n'était pas du tout construite sur des éléments précis en faisant allusion à Beaucaire et à Béziers. J'aurai donc le plaisir d'annoncer au maire de Béziers que nous ne ferons pas le PEM, en effet, vous nous demandez de ne pas faire à Béziers ce que nous avons fait à Beaucaire. Je vous confirme que nous avons engagé les travaux pour le PEM de Beaucaire, mais manifestement cela ne fait pas partie des notes qui vous ont été transmises ; je pense que ce serait bien que vous mettiez à jour vos fiches.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Mme CARMONA, pour 3 minutes, sur les politiques agricoles européennes et nationales.

Point d'actualité n° 3 : Groupe OPCE – Sur les actualités des politiques nationales et européennes agricoles en lien avec le projet agroécologique

Mme CARMONA

Madame la Présidente, chers collègues, je souhaitais relever quelques nouvelles qui intéressent directement l'agriculture de notre région. Concernant tout d'abord l'agriculture biologique, après avoir claqué la porte au mois de mai, les agriculteurs ont signifié que la bio était à poil et, selon leurs plus récentes déclarations à la sortie du Conseil supérieur d'orientation du 13 juillet, la bio sera la plus grande perdante de cette PAC, politique agricole commune. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour la première région bio que nous sommes.

Concernant le soutien de l'État en matière d'accompagnement de l'installation des jeunes agriculteurs, ce sont 20 % de moins qui sont annoncés. L'installation et la transmission des fermes sont pourtant des priorités.

Concernant les mesures envisagées sur l'influenza aviaire, on voudrait confiner les poules, les poulets, les canards de tous les élevages, même les plus petits. Beaucoup d'éleveurs de notre

région n'ont pas de bâtiment, autant dire que selon les mesures adoptées, beaucoup risquent d'arrêter leur production, diminuant de fait l'attractivité des marchés locaux et entamant notre souhait de souveraineté alimentaire.

Concernant les mesures annoncées pour la future Politique agricole commune, selon l'analyse de 45 organisations paysannes de protection de l'environnement et du bien-être animal, de solidarité internationale, de consommateurs et citoyens, aucun des défis de la décennie ne sera relevé avec une telle PAC ; pour d'autres, c'est un acte manqué pour la transition agricole. La PAC n'oriente pas les paysans vers la transition écologique, ne leur permet pas de vivre décemment de leurs revenus et n'assure pas la souveraineté alimentaire de notre pays. Un changement de cap était indispensable pour assurer un renouvellement générationnel parmi les agriculteurs, gagner en résilience face au changement climatique, préserver la biodiversité et les ressources naturelles, amoindrir notre dépendance en fruits et légumes importés, etc. Face à ces défis majeurs, le ministre ne propose ni renforcement du paiement redistributif, pourtant outil majeur de la redistribution des aides en fonction de l'emploi sur les fermes et en faveur des petites et moyennes fermes, ni instauration d'un écorégime ambitieux.

Concernant quand même l'aide au petit maraîchage, les légumes, mais pas les fruits qui alimentent les marchés locaux, ils devront se partager 10 M€ pour toute la France face à la trentaine de millions que reçoit la plus grosse entreprise nationale du sucre. Autant dire que nous sommes bien loin d'un projet équilibré alimentation et santé.

Positif quand même, la conditionnalité sociale des aides de la PAC, l'aide à l'engraissement des bovins, le soutien à la production de protéines pour lesquelles nous avons rédigé un rapport et pour lequel nous avons des projets, un soutien aux zones intermédiaires. Le Fonds européen agricole pour le développement rural va quand même diminuer, nous donnant moins de moyens européens pour accompagner les projets des agriculteurs.

Des moyens sont annoncés tout de même pour des mesures agroécologiques forfaitaires qui pourraient répondre à des projets régionaux. Cela tombe bien, la région Occitanie a des projets de transition agroécologique. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Je partage votre analyse, Madame CARMONA, sur la nécessité d'encore mener au niveau de la Commission européenne et du Parlement des actions pour faire en sorte que cette PAC soit rémunératrice pour l'agriculture qui crée de l'emploi, pour l'agriculture familiale qui permet justement d'avoir un maillage d'exploitations moyennes sur l'ensemble des territoires pour pouvoir alimenter notre restauration collective, mais pas que. Également que nous puissions avoir des engagements qui soient plus forts sur le second pilier.

Les discussions ces dernières semaines se sont suspendues de fait de par les échéances électorales, mais elles vont reprendre et nous défendrons ces positions en adéquation avec les

politiques régionales que nous avons définies dans notre Pacte pour l'alimentation et pour l'agro-écologie.

2021/AP-JUILL/06 – Adoption du règlement intérieur

Nous allons passer maintenant au rapport n° 6 qui est l'adoption du règlement intérieur.

Comme je l'avais indiqué en conférence des présidents, nous avons l'obligation d'adopter rapidement un règlement intérieur, et nous le faisons, mais j'avais indiqué lors de la conférence des présidents à l'ensemble des présidents de groupes de la majorité et de l'opposition qu'il serait nécessaire d'y retravailler ; cela correspond à l'amendement présenté tout à l'heure par M. PRADIÉ.

Sur le rapport n° 6, M. SANCHEZ pour six minutes, suivi par M. PRADIÉ pour trois minutes.

M. SANCHEZ

Madame la Présidente, mes chers collègues, pour ma première intervention du mandat, je voudrais tout d'abord féliciter l'ensemble des collègues ici présents, tous choisis par le suffrage universel et, en premier lieu bien sûr, vous féliciter. Vous êtes la présidente de ce conseil régional pour les sept prochaines années et vous aurez pendant sept ans à tirer ici le meilleur de chacun.

Il y a en effet dans toute instance le temps de la campagne et le temps de l'action. Je crois que l'un de vos élus ne l'a pas compris tout à l'heure et s'en est pris à notre orateur en parlant des résultats électoraux des uns et des autres. Nous invitons cet orateur simplement à regagner un peu de modestie, puisque député sortant en 2017, à l'issue de son mandat il arrivait quatrième sur sa circonscription après LREM, après la candidate du RN qui a obtenu 47 % au second tour, après Mme MAGNE, il était donc arrivé quatrième. La politique, ça va ça vient, la campagne est terminée, place à l'action et pas aux petites phrases prétentieuses.

Madame la Présidente, ceci étant dit, en étant élue ici présidente vous n'êtes plus la femme d'un parti ou d'un clan, mais la présidente d'une collectivité où la pluralité d'opinions a été choisie par nos concitoyens et où l'on s'enrichit du débat, des points de vue divers. Nous avons tous à apprendre les uns des autres et nous ne sommes après tout ici comme ailleurs que de passage. Il convient donc de travailler dans de bonnes conditions, d'écouter chacun, de débattre pour faire avancer notre région, car c'est ça la démocratie : c'est la démocratie qui a choisi que nous puissions ici, tous, nous exprimer.

A ce propos, le vote d'un règlement intérieur traduit précisément la façon dont vous entendez nous proposer de travailler les sept prochaines années. Bien sûr, j'ai bien vu qu'un nouveau règlement serait élaboré sous six mois et proposé à l'adoption, mais le groupe RN souhaite que chaque groupe puisse travailler sur ce règlement et soit écouté et entendu, car le règlement provisoire que vous proposez au vote aujourd'hui mérite d'être revu sur de nombreux aspects.

Avec 115 articles et 48 pages, il mérite d'abord d'être simplifié. Nous sommes ici dans un conseil régional, nous avons un règlement intérieur disproportionné et excessif pour une collectivité de notre niveau. Il démontre une volonté de bâillonner et de contraindre au maximum plutôt que de débattre et d'écouter.

Du point de vue de l'amélioration de ce règlement, nous souhaitons y travailler sur trois volets :

- la sacralisation de la liberté d'expression, d'abord.
- Une vraie démocratie, ensuite.
- Et la simplification globale de ce règlement-fleuve.

Sur la simplification d'abord, il faut moins d'articles et un règlement moins long. Nous sommes la risée du pays pour ce règlement-fleuve. Nous gagnerions à gagner en souplesse.

Sur la liberté d'expression, beaucoup de nos collègues nouvellement élu-e-s ont été consternés par ce qu'ils ont vu aujourd'hui. En effet, découper les assemblées en modules de rapports avec des prises de paroles ressemblant à une succession de monologues avec absence totale d'échanges, de débats, rend inaudibles et inintéressants nos travaux et ces séances. Soit c'est une volonté de votre part, soit vous modifierez ceci en supprimant ces modules et en permettant, pour chaque rapport, une présentation du rapport, les interventions souhaitées par les groupes sur leur temps de parole pour ce rapport et, bien sûr, la réponse de l'exécutif.

Nous n'avons aujourd'hui peu ou pas de réponses ; c'est indigne d'une assemblée.

De la même manière, ne pas permettre aux élu-e-s de défendre leurs amendements avec un temps spécifique lié et un débat sur chaque amendement, comme cela peut se faire à l'Assemblée nationale par exemple, c'est mépriser le travail des élu-e-s. On comprend mieux pourquoi seul le groupe RN a, pendant six ans, présenté des amendements à chaque séance, mais ce n'est pas normal, ce n'est pas ça la liberté d'expression. Il faut justement que chacun puisse s'exprimer, défendre ses amendements et que l'on puisse en débattre parce que ce n'est pas comme ça que l'on doit travailler dans une démocratie, ce n'est pas en imposant un texte sur lequel on ne peut plus rien dire, plus rien faire et qu'on ne peut plus changer.

Nous avons trop souvent l'impression que votre souhait est que ces réunions d'assemblée plénière durent le moins longtemps possible ; ce n'est pas cela non plus la démocratie. La démocratie doit être vivante.

Autre anomalie s'agissant de la liberté d'expression et de la démocratie, le fait que votre règlement prévoit que les groupes puissent expliquer leurs votes, mais en fin de séance. Ainsi donc, pour expliquer son vote sur le rapport 1 dont le vote interviendrait à 10 heures du matin, on pourra s'exprimer si l'on veut à 22 heures, à la fin de la séance : c'est aberrant. Vous qui appelez dans les mots, dans votre règlement, à un dialogue partenarial dans l'article 115 page 48, vous démontrez dans les faits l'inverse.

Alors, je crois qu'aujourd'hui il est important de garantir la démocratie. Plusieurs points de ce règlement posent question : le rôle de la conférence des présidents de groupe politique où, là aussi,

les groupes d'opposition ne sont jamais écoutés. Vous décidez uniquement entre groupes majoritaires et vous ne tenez en aucun cas jamais compte de ce qui est dit par les groupes d'opposition, ce n'est pas normal.

Vous parlez aussi dans l'article 83 de limiter le nombre de réunions des élu-e-s d'opposition ; vous indiquez, je cite : « *que le président de région peut estimer abusive la fréquence des réunions de groupes de l'opposition.* » C'est quand même assez incroyable et il faudra aussi, je pense, le toiler.

La censure des points d'actualité, l'article 18 : là aussi, il n'est pas normal de censurer des points d'actualité ; un point d'actualité, soit cela existe, soit cela n'existe pas, si cela existe il faut que l'on puisse s'exprimer sur tout sujet.

Enfin, l'article 114, page 47, vous nous parlez de favoriser l'évaluation des politiques publiques ; alors, j'ai un vœu également, c'est que sur l'article 17 lié aux missions MIE, hé bien ces MIE ne sont possibles que lorsqu'un cinquième des membres de l'assemblée demande une mission d'évaluation, demande la création de cette mission d'évaluation. Nous vous demanderons d'abaisser ce seuil pour que le plus petit groupe d'opposition puisse déposer des demandes de MIE et que vous puissiez permettre cela pour montrer votre volonté de favoriser précisément l'évaluation des politiques publiques.

Enfin, et j'en termine en conclusion, puisqu'il y a un règlement intérieur, nous vous invitons à le respecter ; il ne l'a pas été aujourd'hui dans son article 5 : « *12 jours au moins avant la réunion du Conseil régional, le président adresse aux élu-e-s un rapport sur chacune des affaires qui doivent leur être soumises.* » Vous avez félicité vos équipes pour la tenue de cette assemblée aujourd'hui, il aurait été mieux de les féliciter pour une tenue d'une assemblée avec des rapports envoyés dans les délais. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

M. PRADIÉ pour trois minutes, qui sera suivi par Mme LASFARGUES pour deux minutes, s'il vous plaît.

M. PRADIÉ

Merci, Madame la Présidente.

Mesdames, Messieurs les élu-e-s, deux chiffres pour nous inspirer : un premier chiffre venu d'Occitanie, 62 % ou 2,6 millions de nos concitoyens qui ne sont pas allés voter lors des dernières élections régionales. Peut-être que ce seul chiffre devrait raisonner dans toutes les têtes des conseillers régionaux aujourd'hui et pousser les uns et les autres à beaucoup d'humilité, autant dans l'opposition, Madame la Présidente, que dans la majorité. Lorsque 62 % de nos concitoyens s'abstiennent de nous choisir, personne n'a le droit de fanfaronner.

Le deuxième chiffre qui pourrait nous inspirer et vous inspirer, Madame la Présidente, vient de Rhône-Alpes, puisque vous aimez manifestement beaucoup cette région, et vous avez raison, il se trouve qu'en Rhône-Alpes les indemnités des conseillers régionaux ont baissé de 10 % en 2015 et qu'elles n'ont pas augmenté lors de ce mandat-là ; vous avez donc raison de vous inspirer du travail de Laurent WAUQUIEZ, faites-le aussi sur la question des indemnités.

Pour ce qui concerne le règlement intérieur, je souscris à ce qui a été dit et à ce que je vous ai écrit au nom des collègues élu-e-s dans notre groupe il y a quelques jours : j'ai souhaité vous saisir en vous indiquant que, désormais, il était fondamental que l'ensemble des groupes, majorité et opposition, puisse travailler à un nouveau règlement intérieur.

Vous êtes élue confortablement ; vous avez deux chemins possibles : le premier est celui de mépriser toutes celles et ceux qui n'auraient pas vos idées et vos convictions. Je pense que vous savez que ce chemin-là est un chemin tôt ou tard sans issue. Sur bien des sujets, la seule démocratie qui vaille, la seule force politique qui vaille est celle qui cherche à convaincre, pas à imposer les choses et nous avons traité tout à l'heure de sujets capitaux sur lesquels il eut été nécessaire d'avoir beaucoup plus de débats, y compris pour que nous puissions apporter notre contribution. La vérité est que ce règlement intérieur aujourd'hui ne le permet pas.

Vous avez été députée, à la différence d'autres de votre majorité vous n'avez pas été battue, je le suis aujourd'hui et vous mesurez à quel point le fonctionnement de cette assemblée ici est un fonctionnement ubuesque ! Sur les temps de parole, c'est une usine à gaz invraisemblable qui ne permet pas la capacité d'expression des uns et des autres, sur les systèmes de modération des prises de parole des uns et des autres, nous sommes à mille lieues du fonctionnement normal d'une démocratie. Au moment où nous avons des questions essentielles à nous poser sur le débat démocratique, préférons que le débat se passe ici plutôt que de se passer dans des arènes qui ne sont pas des arènes de la démocratie. C'est la raison pour laquelle nous vous avons demandé qu'un groupe de travail soit installé qui nous permette de bonifier très rapidement ce règlement intérieur. Si vous accédez à cette proposition, nous nous en réjouissons.

J'ajoute au-delà que vous pourriez avoir des gestes plus forts encore qui sont généralement les gestes d'honneur de celui qui gagne une élection. A l'Assemblée nationale, depuis la réforme de Nicolas SARKOZY, la commission des Finances est confiée à une des oppositions, pas toujours la première, à une des oppositions. Vous avez ici un bureau de l'assemblée dont j'avoue qu'en quelques années je n'ai toujours pas très bien compris à quoi il servait, sauf à honorer M. ONESTA qui n'a plus besoin de l'être aujourd'hui. Vous pourriez confier la présidence du bureau de l'assemblée et la présidence de la commission des Finances à vos deux oppositions ; je pense que vous n'y perdriez pas de votre autorité, peut-être même que vous y gagneriez dans l'idée que nous nous faisons de la démocratie et de la République.

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Mme LASFARGUES pour deux minutes, suivie par M. RIVENQ pour deux minutes également.

Mme LASFARGUES

Madame la Présidente, chers collègues, nous avons obligation d'adopter un règlement intérieur en ce début de mandat et le groupe Radicaux de Gauche et Citoyens votera donc ce rapport.

Nous connaissons également l'importance d'avoir des règles, un cadre. Étant une élue sortante de cet hémicycle, ce règlement qui reprend dans sa grande majorité tous les éléments du précédent mandat, je le connais et je pense que nous sommes ici un certain nombre à avoir un avis tranché sur ce dernier. Avec la crise sanitaire que nous subissons depuis maintenant un an et demi, nous avons pu constater qu'il n'est pas adapté à la situation. L'urgence sanitaire nous a permis d'aménager certains de nos rendez-vous et nous avons pu en apprécier l'efficacité. Aussi, Madame la Présidente, nous serons très attentifs quant à la suite à donner à ce règlement.

Le groupe Radicaux de Gauche et Citoyens souhaite revoir en profondeur l'ensemble du dispositif dans les prochaines semaines afin que nous adoptions en concertation un règlement efficace et constructif dès l'automne 2021. Il nous apparaît nécessaire de l'épurer, de le simplifier. Nous y serons très attentifs. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur RIVENQ qui conclura.

M. RIVENQ

Madame la Présidente, mes chers collègues, que rajouter de plus ? Je crois que je vais être beaucoup plus court que d'habitude en l'occurrence, mais bon, on m'a demandé d'intervenir sur ce règlement intérieur, mais les trois intervenants précédents ont dit à peu près ce que je souhaitais dire.

J'ai appris avec plaisir en vous écoutant, Madame la Présidente, qu'effectivement le règlement intérieur que j'ai tenté de lire sur les tablettes ne serait pas celui qui prévaudrait pour les sept prochaines années ; j'en suis très heureux puisque j'allais justement vous enjoindre de faire évoluer ce règlement intérieur. La seule évolution pour l'instant, je parle aux anciens collègues, c'est l'absence du petit marteau dont j'ai un peu la nostalgie, qui était placé à notre gauche, ici, avec six de nos collègues conseillers régionaux dont le seul rôle pendant six ans a été de surveiller les chronomètres et de taper avec un petit marteau, et j'ai une petite pensée pour notre ancien collègue, Gérard ONESTA. Je m'étais dit, peut-être très naïvement, qu'étant donné que j'avais pu lire qu'il ne ferait plus partie de notre assemblée, n'étant pas candidat, que nous pourrions au moins gagner de la simplification sur la gestion de notre assemblée parce que, oui, la démocratie mérite de l'organisation.

Une démocratie non organisée, c'est rapidement la chienlit qui prédomine et un règlement intérieur est nécessaire, mais pour ne pas paraphraser ou redire ce qu'Aurélien PRADIÉ a dit tout à

l'heure, je crois que vous vous honoreriez, Madame la Présidente, à donner peut-être dans cette assemblée un peu plus de sens politique en laissant les oppositions, comme la majorité, s'exprimer plus en avant sur les quelques dossiers que nous y étudions, puisque la plupart des dossiers en nombre sont étudiés en commission permanente.

C'est vrai que les dossiers qui passent dans cette assemblée devraient, à notre sens, et je l'ai réclamé à de nombreuses reprises lors du précédent mandat, donner plus de poids, justement dans les temps de parole qui pourraient nous permettre de faire avancer les dossiers et nous pousser d'ailleurs, entre nous, à plus souvent peut-être vous accorder notre confiance dans les délibérations qui pourraient avancer grâce au débat. Voilà ce à quoi j'appellerai.

Nous participerons effectivement et je ne redirai pas ce qu'Aurélien PRADIÉ a dit : ayez l'audace ou le courage peut-être de confier à l'opposition des organes aussi importants, ou à les faire disparaître comme le bureau de l'assemblée, qui sont là pour garantir l'expression démocratique dans cette belle assemblée qui, j'espère, travaillera de concert et ardemment pour le bien de nos concitoyens au cours des sept prochaines années. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je vais répondre collectivement aux différents intervenants.

Manquer de courage, je n'en ai pas manqué. Je me permets de rappeler les premières réunions en assemblée plénière, il y a de cela plus de cinq ans, où nous avons assisté à un déferlement de haine de la part des élu-e-s d'extrême droite, où il y avait eu des insultes, des menaces physiques, des pancartes. On en est arrivé là, et il y a même de cela maintenant deux ans et demi, M. REMISE est venu jusqu'ici me menacer physiquement, ce qui a donné lieu à plusieurs signalements portés au procureur de la République. Du courage, je n'en ai pas manqué et ce règlement intérieur, en effet, était contraignant, mais il faut rappeler les responsabilités des élu-e-s d'extrême droite dans cet hémicycle qui nécessitaient cela. Aussi bien les élu-e-s dont vous aviez la responsabilité, M. RIVENQ, que les élu-e-s de la majorité se le rappellent très bien. Certains conseillers régionaux encore présents ou certaines conseillères régionales qui ne le sont pas avaient été quand même à plusieurs reprises terrifiés par ces attitudes qui étaient indignes de la démocratie et indignes de la République.

Dans cet hémicycle, en effet, les divergences de vues peuvent et doivent s'exprimer, parce que nous n'avons pas tous la même vision, le même projet, mais cela doit toujours s'exprimer avec respect, avec respect des personnes et avec respect des règles. Et quand nous en sommes arrivés à des insultes, à des grognements, à des hurlements, à des menaces physiques, c'est ce qui a été vécu dans cet hémicycle sous le précédent mandat, et je tiens à le rappeler.

Bien entendu, l'amendement présenté par le groupe Occitanie Courageuse aura de ma part un avis favorable ; j'avais indiqué lors de la réunion des présidents de groupe que matériellement

nous ne pouvions pas faire une concertation digne de ce nom en quelques jours sur le mois de juillet, qu'il y aurait cette concertation et que l'ensemble des groupes y serait associé.

Sur la question de la commission des Finances, l'habitude veut, Monsieur PRADIÉ, vous le savez, que ce soit le groupe d'opposition majoritaire, mais là, vous le savez aussi, sur ce sujet-là je ne donnerai pas la présidence de la commission des Finances à un représentant de l'extrême droite ; tout le monde le sait. Cette réserve faite, je propose que ce sujet soit débattu dans la commission de travail qui sera mise en œuvre et c'est pourquoi, cet amendement, je propose qu'il soit voté favorablement.

Concernant les indemnités de la région Auvergne-Rhône-Alpes, vous avez indiqué, Monsieur PRADIÉ, qu'elles ont été diminuées pour la région Rhône-Alpes ; en effet, elles ont été augmentées pour la région Auvergne et elles ont été augmentées significativement en janvier 2016, puisqu'elles étaient de 1 901 €, elles sont passées à 2 450 €.

Sur la question de la région Auvergne-Rhône-Alpes, nous étions à 90 % du maximum sur le précédent mandat, la région Occitanie était à 84 % et aujourd'hui, pour l'instant, elle reste à 90 % en Auvergne-Rhône-Alpes et nous, nous passons à 94 %. Quand vous faites une moyenne, cela veut dire que sur les deux mandats, nous serons à égalité. Vous voyez, Monsieur PRADIÉ, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la région Occitanie se retrouvent ; tout est dans le meilleur des mondes. Je vous remercie.

Nous allons passer à l'amendement n° 1 présenté par le groupe Occitanie Courageuse, amendement que l'on vote à main levée.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Qui est pour ?

Il est adopté à l'unanimité. Je vous remercie.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| Amendement n° 01 déposé par l'Occitanie Courageuse | | | | | |
| 2021/AP-JUILL/06 – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 16 | 5 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 28 | 0 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 68 | 0 | 0 | 0 | 68 |
| Total : | 124 | 33 | 0 | 0 | 157 |

Je mets au vote sur tablettes le rapport n° 6, amendé par cet amendement que nous venons de voter. J'ouvre le vote...

Le scrutin est clos.

Le rapport est adopté à la majorité : 124 voix pour.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/06 - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 16 | 5 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 28 | 0 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 68 | 0 | 0 | 0 | 68 |
| Total : | 124 | 33 | 0 | 0 | 157 |

*Occitanie Courageuse

Contre : KEROSLIAN Jean-Phillipe, RIVENQ Christophe, RIVIERE Brigitte,
ROSSIGNOL Stéphan, SOLIER-ASSIER Anne-Claire

2021/AP-JUILL/07 – Élection des membres du conseil régional appelés à siéger au sein des commissions d'appel d'offres et jury de concours, et de la commission de délégation de service public

Nous passons au rapport n° 7, sachant que vous ont été distribuées des listes que nous avons reçues récemment.

Indiquer que sur l'élection des CAO, il y a inversion entre Sabrina DELRIEU et Éric CADORÉ ; c'est juste une inversion, je pense qu'il y avait une erreur dans la compréhension des tableaux qui nous avaient été transmis, donc, permutation entre Sabrina DELRIEU et Éric CADORÉ dans les suppléants.

Comme il y a une seule liste, on n'a pas besoin de la mettre aux voix. Je ne vais pas vous en donner lecture, tout le monde a eu les listes distribuées.

2021/AP-JUILL/08 – Composition et missions de la Commission consultative des services publics locaux

On passe au rapport n° 8 sur la composition de la Commission consultative des services publics locaux. Elle a été distribuée aussi. Vous l'avez, donc je ne vais pas lire les 10 noms titulaires et suppléants.

2021/AP-JUILL/09 – Formation des commissions sectorielles

Nous passons au rapport n° 9 avec la formation des commissions sectorielles, et donc, il y a l'intervention de Mme Brigitte RIVIERE pour 2 minutes, qui sera suivie par Mme SOLIER-ASSIER pour 2 minutes également.

Mme RIVIERE

Madame la Présidente, chers collègues, avec l'examen du rapport n° 9, nous constatons la création d'une commission santé qui n'existait pas lors du précédent mandat. Nous ne pouvons que nous en réjouir, sous réserve que celle-ci permette le débat autour d'une véritable politique de santé qui a fait cruellement défaut lors de la précédente mandature.

La crédibilité se mesurant à l'aune des actes, je garde en mémoire la modicité du budget alloué à la santé alors, 1 % en termes de fonctionnement, 0,1 % en termes d'investissement. Je sais que certains vont être déçus, mais les chiffres sont têtus et incontestables, votés lors du dernier bilan du compte administratif.

A cette politique inconsistante que vous avez menée lors de votre précédent mandat, je vois trois raisons : un manque de volonté en vous réfugiant derrière des compétences régionales limitées alors qu'il était parfaitement possible de faire autrement, et nous allons faire autrement. Une méconnaissance, car vous n'avez pas évalué l'existence des disparités importantes dans les différents territoires d'Occitanie, et une certaine difficulté à respecter les règles démocratiques, puisque vous avez systématiquement balayé d'un revers de main toutes nos propositions. Il vous a donc fallu un mandat et une crise sanitaire pour réaliser combien la santé devait faire partie de nos préoccupations majeures et nous nous félicitons que vous soyez enfin résolue à vous rallier à nos attentes.

Cependant, si nous faisons les mêmes constats quant aux besoins, c'est-à-dire, pour ne citer que quelques exemples, un égal accès aux soins d'urgence pour tous, la lutte contre la désertification médicale, une véritable politique de prévention des addictions, nos propositions diffèrent considérablement. Pour n'en citer qu'une, le recrutement de 200 médecins et infirmiers salariés auquel nous sommes hostiles. D'ailleurs, vous savez que ce n'est pas très nouveau, puisque les ARS ont lancé en mars dernier un programme « Ma santé 2022 » qui propose déjà le recrutement de 400 postes de médecins généralistes, salariés soit de centres de santé, soit de médecin libéral ou en exercice mixte avec des centres publics ou privés. Si vous regardez sur le site qui propose les offres, vous allez vous rendre compte que cela ne suscite pas l'engouement. Il n'y a qu'une seule offre publiée. D'ailleurs, M. BOUNES nous a parlé tout à l'heure de médecins identifiés, de médecins salariés identifiés, j'aurais aimé, Monsieur BOUNES, que vous nous disiez combien vous avez identifié de médecins salariés.

Pour définir une politique de santé efficace, il faut donc une vice-présidence que nous avons, il faut surtout une feuille de route, une ligne claire et un budget dédié. Nous attendons donc avec intérêt votre feuille de route, des objectifs, un calendrier et une évaluation des résultats.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme RIVIERE

Nous serons évidemment attentifs et vigilants sur tous ces points essentiels. Je conclus. Par ailleurs, notre politique de santé ne saurait se réduire à la lutte contre la covid, même si aujourd'hui, celle-ci est légitimement présente dans tous les esprits.

La fonction qui est la vôtre, Madame, évidemment vous oblige. Je vous ai récemment entendu évoquer sur différents supports médiatiques la nécessité de concertation. J'espère que vous saurez insuffler dans le travail...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme RIVIERE

... de votre mission...

LA PRÉSIDENTE

Soyez respectueuse, votre groupe a communiqué 2 minutes.

Mme RIVIERE

Vous ne commencez pas bien la revisite du règlement intérieur.

... afin qu'elle soit digne, à la hauteur des enjeux, et pourrait avoir lieu...

LA PRÉSIDENTE

On est respectueuse, Madame Rivière, je vous demande dans les 30 secondes de conclure.

Mme RIVIERE

Je termine ma phrase, s'il vous plaît.

...Avec l'introduction très tardive, trop tardive sur des sujets d'importance qui justifiaient un débat en commission, il semblerait que vous n'en preniez pas le chemin et que vous ayez une fâcheuse tendance à bafouer les règles.

LA PRÉSIDENTE

Comme d'habitude, allez !

La parole est à Mme SOLIER-ASSIER pour deux minutes, s'il vous plaît.

Mme SOLIER-ASSIER

Madame la Présidente, chers collègues, il me revient donc aussi d'intervenir sur les commissions sectorielles. Etant nouvelle élue régionale et élue locale depuis désormais plusieurs années en Sud-Aveyron, à Rebourguil, ma pratique des commissions est celle de la démocratie de terrain, des échanges directs, consensuels ou parfois plus rugueux, mais toujours productifs.

Nos attentes quant aux commissions sectorielles régionales portent premièrement sur la méthode. Le travail en commission devra constituer le creuset du débat pour confronter, discuter, créer, amender contenus et projets. Nous attendons en outre un effort d'organisation administrative et technique afin que la transversalité entre commissions puisse prendre forme au bénéfice de tous. Notre groupe entend être force de proposition et contribue à la vitalité de chaque commission. Gageons que le passage à 18 commissions avec regroupement de certains aspects apporte efficacité et cohérence. Par ailleurs, sur le fond, les commissions doivent permettre à chaque élu-e, quel que soit son groupe, de s'exprimer, d'être entendu en tant que représentant des électeurs et de la diversité de pensée, au-delà de constituer simplement une chambre d'enregistrement de la pensée dominante.

Les commissions devront représenter un équilibre démocratique. En outre, très concrètement, nous suggérons aussi le déroulement et la tenue de commissions sectorielles majoritairement en distanciel afin de limiter les frais et les temps de déplacement. Notre groupe se situera donc sur la question des commissions à la croisée de la contribution, du débat et de la vigilance afin que le fonctionnement de ces commissions serve la démocratie et la recherche de propositions au service de l'intérêt général en tous points de la région. Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Vous indiquer que pour la réunion des commissions sectorielles, en effet, nous l'organisons en visio, mais ce dispositif était dérogatoire, lié à la période sanitaire, et donc j'ai demandé à monsieur le sénateur BOURGI de déposer un amendement dans ce sens, sur la loi 3DS, qui mardi au Sénat a reçu une unanimité pour que les visios et les commissions permanentes et les commissions sectorielles puissent continuer à être organisées sur deux sites, même en dehors de toute urgence sanitaire. Pour l'instant, le Sénat a donné un avis favorable. Je pense que d'ici la fin de la semaine on pourra trouver dans différents groupes des soutiens sur ce sujet en cohérence avec les propos que vous avez indiqués.

J'indique aussi que la répartition proportionnelle au plus fort reste donne la composition suivante pour les commissions :

- 14 membres de la majorité,
- 3 membres du Rassemblement national,

- 3 membres pour Occitanie Courageuse.

Nous prenons notre tablette pour passer au vote sur le rapport n° 9.

Le scrutin est ouvert...Le scrutin est clos.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|--|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/09 - FORMATION DES COMMISSIONS SECTORIELLES | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 21 | 0 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 28 | 0 | 0 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 158 | 0 | 0 | 0 | 158 |

2021/AP-JUILL/16 – Élection des membres appelés à siéger au sein des commissions départementales de la coopération intercommunale

Nous passons au rapport n° 16 concernant les commissions départementales de coopération intercommunale.

La majorité a déposé une liste qui vient d'être distribuée et M. GARRAUD m'a fait passer une liste. La problématique, c'est que votre liste n'est pas conforme au Code général des collectivités territoriales, parce que l'article L.5211-23 du CGCT prévoit que la liste des candidats pour les CDCI doit comprendre un nombre de candidats supérieur de 50 % au nombre de sièges arrondi à l'entier supérieur, c'est-à-dire en termes clairs qu'il faut avoir trois candidats. Vous devez avoir deux candidats titulaires et un candidat suppléant, et par département. Dans ce que vous m'avez transmis, il n'y a que des candidats titulaires, et dans tous les cas il n'y a que 2 titulaires, il n'y en a pas 3. Donc désolée, mais une seule liste régulière a été déposée dont vous avez pris connaissance.

2021/AP-JUILL/18 – Procès-verbal de l'assemblée plénière du 25 mars 2021

Nous passons au rapport numéro 18 qui est le procès-verbal de l'assemblée plénière du 25 mars 2021, nous prenons les tablettes et le vote est ouvert sur le rapport n° 18.

Le scrutin est clos, le procès-verbal a été adopté à l'unanimité des votes exprimés.

| Résultats des votes pour tous les groupes du point : | | | | | |
|---|-------------|---------------|-------------|-------------------|-------------------|
| 2021/AP-JUILL/18 - PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU 25 MARS 2021 | | | | | |
| Liste des votes par Groupe | | | | | |
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 20 | 0 | 0 | 1 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 0 | 0 | 28 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 129 | 0 | 0 | 29 | 158 |

*Occitanie Courageuse
Abstention : BOURGADE Mary

Examen des vœux

Vœu n° 1 **déposé par le groupe CRC : pour la levée des brevets concernant les vaccins anti-Covid-19 et la réindustrialisation des territoires**

Nous passons aux vœux et le 1^{er} vœu est présenté par M. PORTOLES, s'il vous plaît, pour 3 minutes.

M. PORTOLES

Bonjour Madame la Présidente, bonsoir mesdames et messieurs.

Le vœu est présenté par le groupe Communiste, Républicain et Citoyen.

Cela fait maintenant plus d'un an et demi que notre société est traversée par la pandémie de la Covid-19, mettant en lumière les limites de nos organisations, de nos fonctionnements, nous obligeant à vivre par alternance des périodes de confinement, de semi-liberté ou de liberté retrouvée. Cette crise sanitaire s'accompagne malheureusement d'une crise sociale et économique extrêmement grave, aux conséquences encore difficilement maîtrisées. Les collectivités, et la région Occitanie en premier, ont fait face et ont répondu présentes pour venir en aide aux entreprises touchées économiquement et en accompagnant directement les citoyens dans leur vie quotidienne. Mais aujourd'hui, ce n'est plus suffisant.

Pour le Parti communiste, nous pensons qu'il faut aller plus loin et, n'en déplaise aux populistes, que la vaccination doit devenir une grande cause nationale et mondiale, car elle est la meilleure protection contre l'épidémie et pour empêcher son développement. Mais on ne peut pas combattre un tel virus à l'échelle d'un seul pays. Une trop faible proportion de la population mondiale a jusqu'alors bénéficié de la barrière des vaccins et les promesses du G7 en direction des pays les plus pauvres n'ont pas été suivies d'effets. Malgré les engagements de la présidente de la Commission européenne, malgré les déclarations du président des États-Unis et les paroles d'Emmanuel MACRON, la situation reste bloquée. Cela est intolérable.

Pour une grande partie de la population mondiale, le coût du vaccin reste un obstacle essentiel. Il y a plus que jamais urgence maintenant à lever les brevets et à investir massivement dans la production de vaccins pour l'ensemble des peuples et empêcher ainsi que les grands groupes industriels pharmaceutiques propriétaires de brevets continuent à faire des profits sur le dos des populations qui souffrent.

Pour notre pays, cela doit aussi s'accompagner d'une politique ambitieuse de prévention et d'un investissement massif dans la recherche publique pour développer, en plus des vaccins, des traitements efficaces contre la Covid-19. C'est le sens du vœu que nous vous proposons aujourd'hui en vous demandant de vous adresser aux dirigeants de l'Union européenne et au président de la République pour soutenir toutes les initiatives visant à soustraire les vaccins anti-Covid-19 à la logique des brevets auprès des instances internationales telles que l'OMS et l'OMC, et d'amplifier leur action pour y parvenir, et solliciter le gouvernement français pour qu'il lance un plan de réindustrialisation du pays doté de moyens financiers à la hauteur des enjeux afin de relocaliser dans les territoires des activités productives stratégiques, notamment pharmaceutiques et médicales. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

C'est donc un avis favorable pour ma part.

Je vous rappelle que l'on vote à main levée sur le vœu n° 1 : qui est contre ? Qui s'abstient ? Le groupe Occitanie Courageuse s'abstient, c'est bien ça, Monsieur PRADIÉ ? Sur le vœu n° 1, abstention ? Très bien.

Qui est pour ?

Et donc, ne participe pas au vote le groupe Rassemblement national.

Résultats des votes pour tous les groupes du point :

VŒU N°01 - POUR LA LEVEE DES BREVETS CONCERNANT LES VACCINS ANTI-COVID-19 ET LA REINDUSTRIALISATION DES TERRITOIRES

Liste des votes par Groupe

| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
|-------------------------------------|------------|----------|-----------|------------|------------|
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 0 | 0 | 0 | 21 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 0 | 28 | 0 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 109 | 0 | 28 | 21 | 158 |

Vœu n° 2 déposé par le groupe CRC : relatif à l'impact de la crise sanitaire sur les finances de la région

Le vœu n° 2 est présenté par M. LACAZE, s'il vous plaît, pour 3 minutes. Merci.

M. LACAZE

Madame la Présidente, mesdames et messieurs, un vœu qui fait suite au premier vœu relatif à l'impact de la crise sanitaire sur les finances de la région.

On l'a rappelé ici même dans nos débats de cette assemblée plénière, la région a beaucoup contribué à des réponses attendues par les populations en dehors même de nos compétences, comme beaucoup de nos collectivités depuis le premier confinement en 2020 et durant l'année 2021. Nous sommes, comme un certain nombre de collectivités, dans une minoration des recettes et l'on fait face à des dépenses exceptionnelles. Le projet de loi de finances rectificative qui prévoit des poursuites d'aides aux entreprises, projet qui s'est conclu hier ou avant-hier dans les débats nationaux n'a pas prévu à ce jour de réponse budgétaire suffisante pour les régions confrontées à l'impact de la crise sanitaire au niveau des budgets. On est face à une situation où la commande publique a chuté de 18 % sur l'année 2020, ce qui entraîne un manque à gagner du chiffre d'affaires pour les entreprises prestataires qui s'élève à 16,5 milliards d'euros.

Madame la Présidente, nous avons été une large majorité à soutenir le plan d'investissement que vous proposez, y compris au niveau de l'emprunt, dans les débats que nous avons eus de manière très rapide sur la question des finances. Nous considérons pour notre groupe, et nous vous proposons ce vœu, en considérant que les collectivités locales doivent poursuivre l'investissement public en France, c'est 72 %, si l'on exclut les équipements militaires et la recherche, nous proposons donc deux résolutions : la première, c'est que l'État compense la perte de recettes tarifaires subies durant les périodes de confinement et une partie des dépenses supplémentaires engagées en 2020 en raison de la crise sanitaire, économique et sociale. La deuxième, c'est que l'État garantisse le maintien d'un montant 2021 et 2022 de recettes fiscales identique à celui perçu en moyenne entre 2018 et 2020.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Avis favorable pour ce vœu n° 2 que je mets aux voix, toujours à main levée.

Qui est contre le vœu n° 2 ? Abstention du groupe Rassemblement national.

Qui est pour ?

Je vous remercie. Le vœu est adopté.

Résultats des votes pour tous les groupes du point :

VŒU N°02 - RELATIF A L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES FINANCES DE LA REGION

| Liste des votes par Groupe | | | | | |
|-------------------------------------|------------|----------|----------|------------|------------|
| Groupe | Pour | Contre | NPPV | Abstention | Total vote |
| Communiste, Republicain et Citoyen | 15 | 0 | 0 | 0 | 15 |
| L'Occitanie Courageuse | 21 | 0 | 0 | 0 | 21 |
| Occitanie – Pays Catalan Ecologie | 7 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Radicaux de Gauche et Citoyens | 18 | 0 | 0 | 0 | 18 |
| Rassemblement National | 0 | 0 | 0 | 28 | 28 |
| Socialistes et Citoyens d'Occitanie | 69 | 0 | 0 | 0 | 69 |
| Total : | 130 | 0 | 0 | 28 | 158 |

Alors, je le dis comme précision, en particulier à l'attention des nouveaux élu-e-s régionaux, je n'ai pas une très bonne audition, donc, quand vous parlez, parlez assez fort parce que j'ai une très bonne vue, mais une moins bonne audition.

Est-ce qu'il y a des explications de vote ou des questions diverses ? Il n'y en a pas.

Je vais déclarer la fin de la séance, et je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, de pouvoir vous reposer. Je rappelle que la prochaine commission permanente, c'est vendredi. Merci d'être assidus pour la prochaine commission permanente du 23 juillet, nous passons un certain nombre de dossiers importants, tout particulièrement au niveau économique.

Bon week-end et bonnes vacances pour celles et ceux qui vont pouvoir en prendre.

Je vous souhaite une bonne soirée. Merci de votre présence.

La séance est levée à 17 h 50

INDEX

LA PRESIDENTE, 2

LA PRÉSIDENTE, 2, 10, 11, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 22, 24, 27, 32, 34, 35, 37, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 57, 60, 62, 63, 64, 67, 68, 69, 70, 74, 75, 78, 79

M. ANDRIEU, 34

M. ASSAF, 24

M. ASSIÉ, 11

M. BERARD, 14

M. BORT, 61

M. BOUNES, 22

M. BRIAND, 13

M. CADORÉ, 47

M. CASES, 40

M. CHERUBIN, 36

M. CODORNIU, 11, 28, 29, 31

M. DENAJA, 44

M. GAREL, 54

M. GARRAUD, 15

M. GIBELIN, 62

M. LACAZE, 17, 32, 34, 79

M. MAZET, 23, 24, 59

M. MONTEIL, 29

M. MUNSCH, 19

M. PORTOLES, 77

M. PRADIÉ, 31, 67

M. RIVENQ, 10, 69

M. ROSSIGNOL, 37

M. SANCHEZ, 65

M. VERDIER, 55

Mme BLANC, 53

Mme CARCHON, 48

Mme CARMONA, 27, 63

Mme DELALONDE, 41

Mme FITA, 50

Mme GATECEL, 43

Mme GENOLHER, 52

Mme LASFARGUES, 69

Mme MAGNE, 49

Mme NOVARETTI, 28

Mme RIVIERE, 73, 74

Mme ROUQUETTE, 38, 39

Mme SOLIER-ASSIER, 75

Mme SOLIMAN, 39